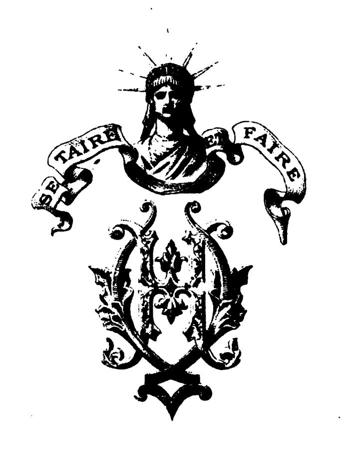
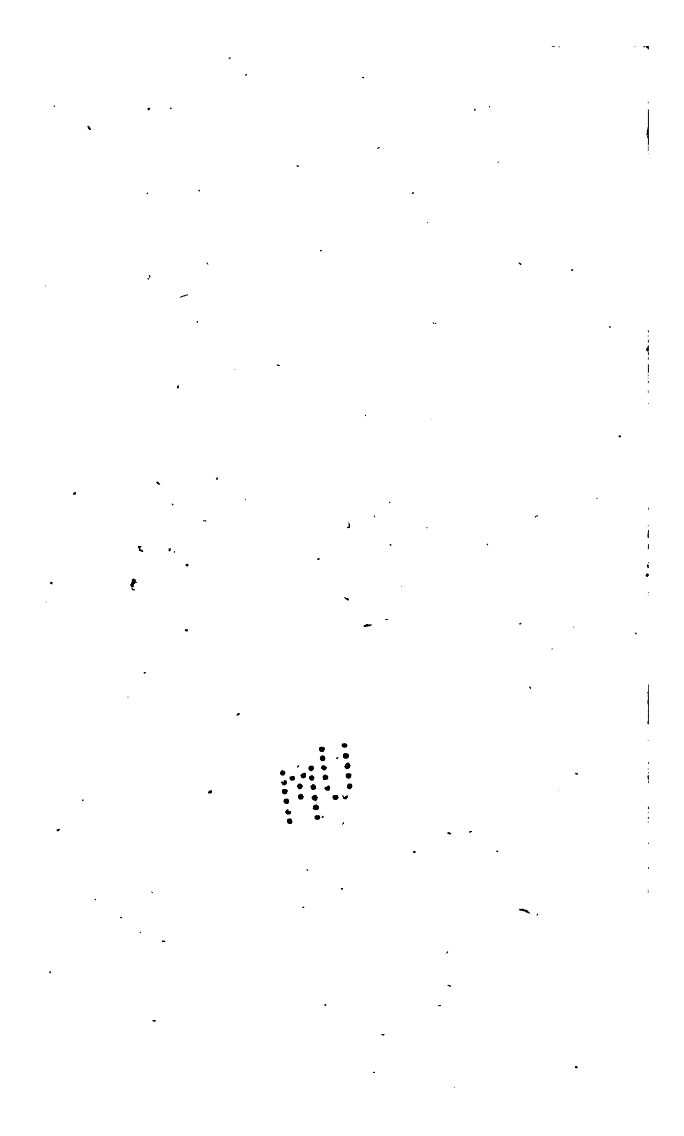

SE TAIRE ET FAIRE



ŒUVRES COMPLETES DE FRÉRET.

TOME QUATRIEME.



ŒUVRES COMPLÈTES DE FRÉRET,

Secrétaire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

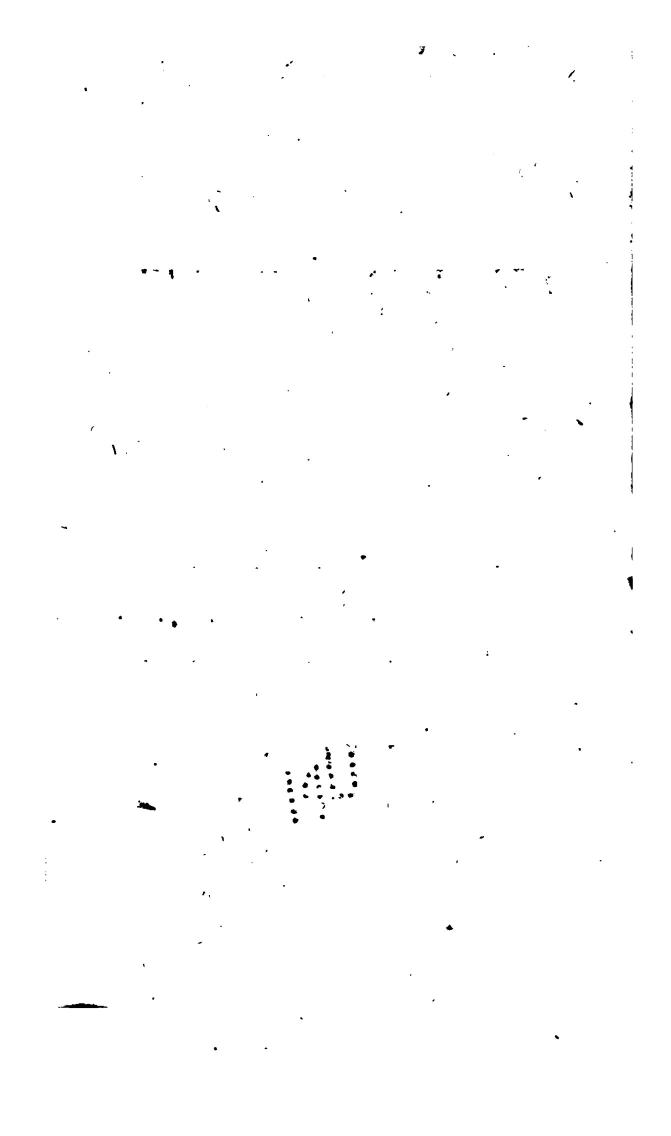
ÉDITION augmentée de plusieurs ouvrages inédits, et rédigée par feu M. DE SEPTCHÊNES.

HISTOIRE. — TOME IV.

A PARIS,

Chez { DANDRÉ, Libraire, rue du Cimetière S. André-des-Arts, n°. 15;
OBRÉ, rue S. Denis, n°. 20.

AN IV. (1796.)





OBSERVATIONS SUR LA CYROPÉDIE DE XÉNOPHON,

Principalement par rapport à la géographie.

SECONE PARTIE.

DANS la premiere partie de ces observations, j'ai tâché de justifier Xénophon sur quatre points de la géographie qu'il a suivie dans sa cyropédie : j'ai montré 1°. que les Indiens dont il parle, sont les Egyptiens ou Ethiopiens établis par Sésostris dans la Colchide, et vers les bords

du Phase; 2o. que les Chaldéens, voisins de l'Arménie et de ces mêmes Indiens, sont les Carduques ou *Curdes*, comme on les nomme maintenant, qui s'étendoient depuis les montagnes voisines du Pont-Euxin, jusques sur les frontières de la Médie; 3o. que la Bactriane, voisine de la Susiane, n'étoit autre chose que la partie montagneuse de l'Elymaïde habitée par les Cosséens et les Uxiens; 4o. enfin, que les Hyrcaniens dont parle Xénophon, tributaires et presque esclaves des Assyriens de Babylone, habitoient la partie méridionale de la Mésopotamie, ou du pays situé entre le Tigre et l'Euphrate (1), laquelle est nommée encore aujourd'hui *Irac arabi*.

Il me reste à examiner quel pays habi-

1 Golius, not. in alfrag. p. 119, observe que, selon les grammairiens arabes, le nom d'*Iraca* signifie un pays voisin de la mer ou d'un fleuve, des campagnes que les eaux couvroient quelquefois. L'ancienne *Hyrcanie*, située sur les bords de la mer Caspienne, et qui comprenoit les provinces nommées aujourd'hui *Ghilan* et *Masanderan*, est un pays très-marécageux. *Voyez P. della Valle et Olearius.*

toient les peuples qu'il nomme Saques et Cadusiens : c'est ce que je vais faire dans l'observation suivante.

Cinquieme observation sur les Saques et sur les Cadusiens.

Dans une des observations précédentes, je me suis contenté de remarquer que les Hyrcaniens étoient, ainsi que les Saques et les Cadusiens, au midi de Babylone, entre le Tigre et l'Euphrate, ou dans le pays situé le long de ces deux fleuves; le détail des marches de l'armée de Cyrus, en fournit la preuve. Cyrus (1), au retour de son expédition d'Arménie, entra sur les terres des Assyriens de Babylone, car Ninive ayant été absolument détruite par les Medes, depuis près de 50 ans, il n'en étoit plus question, et il restoit à peine des vestiges de cette ville. Les Perses (2) ayant marché pendant dix journées en pays ennemi, rencontrerent l'armée des Babyloniens, l'attaquerent et

1 L. 3. Cyrop.
2 L. 4. Cyrop.

la mirent en déroute. Cyrus poursuivit l'armée vaincue qui se retiroit assez en désordre à cause que le roi de Babylone avoit été tué dans le combat. Ce fut pendant cette seconde marche, que les Hyrcaniens, voisins et tributaires de Babylone, firent offrir au prince de Perse de se joindre à lui, s'il vouloit attaquer les Assyriens campés à une journée de-là, sur les terres des Arabes leurs alliés, et dans le voisinage d'une riviere.

Cyrus accepta la proposition des Hyrcaniens, attaqua l'armée assyrienne, la surprit et s'empara de son camp. Il ne poussa pas plus loin l'avantage qu'il avoit remporté, et ne poursuivit point les Assyriens dans leur fuite; il craignit que l'ardeur du pillage n'engageât ses soldats trop avant dans le pays ennemi. Tandis qu'il étoit encore dans ce camp, Gobrias, grand seigneur assyrien et ministre d'un petit état voisin du lieu où s'étoit donné le dernier combat, vint lui offrir ses troupes et ses places (1).

1 L. 5. Cyrop.

Gobrias relevoit de la ville de Babylone, et avoit été ami particulier du roi d'Assyrie, tué dans le premier combat; ce monarque avoit même eu dessein d'unir la famille de Gobrias à la sienne par un mariage. Le fils de ce roi étoit monté sur le trône, après sa mort, mais il n'avoit pas succédé aux sentimens de son perè. Il avoit autrefois tué le fils de Gobrias, à la chasse, et ce seigneur assyrien croyoit devoir tout craindre des emportetemens d'un jeune prince qui ne connoissoit d'autre loi que celle de ses passions. Ainsi il avoit pensé à se fortifier de l'alliance des Medes.

Dans les conférences que Cyrus eut avec Gobrias et avec le roi des Hircaniens (1), il apprit que les Saques et les Cadusiens, deux nations puissantes, étoient ennemis des Assyriens, mais que, pour aller du lieu où il etoit campé alors dans leur pays, il falloit traverser celui des Assyriens, et passer même à la vue

1 Cyrop, lib. 5, pag. 123, et seq.

de Babylone. Gobrias ajouta que, vers la frontiere d'Assyrie, du côté des Saques et des Cadusiens, il y avoit un seigneur assyrien très-puissant, appelé Gadatès, qui se déclareroit aisément contre le roi de Babylone, pour se venger de ce prince qui l'avoit fait mutiler par un motif de jalousie mal fondée.

Ces instructions mirent Cyrus en état de former un projet de ligue où devoient entrer ces différens états. Il se mit en marche pour l'exécuter, et après avoir traversé, en six jours, les états de Gobrias, il se trouva sur les frontieres de la Babylonie proprement dite, éloignée, suivant le détail précédent, d'environ 20 jours de marche de celle des Medes. Cyrus étant entré dans la Babylonie, passa à la vue de Babylone, envoya offrir le combat au roi, et sur son refus, continua de marcher vers les terres de Gadatès. Xénophon (*lib. 5, pag.* 138, 137, 129) ne marque point le nombre de jours qu'il employa à traverser la Babylonie; il dit

seulement que l'état de ce seigneur assyrien étoit voisin de Babylone : et nous voyons par les marches de Cyrus à son retour, que la capitale de l'état de Gadatès étoit à six ou sept campemens, ou à trois grandes journées des frontieres communes des Saques, des Cadusiens et des Hyrcaniens.

Le détail du reste de cette expédition ainsi que l'ordre dans lequel Cyrus fit marcher ses troupes au retour, peut fournir de grandes lumieres pour l'ancienne tactique. Cyrus s'étant rendu maître des châteaux où le roi d'Assyrie tenoit garnison pour défendre sa frontiere, il les remit entre les mains de ses nouveaux alliés qui y mirent des garnisons composées de Saques, d'Hyrcaniens et de Cadusiens. Ces peuples avoient un intérêt égal à conserver des places qui non-seulement mettoient leur pays à couvert des entreprises du roi de Babylone, mais qui leur ouvroient encore l'entrée de ses états pour y faire des courses, toutes les fois

qu'ils le voudroient. Les nouveaux alliés de Cyrus joignirent leurs troupes aux siennes : les Cadusiens lui donnerent 4000 chevaux, et 20000 fantassins armés de boucliers légers πελταςαί ; les Saques, dix mille archers à pied et deux mille archers à cheval ; les Hyrcaniens, 2000 chevaux, et un corps considérable d'infanterie (*lib.* 5, *pag.* 128). Il paroît, par la narration de Xénophon, que Cyrus marcha toujours par un pays de plaine, et sans trouver aucun défilé ni passage de riviere qui pût lui être disputé. On doit encore observer que, non loin des châteaux de Gadatès, sur la frontiere des Hyrcaniens, étoit une place forte dans laquelle le roi de Babylone s'étoit retiré.

Il faut conclure de tout ce détail, 1.° que les Medes étoient maîtres des deux bords du Tigre, puisqu'il n'est point parlé de ce fleuve dont les Assyriens eussent défendu le passage, d'autant plus aisément, qu'il est très-large et très-rapide. D'ailleurs, tous les anciens histo-

riens conviennent que, long-temps avant Cyrus, sous le regne de Cyaxare, pere d'Astyage, les Medes avoient détruit Ninive, et s'étoient emparés de la portion du royaume d'Assyrie, voisine du Tigre.

2°. L'on voit que Cyrus, venant d'Arménie, et ayant marché dix jours entiers sur les terres des Assyriens, sans rencontrer de riviere ni de grosse ville, traversoit la Mésopotamie selon sa longueur, c'est-à-dire, du nord au sud, en sorte qu'au bout de ces dix jours, il étoit encore dans le pays des Arabes de la Mésopotamie.

3°. Il est manifeste que les états de Gobrias étoient au midi de ces Arabes, et les séparoient de la Babylonie proprement dite, c'est-à-dire, qu'ils étoient au nord de la ville de Babylone : par conséquent, c'étoit sur les terres de ce Gobrias, que l'on avoit creusé le canal qui faisoit la communication de l'Euphrate au Tigre. Pline dit (*l.* 6, 26) que les Syriens le nommoient *Nahar*

Malcha, fleuve royal. Ce même nom se trouve dans les fragmens de Mégasthènes et d'Abydène. Ptolémée (1) donne le nom d'*Ancobaritis* au pays voisin ; et Pline attribue ce grand ouvrage à un *Gobatès*, quoique Mégasthènes et Abydène en fassent honneur à Nabuchodonosor.

Ce canal ou fleuve royal, qui se séparoit de l'Euphrate vers *Agranum*, alloit tomber dans le Tigre, au même lieu où les Macédoniens bâtirent dans la suite Séleucie (2) ; par conséquent, il séparoit la Mésopotamie de la Babylonie, et l'on ne pouvoit passer d'une province dans l'autre sans le traverser : mais cet obstacle n'arrêta pas Cyrus, parce que Gobrias, en livrant ses places, lui facilita sans doute le passage du canal ; et comme l'armée des Medes le traversa sans opposition, Xé-

1 Euseb. præp. evangel. l. 9, c. 41.

2 Pline le dit formellement, 6, 26 ; et, selon Ptolémée, ce canal, ou fleuve royal, alloit tomber dans le Tigre, auprès d'*Apamia* ; mais cela est indifférent à l'histoire de Cyrus, et j'examinerai, dans une autre dissertation, les difficultés que l'on peut former à l'occasion de ce canal.

nophon n'en a fait aucune mention ; à moins que l'on ne croye que le canal royal étoit la même chose que le fleuve aux environs duquel le roi de Babylone étoit campé, lors du second combat; mais cette opinion seroit sujette à d'autres difficultés.

La quatrieme conséquence qui se tire du récit de Xénophon est, que le pays dans lequel on ne pouvoit aller des états de Gobrias, sans passer à la vue de Babylone, étoit au midi de cette ville, puisque les terres de Gobrias étoient au nord de Babylone : c'est donc dans la partie méridionale de la Babylonie qu'il faut chercher le pays de Gadatès, celui des Hyrcaniens, la nation des Saques et celle des Cadusiens. Ce point me semble démontré ; et de-là il résulte que les Hyrcaniens, les Saques et les Cadusiens de la cyropédie de Xénophon, sont très- différens des peuples de même nom, que les autres écrivains placent sur les bords de la mer Caspienne, et au-delà du Jaxartès.

La Babylonie est une presqu'isle, ou même une isle fermée au nord par le canal royal ou le Nahar Malcha ; à l'orient, par le Tigre ; à l'occident et au midi, par l'Euphrate qui, après avoir coulé presque nord et sud, tourne vers l'orient, et va tomber dans le Tigre. Cette grande isle est encore divisée en deux par un bras du Tigre, qui, se séparant au-dessus de la ville nommé *Apamia* Mésene, coule vers le midi, et vient tomber dans l'Euphrate, au-dessous de la ville de Séleucie sur l'Euphrate, différente de celle qui étoit sur le Tigre, et vers une autre ville nommée Apamia, de même que celle qui étoit sur le Tigre (1). Cette seconde isle, nommée *Mesene* dans quelques auteurs, et formée par l'Euphrate, par le canal principal du Tigre,

1 Je donnerai les preuves de tout ce que j'avance ici, dans une autre dissertation sur l'histoire de Babylone, et sur la géographie de la Babylonie. J'y prouverai l'existence de ces deux *Séleucies* et de ces deux *Apamées*, et je ferai voir que c'est faute de les distinguer, que les anciens sont tombés dans des contradictions qui les rendent presqu'inintelligibles.

et par le bras nommé *Delas* ou *Selas*, étoit, à ce que je crois, le pays des Saques de la Cyropédie : ce qui me le fait croire, c'est non seulement la convenance de cette situation avec toutes les circonstances du récit de Xénophon, mais encore les vestiges de leur nom que l'on trouve dans ce pays.

Dans la carte arabe de Bassora et d'une partie de la Babylonie, publiée dans les recueils de voyages de monsieur Thevenot, oncle du voyageur, on trouve deux villes ou bourgades, l'une sur le Tigre, et l'autre sur l'Euphrate, nommées l'une et l'autre *Sakié ou Zakié*, et éloignées entre elles de plus de vingt lieues (1). Le rapport de ce nom avec celui des Saques ou Σάκαι de Xénophon, est si sensible, que j'ai cru pouvoir supposer que le nom de ces peuples étoit demeuré à ces deux endroits.

Quant aux Cadusiens qui étoient voi-

1 Ces deux bourgades sont aussi marquées dans la carte de Perse de M. de Lisle, de l'académie de sciences.

sins de ces Saques, des Hyrcaniens et des Gadates, je n'ai rien trouvé ni dans Xenophon, ni dans les anciens, qui puisse déterminer leur situation dans la Babylonie ; je soupçonne pourtant que ces Cadusiens, ennemis des Babyloniens, étoient les Arabes, établis le long de l'Euphrate, et habitants dans des villes ou dans des villages, c'est-à-dire, ayant des demeures fixes à la différence des Arabes Scénites. *Pietro della Valle* (1) nous apprend que l'on donne à cette espece d'Arabes le nom de *Hhadesi* ou *Khadesi.* Ces Cadusiens ou *Hhadesi* commençoient apparemment à la ville de Cadesie, sur la frontiere occidentale de l'Irac, et s'étendoient au midi et à l'orient jusqu'au Golphe Persique. Cette ville de Cadesie étoit la frontiere des Perses, vers l'Arabie au temps de Mahomet ; et ce fut auprès de cette ville que les Arabes,

1 Lettera 2, della parte terza da Aleppo, 5. Agosto, 1625 Hhadesi conqual voce chiamano gli Arabi che habitano in città, e terre stabili.

sous le califat d'Omar, gagnerent contre les Persans la célebre bataille de Cadesie, qui fut suivie de la conquête de toute la Perse jusqu'à l'Oxus.

Les écrivains orientaux assurent que Nabuchodonosor avoit bâti plusieurs villes le long de l'Euphrate, et entre-autres celle d'*Ambar* sur ce fleuve, celle de *Coufah* sur le canal nommé *Naharsares*, et celle de *Hira* sur la frontiere d'Arabie et dans le voisinage de *Coufah* pour contenir les Arabes du désert (1); ils ajoutent qu'il y avoit transporté plusieurs familles d'Arabes errants, ce qui s'accorde avec ma conjecture; car il est fort naturel que ces mêmes Arabes se soient révoltés, et soient rentrés dans leur ancienne indépendance, lorsque les révolutions arrivées après la mort de Balthasar, fils de Nabuchodonosor, eurent affoibli les Babyloniens.

Les peuples nommés *Chasdim* par les

1 Golius not. in Alfragan. p. 124. notar.

Hébreux, *Chaldæi* par les Latins, après les Grecs, et *Cadusii* par Xénophon, seront donc une espece d'Arabes sédentaires, établis dans les villes bâtics au midi et à l'occident de l'Euphrate, et semblables à ceux que les Arabes, établis dans ces cantons, nomment encore aujourd'hui *Hhadesi* ou *Khudesi.* Je dis les Arabes établis dans ces cantons, car il faût observer que Pietro della Valle fait cette remarque sur le nom de *Hhadesi*, à l'occasion des Arabes qui rodent le long de l'Euphrate, et aux environs d'*Arghia* qui semble être l'*Orchæ* de Pline, où étoit une des trois écoles d'astronomie des Chaldéens. Je conviens que le nom de *Cadusiens* est un peu éloigné de celui de Chaldéens, mais il ne l'est pas plus que celui de Chasdim; et cependant on ne peut douter que ces deux derniers noms ne désignent la même nation.

Suivant les conjectures que je viens de proposer, les forteresses dont Cyrus s'empara, et qu'il remit aux Saques, aux

Cadusiens et aux Hyrcaniens, ètoient les villes bâties sur l'Euphrate, et sur le bras du Tigre nommé *Selas* ou *Delas*; elles donnoient une entrée à ces peuples dans la Babylonie, et les mettoient en état d'y faire des courses, dont le roi dA'ssyrie ne se pouvoit garantir qu'en tenant un corps de troupes aux environs; ce qui faisoit une diversion très-avantageuse aux projets de Cyrus.

Les Cadusiens fournirent vingt mille fantassins et quatre mille chevaux à Cyrus; ce qui montre que c'étoit une nation très-puissante, et qui occupoit un pays très-étendu, car ce nombre de 24000 hommes de troupes réglées, formoit une armée considérable (1). On ne peut donc supposer que ces Cadusiens fussent renfermés entre les canaux du Tigre et de l'Euphrate, et il falloit qu'ils s'étendissent assez loin dans l'Arabie. Je ne sais même si l'on ne peut pas conjecturer que ce furent ces Cadu-

1 P. 123. Xénophon dit que les Cadusiens sont ἔθνος μάλα πολὺ καὶ ἄλκιμον.

siens qui donnerent à Cyrus l'idée d'opposer des chameaux à la cavalerie de Crœsus dans le combat de Thymbraïa : Xénophon ne nous l'apprend point ; il se contente d'observer que ce stratagême dont Cyrus s'étoit si bien trouvé, ne fut pas imité par les Persans ; mais nous voyons que les Macédoniens s'en servoient sous les successeurs d'Alexandre, et que, dans ces occasions, ces chameaux étoient montés par des Arabes (1); ce qui me fait croire que les Arabes Cadusiens de l'armée de Cyrus servirent au même usage, car ce prince ne pouvoit avoir d'autres Arabes dans son armée, ceux de la mésopotamie étant sujets du roi de Babylone.

Les Saques ne donnerent à Cyrus que 10000 fantassins et 2000 chevaux;

1 Livius, lib. 37, n°. 40, ante equitatum cameli quos appellabant dromadas : his insidebant Arabes sagittarii gladios habentes tenues, longos quaterna cubita, ut ex tantâ altitudine contingere hostem possent.

Xénophon, liv. 6, p. 158, dit que ces chameaux étoient montés de deux archers,

ce qui prouve que leur pays étoit moins étendu que celui des Cadusiens. Le nom *d'hippotoxotæ* ou d'archers à cheval, que Xénophon donne à leur cavalerie, semble prouver que ces peuples étoient Scythes ou Parthes d'origine. Car on ne trouve gueres que ces deux nations dont les cavaliers combatissent à coup de fléches sans mettre le pied à terre; et long-temps après Cyrus, les archers à cheval étoient encore tirés des nations Scythiques.

Le nom de *Saques*, que leur donne Xénophon, prouveroit lui seul que ces peuples étoient originaires de Scythie, puisque selon Hérodote (*lib.* 7, §. 64. *adde. plin.* 6. 17), c'étoit ainsi que les Perses nommoient les Scythes; mais cette conformité de leurs mœurs avec celles des Scythes, ne laisse, ce me semble, aucun lieu d'en douter.

On pourra être surpris de trouver des Scythes ou des Saques sur les bords du Tigre et de l'Euphrate; mais la surprise

cessera, si l'on fait réflexion que ces peuples avoient fait à différentes fois des incursions dans la Perse, dans la Médie, et même dans la Palestine, où la ville de *Bethsan*, à l'occident du Jourdain, et à 600 stades de Jérusalem, prit d'eux le nom de Scythopolis (1). Ils s'avancerent même jusques sur les frontieres de l'Egypte, selon Hérodote (*l.* 1, 105), et ne furent détournés d'y entrer que par les soumissions et les présens de Psammetique, roi de ce pays.

Les anciens historiens font mention de plusieurs incursions des Schytes dans la partie occidentale de la haute Asie. Elles sont toutes antérieures au temps de Cyrus; ainsi je n'entrerai point dans ce détail, et je me contenterai d'indiquer les différentes nations schytiques établies dans la Perse, et de montrer qu'elles s'étendoient depuis le fleuve Oxus jusqu'au Tigre, et qu'elles s'étoient même répandues jusques dans l'Asie mineure, et vers les bords du Pont Euxin.

1 Judic. 1, 27. ex versione græcâ. 2, Machab. 12.

Les Saques étoient originairement une nation de Scythes établis au - delà du Jaxartès, dans la grande Scythie ; tous les géographes anciens sont d'accord là-dessus, et les Perses, comme nous l'avons vu, donnoient le nom général de *Saques* aux peuples que les Grecs nommoient Scythes, et que nous appelons aujourd'hui Tartares (1). Les Scythes ou les Saques, occuperent ensuite la plus grande partie de la Sogdiane, ou du pays qui est entre l'Oxus et le Jaxartes. Ceux qui étoient à l'occident, portoient plus communément les noms de Massagetes et de Chorasmiens ; mais les uns et les autres avoient passé l'Oxus, et s'étoient établis en-deçà de ce fleuve. Les Perses donnoient le nom de *Dahæ* à ceux de ces Scythes qui habitoient des villages, car ils ne menoient pas tous une vie er-

1 Ce nom de *Tartares*, ou de *Tatares*, très-ancien parmi les Chinois qui le prononcent *Tata*, parce qu'ils n'ont point la lettre R dans leur langue, n'est en usage parmi nous, et même parmi les Arabes, que depuis l'expédition de Genghizcan vers l'an 1200.

rante; et l'on retrouve encore aujourd'hui le nom de *Dehistan* donné au pays occupé par une nation de Tartares, sur le bord de la mer Caspienne, dans le même lieu où les anciens placent les *Dahæ*. Il semble même que le nom de Saques ou de Massagetes, désignoit les Scythes nomades, habitans sous des tentes, et vivans de leur chasse ou du lait de leurs troupeaux. L'histoire de Genghizkan et celle de Tamerlan, donnent le nom de *Ghet* ou *Gheté* au pays des Tartares qui menent cette vie errante; et ce mot semble un reste du mot de Massagetes : le nom de *Capschak* que les Arabes donnent aux plaines désertes qui sont au Nord de la mer Caspienne, paroît de même formé sur le nom des Saques; car on sait que les Grecs n'ayant pas le son du schin des orientaux, l'exprimoient par une S comme font, chez nous, les personnes qui grasseyent.

Ces Scythes établis en deça de l'Oxus, s'étoient répandus dans la Margiane,

Hérodote *(l. 7. c. 64.)* leur donne le nom de *Scythes Amyrgiens*, à cause qu'ils étoient le long du fleuve *Margus* ou *Morgus*, nommé aujourd'hui par les Persans *Morg* ou *Marou*. Le même Hérodote nous dit, que les Persans leur donnoient le nom de *Saques*. Ptolémée appelle Massagetes les Scythes de la Margiane, et dit qu'ils étoient séparés de l'Hyrcanie par les Derbiques ou Derbisses, autre nation Scythique. Eratosthénes, cité par Strabon *(l. 11. p. 513.)*, semble leur donner le nom de Massagetes ; car on ne peut placer ailleurs que dans la Margiane les Massagetes qu'il joint aux peuples d'Arachosie, et qu'il dit habiter à l'occident de l'Oxus ; cependant je serois porté à croire qu'on leur donnoit plus ordinairement le nom de Sakes, que celui de *Massagetes*, et cela par deux raisons ; la premiere, parce que les Persans appellent encore aujourd'hui *Marouckak* ou *Saques* du fleuve *Margus*, une nation de Tar-

tares errants, qui habitent les montagnes voisines de la ville de *Marou-al-roüd*, ou de l'ancienne *Marouca*, au nord du mont Paropamisus, aujourd'hui *montagne de Horcan*. Je me contente de renvoyer pour la position de ces peuples, à la carte de Perse de M. de Lisle, de l'académie des sciences. Le nom de l'auteur suffiroit, lui seul, pour établir toutes les découvertes en géographie, dont cette carte est remplie; son exactitude et son habileté sont reconnues de tout le monde. La situation de ces *Marouckak*, en particulier, est fondée sur des preuves solides, qu'il m'a bien voulu communiquer (1). Ma seconde raison, pour préférer le nom de Saques à celui de Massagetes pour les Scythes de la Margiane, est que je trouve le nom de *Sacàstana* donné au pays qui est entre la Drangiane et l'A-

1 Notice des pays de Perse et des Usbecs, traduite dans le livre de M. Vitsen sur la Tartarie, partie seconde, pag. 215. Cet ouvrage ést écrit en hollandois.

rachosie,

rachosie, par Isidore de Charax (1), auteur d'une description itinéraire de l'empire des Parthes. Ce pays est celui que les anciens nommoient *Paropamisus*, et sa capitale portoit, selon le même Isidore, le nom *d'Alexandrie des Saques* : le nom et la position de cette Alexandrie font voir que c'est la ville nommée, aujourd'hui, *Candahar*, et que le Paropamisus ou la *Sacastana* d'Isidore, est le pays duquel est sorti l'usurpateur du royaume de Perse *Miri Mahmoud*.

L'on ne peut donc révoquer en doute que les Saques ne se soient répandus jusques au mont Paropamisus, sur les frontieres de la Drangiane et de l'Arachosie, c'est-à-dire, au midi de la Bactriane. En général il paroît, par l'ancienne histoire, que cette partie de la Perse étoit habitée par des nations Scythiques, et c'est en deçà de l'Oxus qu'il faut chercher les Saques sujets de

1 Isidori Characeni Stathmi Parthici.

Marmaris, et de *Zarina* dont M. Boivin l'aîné a donné l'histoire, et ceux auxquels Cyrus fit la guerre, selon Ctésias. Comme on voit dans l'une et dans l'autre de ces guerres une reine des Saques, commander son armée, en personne, et combattre vaillamment, on ne peut douter que ce ne soit aussi dans ce même pays qu'il faut chercher les Massagetes d'Hérodote, et la célebre Tomyris, supposé que cette guerre des Massagetes, où Cyrus fut vaincu par les Scythes, ait eu un fondement réel dans l'histoire : ce que j'examinerai ailleurs.

Isidore de Charax nous apprend que le Sacastan, ou le pays des Saques, portoit le nom de *Paraetacena*. Ptolémée place les peuples nommés *Parietae* (Παριηταὶ) auprès de *Carura* autrement *Orthospana*, aujourd'hui *Dagiaroura* dans le voisinage de Candahar. Ces Paraetaques s'étendoient fort avant vers l'occident; selon Pline (*l.* 6. *c.* 26.),

ils séparoient le pays des Parthes de la province nommée *Aria*, c'est-à-dire, qu'ils occupoient les montagnes qui servoient de frontieres à ces Parthes et aux Ariens; selon Ptolémée (*Georg. l.* 6. *ap.* 4.); les Paraetaques habitoient au nord de la Perse et au midi de la Médie, et même selon Eratosthènes, cité par Strabon (15. *pag.* 497.), ils s'étendoient vers l'orient jusqu'aux frontieres du pays des Parthes, et à celles de la Carmanie; ensorte qu'ils n'étoient séparés des Paraetaques orientaux de l'Arie et du Sacastan, que par les déserts de la Carmanie, si même ils ne les habitoient pas; car les pays les plus stériles ne l'étoient pas pour les Scythes, leurs troupeaux étant accoutumés à se nourrir des plantes seches que la terre produit dans ces plaines arides.

Hérodote (1, 101) et Arrien (*exp. Alex.* 3, 19) mettent les Paraetaques dans la Médie. Etienne de Byzence (1) dit

1 Steph. Παραιτοκα.

qu'il y avoit une ville dans la Médie, appelée Paraetaca.

Strabon donne une très-grande étendue aux Paraetaques occidentaux, il les joint aux Cosséens ; et après avoir dit (*l.* 16 *pag.* 744.) que ce sont des montagnards féroces et accoutumés aux brigandages, il ajoute qu'ils s'étendoient au nord, jusques aux portes Caspiennes, c'est-à-dire jusques au nord de la Médie, et dans le voisinage de l'Hyrcanie et de la partie septentrionale du pays des Parthes : ailleurs il joint ces Paraetaques aux peuples de l'Elymaïde, et dit qu'ils occupoient les montagnes voisines de la Sittacéne ou de l'Appolloniatide, c'est-à-dire, de la rive orientale du Tigre (1). Ces Paraetaques avoient conservé dans l'Elymaïde le nom de *Saques*, et l'avoient donné à un canton de la Susianne nommé *Sagapena* selon Strabon, (*lib.* 16 *pag.* 745.) Ce nom nous apprend que les Paraetaques répandus

1 Diodore de Sicile donne le nom de Paraetaques aux peuples voisins du Tigre. Lib. 11, pag. 72.

dans les montagnes de la Perse, étoient des Saques ou des Scythes de la même nation que les Paraetaques du *Sacastan* dans la Margiane et dans le Paropamisus. Ainsi l'on conçoit facilement que ces peuples n'avoient eu que le Tigre à traverser pour s'établir dans la Babylonie, et porter leur nom de Saques dans cette isle formée par les deux bras du Tigre, où sont les deux bourgades, qui sont appellées encore aujourd'hui *Sakié* par les Arabes ; je ne sais même si quelque bande de ces mêmes Saques n'avoit pas donné son nom à la ville de *Sacada* sur le Tigre, au midi de Ninive. Selon le témoignage de Strabon, (*l.* 11. *pag.* 512) les Saques avoient fait des irruptions dans les pays les plus éloignés de leur premiere demeure, qui étoit vers les bords du Jaxartes; non seulement ils s'étoient emparés, comme nous l'avons vu, de toute la Bactriane, de la Margiane, et du pays des Parthes, habité par une très-ancienne colonie des

Scythes, avec laquelle ils s'étoient mêlés; mais ils s'étoient encore étendus de proche en proche jusques dans la Babylonie à l'occident, et remontant delà vers le nord, ils avoient pénétré jusques dans l'Arménie, où ils s'étoient emparés d'une province fertile, entre le Cyrus et l'Araxe, à laquelle ils donnerent le nom de *Sacassena* (*id. ibid*); ils avoient aussi fait des courses dans la Cappadoce et ravagé ce pays jusques sur les bords du Pont-Euxin. (*id. ibid.*) On célébroit encore à *Zela* ville du Pont, sous le nom de Sacæa, en mémoire d'un avantage remporté par ceux du pays sur les Saques.

On ne doit donc plus être étonné de trouver des Cadusiens et des Saques dans le voisinage de Babylone, et ceux qui regardent la Cyropédie de Xénophon comme un roman historique, conviendront que la géographie suivie par cet écrivain, est conforme à la vérité: cette géographie est différente en

quelques points de celle des autres écrivains; mais en l'examinant avec attention, on trouvera qu'elle ne lui est pas contraire.

Sixieme Observation sur l'étendue de l'Empire de Cyrus.

Le titre de l'ouvrage de Xénophon nous apprend, qu'il n'avoit pas entrepris d'écrire l'histoire du regne entier de Cyrus, mais seulement celle de sa jeunesse, ou de son éducation et de ses premiers exploits. Il n'entre dans aucun détail en parlant des événemens qui ont suivi la prise de Babylone, et se contente de nous apprendre en général le reste des actions de ce prince.

Cyrus de retour à Babylone, après avoir été reconnu pour roi de Perse, et désigné roi de Médie après Cyaxare dont il avoit épousé la fille, s'appliqua à donner une forme stable à son nouveau royaume. Il paroît par Xénophon, que les pays qu'il avoit conquis ne re-

levoient que de lui seul, et ne reconnoissoient point le roi des Médes, ni le roi de Perse.

Il partagea ce pays en divers gouvernemens. Il envoya des Satrapes persans dans ceux qui avoient fait résistance, comme l'Arabie, la Mésopotamie, la Cappadoce, la grande Phrygie voisine de l'Hellespont (*pag.* 230.). Les princes de Paphlagonie, de Cilicie et de l'isle de Chypre conserverent leurs anciens états sans autre condition que celle de payer un tribut à Cyrus et de joindre leurs troupes aux siennes toutes les fois qu'il le leur ordonneroit. Quoique ces pays joints à la Médie et à la Perse, dont Cyrus étoit désigné roi, dussent former un grand empire, son ambition n'étoit pas encore satisfaite (*pag.* 232); ainsi il entreprit une nouvelle expédition à la tête d'une armée de 600,000 fantassins, de 120,000 chevaux presque tous persans, et de 2,000 chariots de guerre. Avec cette armée formidable,

Cyrus soumit tous les pays compris depuis la mer des Indes et le fleuve Indus, jusqu'à la Syrie et l'Egypte; ensorte que son empire s'étendoit au nord, jusqu'au Pont-Euxin, et au midi, jusqu à l'Ethiopie (*pag* 233.).

Xénophon dans la préface de son histoire (*l.* 1. *p.* 2.), dit que Cyrus étant sorti de la Perse, à la tête d'une armée peu nombreuse, devint roi des Médes et des Hyrcaniens par le seul choix de ces peuples; qu'il subjugua les Syriens, les Assyriens, les Arabes, les Cappadociens, les peuples de l'une et l'autre Phrygie, les Lydiens, les Cariens, les Phœniciens et les Babyloniens, qu'il régna aussi sur les Bactriens, les Indiens, les Ciliciens, les Saques, les Paphlagoniens (1), et sur plusieurs autres

1 Xénophon ajoute à ces peuples une nation que quelques manuscrits nomment Βουδῖνοι, et d'autres Μαγαδιδοί: mais comme ce dernier nom est inconnu et que le premier est celui d'un peuple de la Schytie européenne, où Cyrus n'a point porté ses armes, j'ai cru pou-

peuples, dont il seroit difficile de rapporter les noms; enfin, il ajoute qu'il contraignit les Grecs voisins de la mer, les Cypriens et les Egyptiens à reconnoître son pouvoir.

Ces deux endroits de Xénophon montrent que les différentes provinces de l'empire de Cyrus n'étoient pas gouvernées de la même maniere: il y en avoit de trois espéces; les unes avoient des Satrapes ou gouverneurs persans, les autres avoient conservé leurs anciens rois, lesquels, quoique dépendans du roi de Perse ou du grand roi, lui payant un tribut annuel, et lui fournissant des troupes, gouvernoient cependant leurs états, avec la même autorité, et suivant les mêmes loix qui avoient été en usage avant la conquête: enfin, il y avoit des provinces qui étoient gouvernées immédiatement par le roi de Perse, ou du moins sous son nom, par

voir regarder le nom barbare de cette nation, comme un mot corrompu dont la restitution seroit en même temps très-difficile et très-peu importante.

des magistrats qui recevoient ses ordres immédiatement et ne relevoient d'aucun Satrape.

Ces Satrapes étoient absolus dans leur gouvernement; ils pouvoient lever des troupes et faire la guerre en leur nom, sans engager le corps de la nation; il semble même, qu'outre les tributs ordinaires dont ils avoient l'administration, il leur étoit permis d'en imposer d'extraordinaires en certaines occasions.

L'étendue que Xénophon donne à l'empire de Cyrus, différe de celle que lui donnent Ctésias et Hérodote, en un seul point, c'est-à-dire, par rapport à l'Egypte. Selon ces deux derniers historiens l'Egypte ne fut conquise que par Cambyse, fils de Cyrus; mais peut-être n'est-il pas impossible de les concilier. Xénophon met l'Egypte au rang des pays qui étoient seulement tributaires; par conséquent ce pays avoit conservé ses rois et l'ancienne forme de son gouvernement. Les Persans n'y avoient point

de troupes, ni de Satrapes, et l'on ne pouvoit le regarder comme une province de l'empire Persan, mais seulement comme un royaume dépendant de cet empire. Or, quoiqu'Hérodote ne dise rien de pareil, en termes formels, son récit suppose que Cyrus traitoit Amasis, roi d'Egypte, comme un prince inférieur et dépendant de lui.

Hérodote rapporte *(lib. 3)* que Cyrus, selon les uns, ou Cambyse, selon les autres, avoit fait demander la princesse, fille d'Amasis, pour la mettre au nombre de ses femmes; mais que ce roi prévoyant qu'elle n'obtiendroit pas le rang d'épouse légitime, envoya, au lieu d'elle, la princesse *Nitétis*, fille d'*Apriès*, son prédécesseur, sur lequel il avoit usurpé la couronne. Les égyptiens prétendoient que Cambise étoit fils de Nitétis, et que ce fut pour venger la mort de son aïeul Apriès qu'il porta la guerre en Egypte.

Hérodote rejette avec raison cette

tradition populaire des Egyptiens, et fait voir que la mere de Cambise, nommée *Cassandané*, étoit Persanne, et fille de Pharnaspes du sang des Achæmenides; mais il convient que Nitétis avoit été envoyée par Amasis à Cyrus, qui l'avoit mise dans son serrail; et que Cassandané, jalouse du crédit que cette rivale avoit eu sur l'esprit de Cyrus, avoit inspiré à son fils Cambyse, la haine pour les Egyptiens, qui le porta dans la suite à ravager si cruellement leur pays.

Dans ce récit d'Hérodote, on voit que Cyrus, malgré son amour pour Nitétis, qu il croyoit fille d'Amasis, ne l'éleve pas au rang d'épouse légitime, mais la laisse dans celui de concubine, comme le roi d'Egypte l'avoit prévu. Cyrus auroit-il eu cette conduite avec un prince indépendant de lui, et par conséquent son égal? Le caractere de la royauté ne dépend pas du plus ou du moins d'étendue des états sur lesquels

on regne. Les Persans étoient persuadés de cette maxime, et nous voyons dans l'histoire, qu'ils avoient de très-grands égards même pour les rois qu'ils avoient vaincus; ils leur rendoient leur états, ou du moins ils en laissoient le gouvernement à leurs enfans (1); et si la politique ne permettoit pas de le faire en certaines occasions, alors ils leur donnoient des gouvernemens considérables, dans d'autres provinces de leur empire. Il faut donc supposer que le roi d'Egypte, dont Cyrus envoya demander la fille pour la mettre dans son serrail au rang de ses esclaves et des filles de ses sujets, n'étoit pas un prince indépendant, mais un prince tributaire, qui ne lui pouvoit rien refuser, et qui devoit regarder cette demande comme une faveur.

Il n'est pas étonnant qu'Hérodote ait gardé le silence sur la conquête de l'Egypte, par Cyrus : il nous avertit (*l.* 1

1 Herod. lib. 3, cap. 15. Il en cite plusieurs exemples.

p. 95) qu'entre les différentes manieres de rapporter l'histoire de ce prince, il a choisi celle qui lui a paru la moins glorieuse pour les Persans : par ce motif, il aura supprimé les avantages remportés par Cyrus sur Amasis ; il se croyoit d'autant mieux fondé à le faire, que les prêtres d'Egypte ne lui en avoient rien dit; ils lui avoient caché de même la conquête de l'Egypte par Nabuchodonosor. Ces prêtres amoureux de la gloire de leur pays, et ennemis du gouvernement Persan, sous lequel ils étoient peu considérés, garderent le silence sur l'un et l'autre de ces deux événements qu'ils regardoient comme peu honorable à leur nation.

La conquête de l'Egypte par Nabuchodonosor, est cependant un fait constant dans l'ancienne histoire. Bérose cité par Josephe, disoit en termes formels dans son histoire de Babylone, que ce prince avoit soumis la Phœnicie et l'Egypte; les annales des Phœ-

niciens disoient la même chose ; et Josephe qui avoit lu tous ces anciens historiens dont nous ne connoissons plus que les noms ; (si même nous les connoissons tous ;) Josephe, dis-je, assure que ce fut Nabuchodonosor qui, après avoir ravagé toute l'Egypte, et fait mourir Apriès, établit un autre roi sur le trône (1). Ussérius, Marsham, Perizonius, Prideaux, et les plus habiles chronologistes modernes ont suivi en cette occasion le témoignage de Josephe, et cette circonstance de la protection donnée par Nabuchodonosor à l'usurpation d'Amasis, se lie parfaitement avec les autres faits de l'histoire, et avec les monumens contemporains.

Amasis régna quarante-quatre ans, selon Hérodote (3. *cap.* 14.), et cinquante-cinq ans, selon Diodore (1. *p.* 44). Il mourut dans le temps que Cambyse se préparoit à porter la guerre

1 Jos. contra Ap. lib. 1, p. 1312. Syncel. p. 221. Vide Perizon, origin. Ægyp. cap. 24, p. 474. Joseph. antiq. 10, cap. 9, p. 454.

en Egypte, vers la treizieme année, depuis la prise de Babylone par C,rus, la troisième année de la soixante-troisieme olympiade; selon Diodore, c'est-à-dire, l'an 525 ou 526 avant Jesus-Christ, Babylone avoit été prise par Cyrus l'an 537 qui fut le soixante-dixieme et le dernier de la captivité des Juifs. Si Amasis n'a régné que quarante-quatre ans, comme le dit Hérodote, son regne a commencé l'an 568 avant Jesus-Christ, et le trente-neuvieme de la captivité. S'il a régné 55 ans, il a commencé l'an 577 avant Jesus-Christ, et la vingt-neuvieme année de la captivité ou du regne de Nabuchodonosor sur la Judée.

La ruine de Jérusalem par Nabuchodonosor, tombe à la dix-neuvieme année du regne de ce prince, et de la captivité, où à l'an 587 avant Jesus-Christ: or les écrits des prophetes nous font voir, qu'Apriès régnoit encore en Egypte plusieurs années après la ruine

de Jérusalem. Ces chapitres XXIX, XXX, XXXI et XXXII d'Ezéchiel, sont remplis des menaces que Dieu fait au roi d'Egypte, nommé *Pharaon Hophra*, il lui déclare qu'il sera livré à Nabuchodonosor, roi de Babylone, et que son pays sera ravagé, ses villes détruites, et son peuple mené en captivité. Le prophete nomme *Sin* ou Péluse, *Taphnæ* ou Daphné, *Tzoan* ou Tanis, *On* ou Héliopolis, *Pibeseth* ou Bubaste, *Noph* ou Memphis, *Pathros* ou l'Egypte du milieu, *No* ou Diospolis la fameuse Thebes à cent portes : il ajoute que l'Egypte sera désolée dans toute son étendue, depuis Syené et les frontieres de l'Ethiopie, jusques à *Magdol*, et aux frontieres de Chus ou de l'Arabie.

La prophétie d'Ezéchiel (*cap.* 19. 17.) datée de la trente-cinquieme année du regne de Nabuchodonosor, ou de la vingt-septieme de la déportation du roi Jechonias, parle de la prise de Tyr,

et dit que le temps de la ruine des Egyptiens est proche. Jérémie (44. *v. ult.*) nomme le roi d'Egypte qui régnoit alors, *Pharaon Ophra* ou Apriès, et déclare que Dieu le livrera entre les mains de ses ennemis, et de ceux qui le veulent faire périr, comme il a livré Sédécias, roi de Juda, dans celle de Nabuchodonosor. Ces deux passages prouvent qu'Apriès régnoit encore l'an 35 de la captivité, ou l'an 572 avant J. C. mais que Nabuchodonosor se préparoit à porter la guerre en Egypte, pour joindre ce pays à la Phænicie, et à la Judée, dont il venoit d'achever la conquête. Ces deux passages montrent aussi qu'Amasis, qui a succédé à Apriès n'étoit pas encore monté sur le trône., l'an 35 du regne de Nabuchodonosor; par conséquent la durée de son regne dans Diodore, qui lui donne cinquante-cinq ans, est trop longue de six ans au moins; puisque l'écriture nous apprend qu'Hophra ou Apriès régnoit

encore l'an 572 avant J. C. et 48 ans avant la conquête de l'Egypte par Cambyse. Hérodote qui ne donne que quarante-quatre ans au regne d'Amasis, est plus conforme à la Chronologie de l'écriture, en faisant commencer ce regne l'an 569 ou 570 avant l'Ere chrétienne. Cependant il seroit facile de concilier ces deux auteurs, en supposant que Diodore a compté du commencement de la guerre civile entre Apriès et les Egyptiens révoltés, qui avoient mis Amasis à leur tête; au lieu qu'Hérodote qui donne onze ans de moins à son regne a compté seulement la durée du regne tranquille d'Amasis sur toute l'Egypte, après la défaite et la mort d'Apriès.

Je pourrois employer des prophéties aussi claires que celles de Jérémie et d'Ezéchiel, sur la conquête de l'Egypte par Nabuchodonosor, comme des preuves historiques; mais je veux bien avoir ce ménagement pour la fausse délica-

tesse de nos critiques modernes, de ne m'en servir que comme d'un témoignage d'écrivains contemporains, qui parlent des préparatifs de Nabuchodonosor contre les Egyptiens, ainsi que d'une chose publique et connue de tout le monde.

Josephe nous assure que Bérose et les annales Phoeniciennes faisoient mention de cette guerre et de la conquête de l'Egypte. Ces livres étoient alors communs parmi les Grecs; ainsi l'on ne peut rejetter son témoignage, et il n'y a aucun lieu de douter que les prophéties d'Ezéchiel et de Jérémie n'ayent été accomplies, et que l'Egypte n'ait été assujettie à Nabuchodonosor, quoique les Prêtres Egyptiens n'en ayent rien dit à Hérodote.

L'Egypte faisoit donc partie de l'empire Assyrien; et par la conquête de Babylone, Cyrus qui se trouva aux droits des rois de cette ville, obligea le roi d'Egypte à le reconnoître, et à lui payer

ménite, fils d'Amasis, avoit déjà régné six mois, lorsqu'il fut dépouillé de son royaume; ce qui confirme la chronologie que j'ai établie.

Athénée (*l.* 13.) qui rapporte la même histoire, et qui cite Ctésias pour garant, ajoute à ce récit, que Cambyse trouva tant de charmes dans la possession de Nitétis, qu'il conçut pour elle une passion violente, et que cette passion fut le seul motif de la guerre qu'il déclara à Amasis. Athénée et Ctésias ne songeoient guères à la chronologie lorsqu'ils racontoient cet événement; car, comme leur objet étoit de montrer à quel point les femmes égyptiennes possédoient l'art de perpétuer les passions qu'elles avoient inspirées, même après que la jouissance en avoit amorti la vivacité; s'ils avoient su que Nitétis étoit une vieille fille, et qu'elle avoit quarante ans lorsqu'elle enflamma Cambyse, ils n'auroient pas oublié une circonstance si singuliere, et si propre à prouver ce qu'ils avançoient.

Septieme observation sur la certitude des faits rapportés dans la cyropédie.

Dès le temps de Cicéron, on doutoit que la cyropédie de Xénophon dût être regardée comme une histoire véritable pour le détail des faits. Cette question a été souvent agitée depuis Cicéron, et il paroît que le plus grand nombre des critiques s'est accordé à regarder cet ouvrage comme un roman historique.

Je crois avoir montré dans les six observations précédentes, que ce jugement ne doit pas tomber sur le détail géographique des nations et des provinces dont parle Xénophon : j'ai fait voir qu'il ne contient rien que de véritable ; mais je suis très-éloigné de rien entreprendre de pareil, au sujet du tissu historique de la cyropédie. Je trouve dans ce tissu trois choses qui m'obligent à le rejetter absolument : 1°. que la chronologie y est entiérement vio-

lée; 2°. que Xénophon a supprimé la guerre de Cyrus contre Astyage, roi des Médes, quoique cette guerre soit un fait indubitable; 3°. que pour ajuster les événements, il a feint un Cyaxare, fils d'Astyage, et oncle de Cyrus, inconnu à toute l'antiquité, et dont il a placé le regne entre ceux d'Astyage et de Cyrus; quoique ce dernier ait succédé immédiatement à Astyage, sur lequel il avoit usurpé le trône de Médie.

J'examinerai ces trois points dans autant d'articles différens; après quoi je tâcherai de répondre aux raisons, par lesquelles M. l'abbé Bannier entreprend d'établir la vérité du récit de Xénophon : une partie de ces raisons sont des préjugés favorables à Xénophon, qu'il oppose aux préjugés contraires, que l'on allégue pour ôter toute certitude historique à la cyropédie. J'ai examiné ces préjugés dans la premiere dissertation que j'ai donnée sur cette matiere; nous sommes à-peu-près d'ac-

cord M. l'abbé Bannier et moi, à l'égard de ces préjugés contraires à Xénophon : il faut seulement observer qu'en les réfutant, je n'ai rien décidé pour le fond de la question; je n'ai demandé autre chose, sinon que l'on examinât l'ouvrage en lui-même, et que l'on n'entreprît de le condamner, qu'en conséquence de cet examen. C'est par cette regle, qu'après l'avoir défendu, quant à la géographie, je me crois obligé de l'abandonner sur le reste : c'est une suite des mêmes principes; et si dans ces dissertations imprimées, on trouvoit quelques expressions qui parussent supposer la vérité historique de la cyropédie, ce que je ne crois pourtant pas, je déclare que je ne les entends que relativement aux parties de cet ouvrage dont j'ai entrepris formellement la défense.

ARTICLE PREMIER.

Chronologie de Xénophon.

La cyropédie de Xénophon ne con-

Cyrus y demeura quelques années. Etant retourné en Perse à l'âge de seize ans, il passa encore une année parmi les enfants, assujetti aux regles prescrites à ceux de cette classe ; après quoi entrant dans sa dix-huitieme année, il passa dans la classe des adolescents : il y demeura dix ans entiers, c'est-à-dire, jusqu'à l'âge de vingt-huit ans. Durant cet intervalle, Astyage étoit mort, et Cyaxare lui avoit succédé. Le roi des Assyriens de Babylone se préparant à faire la guerre aux Médes, Cyaxare demanda du secours au roi de Perse son beau-frere : Cyrus fut choisi pour général de l'armée de 30000 Persans qu'on lui envoya. C'est alors que commence la guerre contre les Assyriens et les Lydiens ; Cyrus ayant environ vingt-huit ou vingt-neuf ans, et ayant passé de la classe des adolescents dans celle des hommes faits.

Lorsque Cyrus eut joint ses troupes Persanes à celles de Cyaxare, et qu'il

eût fait divers changements à la maniere de combattre des unes et des autres, il marcha contre les Arméniens, nation tributaire des Médes, mais qui avoit secoué le joug; et il les obligea de reconnoître Cyaxare, de payer le tribut ancien, et de lui fournir des troupes. Cependant il envoya des ambassadeurs au roi des Indiens, voisins du Phase, qui avoit fait offrir sa médiation aux Médes et aux Assyriens; après quoi il revint en Médie, et alla au-devant du roi d'Assyrie et des autres rois ligués contre Cyaxare. Ces princes ayant été défaits dans deux combats différents, Cyrus employa le reste de la campagne à faire une expédition dans la Babylonie, et revint passer l'hiver en Médie. Ces événements remplissent la premiere année de la guerre, et la vingt-neuvieme de la vie de Cyrus. Ce même hiver, les ambassadeurs du roi des Indiens revinrent de la Colchide, et signérent le traité d'alliance, proposé par Cyrus,

après quoi ils passerent en Lydie, pour reconnoître l'état des princes ligués qui faisoient de grands préparatifs.

Au printemps de l'année suivante, (*p.* 141) Cyrus ayant reçu le renfort de 40000 Persans que Cyaxare avoit envoyé demander en Perse, il marcha dans l'Asie mineure au-devant de Crœsus, et des autres princes ligués qui avoient donné rendez-vous à leurs troupes dans la plaine de Thymbrée. L'armée Persane les joignit avant qu'ils eussent quitté ce lieu, et ce fut là que se donna le combat. Cyrus ayant remporté une victoire complette, ne perdit point de temps, il marcha à Sardis, et sans donner à Crœsus, le loisir de se reconnoître, il assiéga et prit la ville : le roi ayant été fait prisonnier, Cyrus se trouva maître de toute la Lydie. Le reste de cette campagne, et probablement toute la suivante, furent employées aux expéditions contre les Cariens et les Phrygiens, voisins de l'Hellespont,

contre les peuples de la grande Phrygie, contre ceux de la Cappadoce, et contre les Arabes de la Mésopotamie. Les peuples de la Paphlagonie, de la Cilicie, et de l'isle de Chypre, se soumirent volontairement (*p.* 186, 187).

Ce fut donc la quatrieme année de la guerre, et la trente-deuxieme de la vie de Cyrus, que ce prince vint mettre le siége devant Babylone : cette place se défendit long-temps, selon Xénophon, et on ne peut gueres donner moins de deux ans de durée à ce siége; ainsi elle ne fut prise que la cinquieme année de la guerre, qui étoit la trente-troisieme de la vie de Cyrus. Ce prince passa la plus grande partie de l'année suivante à régler toutes choses dans cette place, et dans les provinces qui en dépendoient; après quoi il se mit en marche pour retourner en Perse; il passa par Ecbatanes, où il trouva Cyaxare (*p.* 225), qui étoit demeuré en Médie depuis le commencement de la guerre

Cyaxare lui offrit la princesse, sa fille, en mariage (*p.* 226) ; Xénophon l'appele πaῖς, jeune fille; ce qui suppose qu'elle n'avoit gueres que vingt ans au plus. Xénophon dit que Cyrus l'avoit vue, lors de son premier voyage en Médie, et suppose qu'elle étoit dès-lors assez âgée pour être sensible aux caresses de ce prince, qu'elle appeloit son mari. Cyrus étoit sorti de Médie à l'âge de seize ans; en supposant que cette princesse avoit alors trois ou quatre ans, ce qui est le moins qu'on puisse lui donner, il avoit environ treize ans plus qu'elle; et si, lorsqu'il passa à Ecbatanes, il en avoit trente-trois, elle étoit âgée de vingt ans, ce qui est encore beaucoup pour le nom de πaῖς, que lui donne Xénophon: par conséquent, on ne peut raisonnablement expliquer la chronologie de cet auteur, si l'on donne plus de trente-trois à trente-quatre ans à Cyrus, lors de son voyage en Médie, après la prise de Babylone.

Cyrus étant arrivé en Perse, fut désigné roi de ce pays, par son pere Cambyse, et reconnu en cette qualité par les Persans. Après cette cérémonie, il retourna à Ecbatanes, où il épousa la fille de Cyaxare, et fut en conséquence de ce mariage, désigné roi des Medes, après la mort de Cyaxare. Xénophon ne dit point si ce prince accompagna Cyrus dans son retour à Babylone, ou s'il resta à Ecbatanes ; je serois assez porté à croire que Cyaxare ne quitta point la capitale de Médie, parce que Cyrus y alloit passer deux mois tous les ans (233).

Cyrus étant de retour à Babylone, songea à régler le gouvernement de son nouvel empire. Les Satrapes et les rois tributaires eurent ordre de lever des troupes dans leurs provinces, et de les envoyer à Babylone l'année suivante (232) : les ordres de Cyrus ayant été exécutés, il se trouva à la tête d'une armée de plus de 700,000 hommes,

avec laquelle il soumit le reste de l'Asie, depuis l'Indus jusqu'à la mer Méditerrannée, et depuis le Pont-Euxin et la mer Caspienne, jusqu'à l'Ethiopie, et jusqu'à la mer Erythréene (233).

La premiere année de cette nouvelle expédition, étoit la trente-cinq ou trente-sixieme de son âge. Xénophon parle de cette expédition, d'une façon très-générale et très-vague, et ne nous apprend plus rien des événements du regne de Cyrus; il marque seulement qu'il passoit tous les ans, les sept mois de l'hyver à Babylone, les trois mois du printemps à Suse et les deux mois de l'été à Ecbatanes. Xénophon ne détermine point la durée de la vie et du regne de Cyrus; il dit seulement qu'il étoit très-vieux lorsqu'il mourut μάλα πρεσβύτης, et que son pere Cambyse étoit probablement mort depuis long-temps.

Suivant Dinon, auteur d'une histoire de Perse, citée par les anciens (1);

1 Cic. de divinat. 1.

Cyrus étoit mort à l'âge de soixante-dix ans, après un regne de trente ans (1): ainsi il étoit monté sur le trône à l'âge de quarante ans; ce qui ne peut quadrer avec la chronologie de Xénophon, qu'en supposant, contre le système de cet auteur, que le regne de Cyrus a commencé seulement au retour de sa seconde expédition. Le regne de Cyrus a commencé, selon Xénophon, lors de la prise de Babylone, ou du moins lors de son association aux trônes de Perse et de Médie, ce qui est arrivé vers la trente-deux ou trente-troisieme année de son âge, et sept ou huit ans avant sa quarantieme année.

L'ancienne histoire nous fournit deux époques assurées, pour déterminer le regne de Cyrus; savoir, l'année de sa mort et celle du commencement de son regne.

L'année de la mort de Cyrus est,

1 Hérodote, II, *cap.* 214, lui donne 29 ans complets. Ctésias, *lib.* 12, dans Photius, lui attribue 30 ans, de même que Dinon.

selon le canon astronomique des rois de Babylone, la deux cent dix-huitieme de Nabonassar, ou la cinq cent trentieme avant l'ère chrétienne. La chronologie des rois de Perse qui lui ont succédé, et celle des Juifs, s'accordent parfaitement avec celle du canon astronomique. La seconde époque, ou celle du commencement du regne de Cyrus, à la premiere année de la cinquante-cinquieme olympiade, c'est-à-dire, à l'an 560 avant l'ère chrétienne, étoit unanimement reçue par tous les anciens (1); et cette année, comparée à celle de sa mort, prouve que la durée de son regne à été de trente ans au moins, commencés comme le disoient Ctésias et Dinon.

L'époque de la mort de Cyrus et la durée de sa vie etant déterminées, il est facile de fixer les dates des principaux événements rapportés par Xénophon. Cyrus etant mort l'an 530, âgé de soixante-

1 Euseb. *præp. evangel. lib.* 10, *cap.* 10, la donne comme un point de chronologie démontré, et suivi par tous les historiens sans exception.

dix ans, il est né l'an 600 avant l'ère chrétienne ; l'an 589 il alla pour la premiere fois en Médie, auprès de son grand pere Astyage, étant âgé de douze ans ; l'an 585 il retourna en Perse auprès de son pere Cambyse, étant âgé de seize ans. Astyage mourut dans les dix années suivantes, et Cyaxare, oncle de Cyrus, monta sur le trône de Médie avant l'année 573.

L'an 572, Cyrus entrant dans sa vingt-huitieme année, conduisit une armée de trente mille Persans au secours de son oncle Cyaxare, attaqué par le roi d'Assyrie et par celui de Lydie, qui avoient entraîné dans leur parti toute l'Asie occidentale.

L'an 571, premiere campagne de Cyrus âgé de vingt-neuf ans ; défaite des Arméniens et des Assyriens ; expédition dans la Babylonie.

570. Seconde année de la guerre ; Cyrus âgé de trente ans, marche contre les Lydiens et les Assyriens, campe

auprès de Thymbrée ; défaite de Crœsus ; prise de Sardis ; conquête de la Lydie, de la Carie, et de la Phrygie, voisine de l'Hellespont.

569. Conquête de la grande Phrygie, et de la Cappadoce ; préparatifs pour le siége de Babylone.

568. Quatrieme année de la guerre : Cyrus âgé de trente-deux ans, met le siége devant Babylone, le siége de cette ville dura plus d'une anneé.

567. Cinquieme année de la guerre ; prise de Babylone par Cyrus âgé de 33 ans ; voyage de ce prince en Médie et en Perse ; il est désigné roi de ces deux pays, et il épouse la fille de Cyaxare âgée au plus de vingt ans..

566. Cyrus dans sa 34e. année, envoye des Satrapes dans les pays conquis, et se prépare à une nouvelle expédition.

565. Cyrus, âgé de trente-cinq ans, entreprend la conquête du reste de l'Asie, et y employe quelques années.

560. Commencement du regne de Cy-

rus, la premiere année de la cinquante-cinquieme olympiade, selon tous les anciens, et la quarantieme de son âge, selon Dinon. Dans le système de Xénophon il faut placer à cette année la mort de Cyaxare et de Cambyse, auxquels Cyrus succéda dans les royaumes de Médie et de Perse. Xénophon ne savoit pas le temps de leur mort, et se contente de dire que probablement elle etoit arrivée, long-temps avant celle de Cyrus.

530. Mort de Cyrus, âgé de soixante-dix ans, selon Dinon; Xénophon dit seulement que ce prince etoit fort âgé. Onésicrite, cité par Lucien (1), dit que Cyrus avoit près de cent ans, mais Onésicrite étoit un écrivain très-décrié, et son témoignage ne doit pas prévaloir sur celui de Dinon (2).

Dans la chronologie précédente, Xénophon place la défaite de Crœsus et la prise

1 Vid. Voss. de hist. græc. l. 1, p. 60 et 76.

2 De ceux qui ont long-temps vécu.

de Sardis, à la 30e. année de Cyrus, dix ans avant le commencement de son regne, et l'an 570 avant l'ère chrétienne. Cependant, selon tous les autres historiens, la conquête de la Lydie est postérieure au commencement du regne de Cyrus sur les Medes et sur les Perses : cet événement est de l'an 545, comme je l'ai montré dans une autre dissertation (1) ; par conséquent il tombe à la seizieme année du regne de Cyrus, et à la cinquante-sixieme de sa vie ; c'est-à-dire, vingt-six ans plus tard que dans la chronologie de Xénophon.

La date de la prise de Babylone par Cyrus est encore fautive dans Xénophon, qui la place à l'an 567. Le canon astronomique, en marquant la deux cent dixieme année de Nabonassar, ou la cinq cent trente-huitieme avant l'ère chrétienne, pour la premiere du regne de Cyrus à Babylone, montre que cette

1 Recherches sur la chronologie des rois de Lydie, vol. 5 des mémoires, pag. 274.

ville a été prise au plutôt l'an 559, qui étoit la soixante-unieme de la vie de Cyrus et la vingt-deuxieme de son regne. Xénophon, qui met la prise de cette ville à la trente-troisieme année de la vie de Cyrus, suppose que ce prince en a été maître pendant trente-sept ans: cependant son regne n'a duré que neuf ans à Babylone, selon le canon astronomique; c'est une différence de vingt-huit années.

Ces deux anachronismes, l'un de vingt-six ans, l'autre de vingt-huit, roulent sur deux événements importants, et dérangent absolument toute la suite de l'histoire générale: ensorte que cela seul devroit suffire, pour faire regarder l'ouvrage de Xénophon, comme un roman historique, dans lequel la chronologie est absolument violée, plutôt que comme une histoire exacte et véritable pour la suite des faits: mais ce qui rend cette conséquence, tirée des anachronismes de Xénophon, encore plus

sensible, c'est qu'on peut le soupçonner d'avoir altéré exprès la vérité, pour ajuster les événemens de l'histoire de Cyrus d'une façon convenable aux vues dans lesquelles il écrivoit : on en verra les preuves dans les deux articles suivants.

ARTICLE SECOND.

Que Xénophon a supprimé la guerre de Cyrus contre les Medes.

Cicéron dit, au sujet de la cyropédie, que Xénophon en écrivant cet ouvrage, a moins eu en vue de suivre l'exacte vérité de l'histoire, que de donner le modele d'un gouvernement équitable, et d'un empire fondé sur la justice : *non ad historiæ fidem, sed ad effigiem justi imperii.* On ne peut se dispenser d'adopter ce jugement de Cicéron, lorsque l'on apperçoit que Xénophon a passé sous silence la révolte de Cyrus contre son grand-pere Astyage, et la guerre dans laquelle les Perses assujettirent les

Medes. Son dessein étoit de représenter ce prince, non-seulement, comme un grand roi, comme un politique habile, comme un grand capitaine, mais encore comme un prince juste et vertueux : l'usurpation et la violence auroient défiguré ce portrait; ainsi il prit le parti de supprimer dans son histoire des actions qu'il ne pouvoit justifier. Xénophon instruit des vrais principes de la morale, jugeoit des actions des princes, non par les maximes de la politique, et par ce que l'on appelle *raisons d'état*, mais par les principes et les regles de l'équité, qui décide du mérite des actions des hommes, sans aucun égard pour leurs conditions; et il aima mieux manquer à la vérité de l'histoire qu'aux vrais principes de la morale. M. l'abbé Fraguier, dans sa dissertation sur la cyropédie (1), nomme cet ouvrage *un roman de vertu*, et montre que Xénophon l'avoit écrit pour rendre la morale de Socrate plus

1 Mém. de l'académie des belles-lettres, vol. 1, p. 52.

sensible, en mettant sous les yeux un tableau de la conduite qu'elle inspireroit à un prince qu'elle auroit formé.

La guerre de Cyrus contre Astyage est attestée par toute l'antiquité, si l'on en excepte Xénophon dans sa Cyropédie. Hérodote et Ctésias sont d'accord sur ce fait, eux qui sont si opposés sur la plupart des événements principaux de la vie de Cyrus; mais ce qui est décisif dans l'occasion présente, c'est que Xénophon lui-même, dans sa retraite des dix mille, non-seulement fait mention de cette guerre des Perses contre les Medes, mais encore en rapporte des circonstances et des suites qui montrent que c'étoit une chose reconnue de tout le monde.

Les Grecs, après la défaite et la mort du jeune Cyrus (1), ayant pris le parti de retourner en Grece par l'Arménie, et en suivant la rive orientale du Tigre, rencontrerent au de-là du fleuve *Za-*

1 Expédition du jeune Cyrus, p. 308.

batus, les villes de *Larissa* et de *Mespila*; ces deux villes, dont les murailles subsistoient encore (1), avoient été détruites, à ce que dit Xénophon, par le roi de Perse, lors de la guerre dans laquelle les Persans soumirent l'empire des Medes. Xénophon qui parle deux fois de cette guerre, ajoute que c'étoit dans *Mespila* que la reine de Médie s'étoit refugiée, et qu'elle y soutint un long siége contre les Perses. De l'aveu de Xénophon, la puissance des Medes ou leur empire a donc été détruit par un roi de Perse, et il y a eu une guerre assez longue entre les Persans et les Medes : tous les anciens disent que Cyrus a été ce roi de Perse, et en effet, on ne peut en imaginer un autre; on rapporte même avec assez de détail, les divers événemens de cette guerre, pour être persuadé que Xénophon n'a pu ignorer la vérité de ce fait,

1 Larissa avoit deux parasanges, ou 5000 pas de tour. Mespila avoit 15000 pas, ou six parasanges.

et, que s'il l'a supprimé dans sa cyropédie, après en avoir parlé dans sa retraite des dix mille, il ne l'a fait que dans la vue d'effacer dans le portrait de Cyrus des traits qui ne convenoient point à l'idée qu'il en vouloit donner.

Cette guerre ayant occupé les premieres années de la vie de Cyrus, et n'ayant été terminée que vers sa quarantieme année, à laquelle commença son regne sur les Perses et sur les Medes ; Xénophon en la supprimànt, s'est mis dans la nécessité de chercher de quoi remplir le vuide des quarante premieres années de sa vie. Plutôt que de le faire en inventant des exploits imaginaires, qui n'auroient eu aucun fondement dans l'histoire véritable, il a mieux aimé violer la chronologie ; et placer dans la jeunesse de Cyrus des événemens qui avoient rapport à son dernier âge. C'est de-là que sont venus les deux anachronismes de 26 et de 28 ans, dans lesquels il est tombé au sujet

sujet de la prise des villes de Sardis et de Babylone, et au sujet de la conquête du royaume de Lydie et de l'empire des Assyriens.

ARTICLE TROISIEME.

Sur le Cyaxare de Xénophon.

Suivant le témoignage d'Hérodote et de Ctésias, le dernier roi des Medes, celui sur lequel Cyrus fit la conquête de la Médie, se nommoit *Astyage* ou *Apanda*. Hérodote dit qu'il etoit aïeul maternel de Cyrus, et Xénophon lui est conforme à cet égard; mais il ajoute que cet *Astiage* avoit un fils, qu'il nomme Cyaxare, et qui régna avant Cyrus; il etoit depuis quelques années sur le trône de Médie, lorsque Cyrus, âgé de vingt-huit ans, vint à son secours à la tête d'une armée de 30000 Persans, et qui tombe à l'an 572 avant l'ère chrétienne, et douze ans avant l'année dans laquelle nous avons vu que tous les anciens, sans exception, plaçoient

le commencement du regne de Cyrus sur les Medes et sur les Persans.

Ce Cyaxare, inconnu à tous les historiens anciens, a été adopté par Josephe, par les interprètes de l'écriture, et par plusieurs chronologistes modernes, Usérius, Vossius, Marsham, Prideaux, etc. Ce qui les a déterminés à suivre en cette occasion le systême de Xénophon, c'est que ce Cyaxare leur a paru très-commode pour expliquer quelques endroits du prophète Daniel; ils n'ont point eu d'autres raisons; ils se sont persuadés que ce prince devoit être le *Darius Mede* de Daniel, successeur de Balthazar, et par une suite nécessaire, que ce Balthazar étoit le roi de Babylone qui périt, suivant Xénophon, à la prise de cette ville par Cyrus.

On voit d'abord que rien n'est plus foible qu'une pareille raison; quand on ne pourroit expliquer la prophétie de Daniel que par cette hypothese, il vaudroit encore mieux convenir que

nous ne l'entendons pas, que de l'expliquer par une supposition contraire aux témoignages de toute l'antiquité profane. Josephe n'étoit gueres bien instruit de l'histoire de Perse; il ne compte que cinq rois de ce pays, et supprime les cinq derniers qui ont régné pendant cent ans entiers. Cette erreur lui est commune avec les chronologistes juifs; ainsi son suffrage ne peut servir à autoriser le Cyaxare de Xénophon. L'autorité des interpretes, et même celle des Peres dans un point de l'histoire profane, ne peut jamais balancer celle des historiens anciens, parce qu'il ne savent cette histoire que par le rapport de ces mêmes historiens.

Mais ce qui doit faire rejetter absolument ce Cyaxare de Xénophon, c'est que le prophete Daniel dit lui-même, en termes formels, que Cyrus succéda immédiatement à Astyage roi des Médes. Voici comment il s'exprime à la fin du chapitre XIII. *Et rex Astiages ap-*

positus est ad patres suos, et suscepit Cyrus Perses regnum ejus, Astyage fut enseveli dans le sépulcre de ses ancêtres, et Cyrus, Persan de nation, régna à sa place. Donc Cyrus a succédé immédiatement à Astiage au royaume de Médie. Donc le Cyaxare de Xénophon n'a point régné entre ces deux princes; et il faut préférer au témoignage de Xénophon celui d'Hhérodote, de Ctésias, de Trogue Pompée, etc. conforme à celui de Daniel, contemporain de Cyrus. Je sais que les protestants ne reçoivent pas ce XIII[e] chapitre de Daniel, parce que ce chapitre et le suivant ne sont pas dans les bibles hébraïques que nous avons maintenant; mais Théodotion les avoit trouvés dans les manuscrits hébreux dont il s'étoit servi pour sa traduction; et quoiqu'il puisse y avoir quelques difficultés sur leur authenticité, elles ne doivent pas empêcher qu'on ne les regarde au moins comme un fragment d'un ancien ouvrage, dont l'au-

torité est certainement préférable à celle de Josephe ; à l'egard des catholiques, la chose est sans difficulté, ils reconnoissent ces deux chapitres pour une partie authentique du livre de Daniel, et le dernier verset du XIIIe. chapitre ne leur permet pas de soutenir le Cyaxare de Xénophon.

ARTICLE QUATRIEME.

Examen de la conformité de Xénophon avec l'écriture.

Après avoir montré dans les trois articles précédents, 1o. que la chronologie de Xénophon est entiérement fausse; 2o. qu'il a supprimé de dessein prémédité le récit de la guerre de Cyrus contre Astyage ; 3o. qu'il a supposé, contre la vérité de l'histoire, un Cyaxare, fils d'Astyage, qu'il fait régner avant Cyrus ; il me reste à répondre aux raisons par lesquelles on entreprend de prouver la vérité de l'histoire de Xénophon. La plus grande partie de ces

raisons avoient déjà été proposées par Usserius, par Marsham, par Prideaux, par le R. P. de Tournemine et par plusieurs autres chronologistes. M. l'abbé Bannier les a mises dans un nouveau jour, et a tâché d'y ajouter une nouvelle force. J'examinerai ces raisons en elles-mêmes, sans aucun égard à ceux qui les ont proposées; car ce n'est point leur réfutation qui est mon objet, c'est la connoissance de la vérité dans le point d'histoire duquel il s'agit ici.

Toutes ces raisons vont à prouver la conformité de la cyropédie avec plusieurs endroits de l'écriture. M. des Vignoles, dans un plan de chronologie publié depuis quelques années (1), dit, *que si cette conformité étoit réelle, elle seroit plus propre à rendre suspecte la vérité de l'histoire sainte, qu'à la confirmer, parce que la cyropédie de Xénophon porte tous les caracteres*

1 Lettre écrite de Berlin, en 1721, aux auteurs de la bibliothéque germanique. *Vol. 3, pag. 125.*

d'un roman, et a été regardée comme telle par les payens mêmes. Ce plan de chronologie montre que M. des Vignolles a étudié la matiere avec beaucoup de soin, et que son suffrage doit être de grand poids. Je crois cependant que le principe qu'il avance ici est un peu hazardé, et je suis bien éloigné de l'adopter.

Je suis persuadé pour moi, que si l'on compare sans prévention l'histoire de Xénophon avec les endroits de l'écriture, allégués par les défenseurs de la cyropédie, loin d'y appercevoir quelque conformité, on y découvrira des oppositions formelles. Je dis, si l'on compare sans prévention; car les partisans de la cyropédie ne l'ont trouvée conforme au livre de Daniel, que parce qu'ils ont expliqué cette prophétie, non par elle-même, mais par les suppositions qu'ils avoient faites d'avance. Le rapport que l'on trouve entre le détail que Xénophon fait du siege de Babylone,

et plusieurs endroits des prophetes, ne donne aucun avantage à cet historien, puisqu'il ne dit rien qui ne se trouve dans Hérodote, quoiqu'avec moins d'étendue. Il y a encore quelques autres conformités qui ne consistent que dans la maniere d'adapter certains endroits de Daniel, au systême que l'on s'est formé pour l'histoire de Babylone; mais ces conformités ou convenances sont une suite et une dépendance de ces systêmes, et non pas la preuve de leur vérité; elles se rencontrent également dans des systêmes opposés; ainsi elles ne peuvent servir à fonder la préférence d'un de ces systêmes et l'exclusion des autres.

La grande conformité que l'on croit appercevoir entre Xénophon et le prophete Daniel, celle que l'ont croit suffisante pour établir la préférence que l'on accorde à l'historien grec, dépend de ce qu'il dit de la prise de Babylone, de la destruction de l'empire des Assyriens par Cyrus, de la mort du roi qu'il nomme

un prince impie, et que l'on croit le même que le Balthazar de Daniel, enfin, de ce qu'il dit du regne de Cyaxare, oncle de Cyrus, à Babylone : car on suppose qu'outre la couronne des Medes qu'il tenoit de son pere Astyage, il régnoit aussi sur les Perses; que par conséquent Cyrus étoit son sujet, et que c'étoit pour lui qu'il avoit fait la conquête du royaume de Lydie, et de celui de Babylone. De-là on conclud que le Darius Méde de Daniel, successeur de Balthasar, et que l'on suppose avoir régné, non-seulement sur les Babyloniens, mais encore sur les Medes et sur les Perses, ne peut être différent du Cyaxare de Xénophon. Or, comme cet historien est le seul qui parle de ce Cyaxare, si Daniel ne peut être entendu qu'en admettant le systême historique de la cyropédie, il est clair que cet ouvrage doit être préféré à toutes les autres histoires.

Je pourrois me dispenser d'examiner

ce raisonnement, et d'y répondre en détail; car ayant montré plus haut que le Cyaxare de Xénophon est un personnage fabuleux, et dont le regne sur les Medes, est formellement détruit par Daniel; toute la suite du raisonnement tombe d'elle-même : cependant je veux bien suivre les partisans de Xénophon, et répondre pied à pied à leur prétendue démonstration. Sans me servir des propositions établies ci-dessus, je ferai voir que même en supposant la cyropédie une histoire véritable, elle est opposée au prophete Daniel, bien loin de lui être favorable. Je commence par établir le vrai système de la cyropédie de Xénophon, parce que ceux dont j'examine l'opinion, ne l'ont pas représentée fidélement.

1o. Cyaxare II régnoit sur les Medes. Les Perses faisoient un état séparé, allié, mais non dépendant de celui des Medes; et quoique Cyrus obéît à Cyaxare, c'étoit comme son neveu, c'étoit comme

plus jeune que lui, et non comme son sujet. On peut voir de quelle façon Xénophon rapporte le racommodement de Cyrus et de Cyaxare, après l'expédition de Chaldée, entreprise sans l'ordre et sans la participation de Cyaxare. Cyrus traite avec le roi des Medes, et lui parle comme un prince son égal et commandant une armée indépendante de lui. Après la conquête de la Lydie, et des autres royaumes de l'Asie mineure, Cyrus en regle le gouvernement sans attendre les ordres de Cyaxare, sans même lui demander son avis; il en fait autant après la prise de Babylone, il y met garnison Persanne, il y établit des impôts, et il envoye des Satrapes dans les provinces conquises sans la participation de Cyaxare. Il est vrai qu'il lui réserve une part du butin fait sur les vaincus, et qu'il lui destine un palais dans Babylone, mais cela même est un acte de souveraineté. S'il eût été sujet du roi des Medes, il n'eût pas été en

droit de faire la part de son maître, et de s'approprier le reste à lui et aux Persans. C'est là un présent que fait Cyrus à son oncle, et même un présent que Cyaxare étoit en droit de demander, puisque ses troupes avoient eu une grande part à la guerre.

Lorsque Cyrus passe à Ecbatanes, après la prise de Babylone, Cyaxare lui offre sa fille en mariage; Cyrus ne l'accepte que sous la condition que son pere Cambyse y consentira : s'il eût été sujet de Cyaxare, l'autorité royale eût rendu le consentement de Cambyse inutile, et la condition mise par Cyrus à son acceptation eût blessé Cyaxare, que Xénophon nous représente comme un prince extrêmement jaloux de son autorité. D'Ecbatanes, Cyrus passe à Persepolis où les états généraux du royaume de Perse lui prêtent serment, et le reconnoissent pour successeur de Cambyse, sans qu'il soit fait aucune mention de Cyaxare; son consentement

auroit cependant été nécessaire, si la Perse eût été une province de son empire. On ne trouve rien dans la cyropédie qui fasse penser que Cyaxare ait régné sur les Perses; donc s'il étoit vrai, comme le suppose la prétendue démonstration, que le Darius Mede de Daniel eût régné sur les Medes et sur les Perses, ainsi que sur les Babyloniens, ce prince seroit très-différent de Cyaxare, qui n'a régné que sur les Medes seuls.

2°. Le Cyaxare de Xénophon étoit à Ecbatanès pendant le siege de Babylone; et s'il vint dans cette derniere ville, ce ne fut que deux ans au plutôt, après sa prise par Cyrus, comme on l'a vu dans le détail chronologique du premier article : or, le Darius de Daniel monta sur le trône de Chaldée aussitôt après la mort de Balthazar. Le récit de Daniel ne permet pas de douter que Darius ne fut à Babylone, et qu'il ne gouvernât cette ville par lui-même; donc il est différent du Cyaxare de Xénophon.

3o. Le roi sur lequel Cyrus prit Babylone, fut non-seulement le dernier roi assyrien, mais encore le dernier roi de cette ville, qui cessa d'être capitale d'un empire; le royaume des Assyriens ayant été absolument éteint, et la Babylonie avec les états qui en relevoient, étant devenue une province dépendante de l'empire des Perses. Ce prince régnoit depuis cinq ans; son pere auquel il succéda ayant été tué dans un combat dès la premiere année de la guerre.

Xénophon le nomme un prince *impie*, *ἀνόσιον*, mais cette impiété ne doit pas s'entendre du mépris de la religion : le terme ne le signifie pas nécessairement. Xénophon lui donne ce titre à cause des actions injustes et barbares qu'il en rapporte à l'occasion de Gadates, et du fils de Gobryas; mais quand bien même cette impiété devroit s'entendre du mépris des dieux, elle n'auroit aucun rapport à la profanation des vases du temple

des juifs par Balthazar. Cette profanation n'étoit regardée comme une impiété, que par ceux qui adoroient le dieu des juifs; les idolâtres n'en portoient pas le même jugement.

Daniel nous apprend qu'après la mort de Nabuchodonosor, roi de Babylone, son fils Balthazar lui succéda : il lui donne en cinq endroits différents du chapitre Ve. (5. v. 2. 11. 13. 18. 22.), le titre de *fils* de *Nabuchodonosor*, du roi qui avoit pris Jérusalem et brûlé le temple, emporté les vases sacrés, et réduit les Juifs en servitude; de celui-là même que Dieu avoit châtié, et que ce châtiment avoit fait rentrer en lui-même. Les termes de Daniel ne se peuvent entendre que d'un fils de Nabuchodonosor, et il n'est pas possible de supposer qu il s'agit là seulement d'un petit-fils, ou même d'un descendant de ce conquérant.

Il est vrai que le quatrieme livre des rois (25, 27), Jérémie (50, 2, 31),

Bérose, Mégasthènes et le canon astronomique (1), nomment le fils et le successeur de Nabuchodonosor, *Evilmérodach*; et que ce nom de Balthazar n'est donné à aucun des rois de Babylone; mais nous trouvons dans Baruch de quoi résoudre cette difficulté, puisque nous voyons qu'il donne le nom de Balthazar au fils de Nabuchodonosor, à celui qui étoit destiné à lui succéder, et qui étoit, en quelque façon, associé à la souverainneté. Dans la lettre qu'il écrit au nom des Juifs transportés à Babylone, à ceux qui étoient demeurés à Jérusalem, il les exhorte (2) à prier pour la vie du roi Nabuchodonosor, et pour celle de son fils Balthazar : *orate pro vitâ Nabuchodonosor regis Babylonis et pro vitâ Balthasar filii sui... ut vivamus sub umbrâ Nabuchodonosor regis Babylonis, et sub umbrâ Balthasar filii ejus, et serviamus eis, et inveniamus gratiam in conspectu*

1 Jos. cont. Apion. 1, 1344. Euseb. præp. 9, cap. 40, 41

2 Baruch. 1, vers. 11, 12.

eorum. On voit par-là que le fils de Nabuchodonosor avoit porté le nom de Balthazar, du vivant de son pere, et que, quoiqu'il eût pris le titre d'Evilmérodach, en montant sur le trône, Daniel a pu continuer de le désigner par son premier nom.

Cette premiere observation forme une différence absolue entre le Balthazar de Daniel, et le roi de Babylone de Xénophon. Ce dernier avoit succédé à son pere tué dans un combat, et avoit régné cinq ans. Si le Balthazar de Daniel est le même que le roi impie de Xénophon, ce dernier aura été fils de Nabuchodonosor, et il faudra supposer que Nabuchodonosor sera aussi le roi d'Assyrie, tué dans un combat, cinq ans avant la prise de Babylone par Cyrus (1). Comment ajuster cette circonstance avec ce que nous apprennent Bérose, Mégasthènes, etc., que Nabuchodonosor mourut de maladie, vingt-trois ans au moins

1 Jos. cont. Ap. 1, pag. 1344. Euseb. 9, c. 40.

avant la prise de Babylone. La durée de ces vingt-trois ans postérieurs à Nabuchodonosor, est constatée d'une maniere indubitable par le canon astronomique des rois chaldéens, et par plusieurs observations d'éclipses rapportées par Ptolémée, et marquées par les astronomes, aux années du regne des successeurs de Nabuchodonosor.

Il faut encore supposer dans cette hypothèse, que le Balthasar de Daniel, fils de Nabuchodonosor, a vécu et a régné jusqu'à la prise de Babylone par Cyrus, ou jusqu'à la fin de la captivité; et comme le roi impie de Xénophon n'a régné que cinq ans, il faut supposer, par une conséquence nécessaire, qu'il a commencé à régner la soixante-cinquieme année de la captivité. Comment accorder cela avec ce que nous apprennent Jérémie (52, *v.* 31) et le quatrieme livre des rois (25), que Evilmérodach, fils de Nabuchodonosor, monta sur le trône à la fin de la trente-septieme année depuis la déporta-

tion de Joachim. Cet événement étoit de la huitieme année de Nabuchodonosor, à ce que nous apprend le livre des rois : ainsi le commencement d'Evilmérodach tombe à la quarante-quatrieme année après celui de son pere Nabuchodonosor. La premiere année du regne de ce prince avoit été la premiere de la captivité de soixante-dix ans ; on ne peut en placer le commencement plutôt, puisque la captivité fut prédite par Jérémie (25, *v.* 6), la premiere année de Nabuchodonosor. Evilmérodach ayant commencé à régner la quarante-quatrieme année de la captivité, elle a duré encore vingt-six ans ; et s'il n'a régné que cinq ans, comme il le faut supposer en le faisant le même que le roi impie de Xénophon, la captivité aura duré encore vingt-un ans après la prise de Babylone par Cyrus ; et comme ce prince n'a régné que neuf ans à Babylone, le retour des Juifs et la fin de la captivité ne seront arrivés que la sixieme année de Darius, treize ans après

la mort de Cyrus, quoique l'écriture nous apprenne que les Juifs avoient été renvoyés à Jérusalem dès la premiere année du regne de Cyrus.

Bérose (1) et le canon astronomique, ne donnent que deux ans de regne à Evilmérodach; Daniel (*c.* 8) fait mention de la troisieme année de Balthasar, mais cette difficulté ne doit point arrèter, dès que l'on sait que les Babyloniens n'attribuoient aux rois que les années qui avoient commencé sous leur regne, et qu'ils les leur attribuoient toutes entieres, quand même ils seroient morts avant qu'elles fussent révolues (2); ce qui est encore en usage à la Chine; on comprend par-la qu'Evilmérodach ayant régné deux ans et demi, la derniere année de son regne n'etoit comptée que pour la seconde quoiqu'elle fut en effet la troisieme.

1 Berose ap. Joseph. con. Apion.

2 Vid. *Dodwel. append. ad dissertat. Gyprian.* §. 25, p. 38. On a des preuves indubitables pour les rois de Perse du canon astronomique.

Le roi Balthasar fut tué dans un festin, après avoir élevé le prophete Daniel à la troisieme place du royaume, pour récompense de lui avoir expliqué une vision qui l'avoit effrayé lui et toute sa cour. Après la mort de Balthasar, Darius le Méde fils d'Assuérus, âgé de soixante-deux ans, lui succéda. Ceux qui prétendent que Xénophon est conforme à Daniel, supposent que ce Darius, Méde de naissance et fils d'Assuérus, et le même que Cyaxare fils d'Astyage, et oncle de Cyrus, qu'ils font régner à Babylone, contre le témoignage de Xénophon, ainsi que je l'ai montré. Le nom d'Assuérus, pere de Darius, n'a aucun rapport, avec celui d'Astyage, pere de Cyaxare C'est le nom de Cyaxare, qui, comme de très-habiles gens l'ont fait voir, ressemble à celui d'Assuérus, et peut-être pris pour le même (1)

1 Scaliger, *append. ad emend. tempor. pag.* 20, lit sur l'hébreux de Daniel, *Oxuares*, ou *Axurs*, et *Ochosarses*, au lieu de l'Assuérus de la vulgate.

Voyez la dixieme dissertation du r. p. de Tournemine, pag. 452 de la derniere édition du Ménochius.

d'ailleurs l'âge de ce Darius Méde quadre avec le temps de Cyaxare 3e. roi des Medes, beaucoup mieux qu'avec celui d'Astyage. Son fils Cyrus succéda à cét Astyage l'an 560 avant Jesus-Christ, comme on l'a vu ci-dessus ; Astyage avoit régné trente-cinq ans, et avoit commencé l'an 595. Cyaxare avoit régné quarante ans, et par conséquent etoit monté sur le trône l'an 635.

Darius le Méde succéda au fils de Nabuchodonosor, selon Daniel, et par conséquent il est le même que le *Neriglissor ou Nericassolassar* de Bérose, de Mégasthénes et du canon astronomique, qui commença de régner l'an 189 de Nabonassar, 559 avant l'ère chrétienne ; s'il avoit alors soixante-deux ans, il étoit né l'an 620, et la seizieme année du regne de Cyaxare, roi des Médes.

Nabuchodonosor avoit epousé une princesse du sang royal de Médie, à ce que nous apprend Bérose, et ce fut pour elle qu'il fit construire ces fameuses

terrasses dont les anciens ont tant parlé (1). Alexandre Polyhistor qui la nomme Aroëtis, dit qu'elle etoit fille d'Astyage ; quoi qu'il en soit de ce dernier article, on ne sera pas étonné de voir un prince de Médie, frere d'Astyage (2), aller chercher une retraite auprès de Nabuchodonosor, qui avoit épousé sa soeur ou sa niece, de le voir épouser une fille de Nabuchodonosor, et succéder à son beau-frere Evilmérodach, comme le rapportent Bérose et Mégasthenes. Daniel, après avoir raconté la mort de Balthasar fils de Nabuchodonosor, tué dans un festin, dit que Darius le Mede lui succéda ; Bérose et Mégasthenes disent que Neriglissor qui avoit épousé la sœur d'Evilmérodach, fils de Nabuchodonosor, conspira contre lui, lui ôta la vie, et s'empara de la royauté. La parité est entiére, et la différence des noms de Darius et de Neriglissor ne doit pas

1 Joseph. antiq. 10, 11. Syncel. chronograph. pag. 210.
2 Joseph. cont. Ap. ubi sup. Euseb. præpar. 9, 40.

arrêter, car l'identité des personnes est prouvée, et Daniel appelle cet usurpateur du nom qu'il portoit avant que de monter sur le trône, de même qu'il donne au fils de Nabuchodonosor celui de Balthasar, qu'il avoit quitté pour prendre celui d'Evilmérodach, lorsqu'il avoit succédé à son pere.

Darius le Mede ou Neriglissor régna quatre ans commencés (1) et laissa la couronne à son fils Laborosoarchod encore enfant, et petit fils de Nabuchodonosor par sa mere. Ce jeune prince qui n'étoit pas encore sorti de l'enfance, ne régna que neuf mois; son regne n'est pas marqué dans le canon astronomique, sans doute parce que les neuf mois de son regne faisoient partie de la quatrieme année de celui de son pere. Il périt par une conspiration, et les conjurés mirent sur le trône un d'entr'eux qui n'étoit pas de la famille royale, comme l'observe Mégasthènes; et par-là s'accomplit la

1 Berose et Megasth. ib.

prophétie

prophétie de Jérémie (27, *v.* 7) qui, dès les premieres années du regne de Nabuchodonosor, avoit prédit que le sceptre de Babylone sortiroit de la famille de ce prince, après la troisieme génération : *et servient Nabuchodonosori et filio ejus et filio filii ejus.* Josephe dit que celui qui fut mis sur le trône de Babylone, par les conjurés, se nommoit *Naboandel*; Bérose et le canon astronomique l'appelent *Nabonade.* Mégasthènes le nommoit *Nabannid'ochus*, c'est le même que le *Labynet* d'Hérodote. Ce prince régna dix-sept ans entiers; il marcha à la tête d'une armée contre Cyrus, lorsque celui-ci vint attaquer la Babylonie, et ayant perdu un combat, il se retira avec les débris de son armée, dans la ville de Borsippe ; mais tandis qu'il cherchoit à rassembler de nouvelles troupes pour aller attaquer Cyrus, occupé au siege de Babylone, cette ville fut surprise par le stratagême connu de tout le monde; il se vit lui-même assiégé dans Borsippe

par Cyrus, et prit le parti de se remettre entre les mains du vainqueur, qui le reçut avec bonté, et lui donna le gouvernement de la Carmanie. Voilà ce que nous apprend Bérose dans les fragmens de son histoire chaldéenne, écrite sur les mémoires des prêtres de Babylone, et tous ces traits sont également éloignés de l'histoire de Xénophon et du récit de Daniel.

Balthazar étoit fils de Nabuchodonosor, comme on l'a vu, au lieu que Nabonnide étoit un simple particulier, qui n'avoit aucune alliance avec la famille de son prédécesseur. Ce seroit supposer ce qui est en question, que de rejetter en cette occasion, avec Prideaux (1), le témoignage de Bérose et de Mégasthènes, parce qu'ils ne s'accordent pas avec Daniel; il faudroit avoir prouvé auparavant que le Balthasar du prophete est le même que le Nabonnide de ces deux historiens: il

1 Tom. 1, p. 279, année 538.

faut expliquer les écrits des prophetes par l'histoire, et non les historiens par les interprétations que nous donnons aux prophetes; c'est, ce me semble, une des premieres regles de la critique sacrée.

Les circonstances de la mort de Balthasar sont absolument opposées à l'histoire du dernier roi de Babylone : on vient de voir le récit qu'en faisoient Bérose et Mégasthènes; Xénophon se contente de dire que ce roi fut tué dans son palais, en combattant contre les soldats de Cyrus. Daniel décrit au chapitre Ve. la vision effrayante qui troubla la joie de ce festin, dans lequel Balthazar avoit fait servir les vases du temple de Jérusalem, soit à faire des libations à ses dieux, soit à augmenter la pompe et le luxe du repas; après quoi il rapporte l'explication qu'il donna à ce prince, de trois mots qu'une main céleste avoit tracés à ses yeux sur la muraille de la salle. Daniel déclara à Balthazar, que ses crimes avoient comblé la mesure, que

la fin de son regne étoit arrivée, et que son royaume seroit déchiré et livré aux modestes et aux Persans. C'étoit là une prophétie bien claire de la conquête de Babylone par les Persans; mais c'étoit une prophétie, c'est-à-dire, la prédiction d'un événement futur, qui ne pouvoit être connu que par révélation, et que l'esprit humain ne pouvoit prévoir naturellement. Si la ville eût été assiégée alors, si l'Euphrate ayant été détourné de son lit, eût donné dans ce moment même entrée aux Persans dans la ville; si aussi-tôt après l'explication de la vision de Balthazar, les troupes de Cyrus eussent attaqué le palais, comme le dit Prideaux (1); il me semble que Danie pouvoit savoir toutes ces choses sans révélation : la conduite du roi de Babylone, la connoissance de son caractere, et de l'habileté de Cyrus devoient faire prévoir à Daniel quelle seroit la fin de cette guerre.

1 Vol. 1, pag. 271, année 539.

La prédiction de Daniel fut donc une véritable prophétie, et par conséquent précéda l'événement de quelque temps. Sur-le-champ Balthazar le fit revêtir d'une robe de pourpre, lui fit mettre un colier d'or, et le déclara solemnellement l'un de ses trois premiers ministres : ces ornements étoient apparemment les marques de cette dignité.

Balthazar fut tué cette même nuit, à ce que nous apprend le prophete Daniel, mais il ne parle point de la prise, ni du ravage de la ville ; il ne dit point que la prophétie qu'il venoit de faire fut accomplie alors : il se contente de nous apprendre que Darius, Mede de nation, et âgé de soixante-deux ans, monta sur le trône. Le terme dont il se sert, n'emporte point même l'idée d'un prince qui s'empare d'un état à main armée, et qui le soumet à un royaume dont il étoit déjà possessenr, il ne désigne qu'une succession ordinaire (1) :

1 Vid. Grot. Dan. 5, 31.

Darius successit in regnum, dit la vulgate, le texte dit seulement (1), que *Darius fut fait roi.* Daniel auroit-il exprimé ainsi la conquête de Babylone par le roi des Medes ?

La révolution qui mit ce Darius sur le trône, ne causa même aucun changement à la forme du gouvernement établi sous Balthazar : ce que l'on ne peut dire de la conquête de Babylone par Cyrus; car ce prince qui mit une garnison Persane, et des magistrats ennemis des Chaldéens ou Assyriens, et ordonna, à ce que nous apprend Bérose, que l'on rasât toutes les fortifications extérieures de cette ville, dont il craignoit la révolte.

Le royaume de Babylone demeura gouverné sous Darius, comme il l'avoit été sous les rois précédents, par trois ministres suprêmes, auxquels les Satrapes inférieurs rendoient compte, et

1 Scalig. *append. ad emend. temp. pag.* 16, traduit ces mots, *et Darius Medus traditum regnum accepit.*

Daniel conserva parmi ces trois Satrapes le rang que lui avoit donné Balthazar (6, 2) : le changement n'étoit donc arrivé que dans la personne du roi : ceux qui lui avoient ôté la vie, en avoient mis un autre sur le trône, et ce nouveau roi laissa subsister l'ancienne forme de l'administration (5, 29).

Prideaux (1) et quelques autres défenseurs de Xénophon objectent que, selon Daniel, ce Darius divisa l'empire de Babylone en cent vingt provinces ou gouvernements. Cette division ne peut regarder, dit-on, le seul royaume de Chaldée qui étoit trop peu considérable, mais se doit rapporter à celui des Perses. Sous Cyrus, l'empire de ces peuples, augmenté des conquêtes de Cambyse et de celles de Darius, ne comprenoit, disent-ils, au temps d'Esther, que cent vingt-sept provinces ; ainsi le seul état des Chaldéens, qui ne faisoit pas la

1 Prid. hist. des Juifs, p. 279, année 538.

Diss. additæ Menochio, edit. Paris, p. 758, column. 1.

septieme partie de l'empire Persan, ne pouvoit être divisé en cent vingt provinces.

Il y a bien des choses à dire sur cette preuve. 1o. Daniel ne parle point d'une division en cent vingt provinces, mais dit seulement, que Darius établit cent vingt officiers ou Satrapes, qui rendoient compte de la recette des deniers publics à trois surintendants ou ministres, desquels Daniel étoit un. 2o. Ce que l'on dit de l'étendue de l'empire Persan au temps d'Esther, n'a nulle application au point dont il s'agit; rien n'est plus incertain que le temps auquel est arrivée l'aventure d'Esther, les interprétes se sont partagés sur l'époque de cet événement, et ils ne réussissent qu'à détruire mutuellement les hypothèses qu'ils combattent. De toutes ces hypothèses, la moins probable est celle qui place Assuérus après le regne de Cyrus à Babylone, et après le retour des Juifs à Jérusalem; soit parce que l'âge de Mar-

dochée, oncle d'Esther, n'y peut gueres convenir ; soit parce qu'il n'est pas dit un mot dans le livre d'Esther, de la construction du temple, ni de la permission de bâtir les murailles de Jéruralem, accordée par Cyrus. Aman se fût servi de ces prétextes pour rendre les Juifs redoutables ; car les livres d'Esdras nous apprennent que leurs ennemis firent révoquer la permission que Cyrus leur avoit accordée, et que la construction des murailles de Jérusalem étoit un prétexte que l'on prenoit pour les rendre suspects. Après la punition d'Aman, Esther et Mardochée en auroient parlé à Assuérus, et auroient démandé la révocation des ordres donnés pour empêcher l'effet de l'édit de Cyrus : cet édit si favorable à la religion juive, et par lequel Cyrus reconnoît que c'est du Dieu des Juifs qu'il tient son empire et sa puissance, est une chose dont Esther et Mardochée auroient fait mention.

3o. Enfin, l'argument tiré du peu d'étendue du royaume de Babylone, prouve trop; car, sans examiner si on ne le resserre pas dans des bornes trop étroites, il suffit d'observer que ces cent vingt Satrapies devoient être de très-petits cantons, et non pas des provinces ou gouvernements, puisque l'empire des Perses, sous Darius et sous Xerxés, ne contenoit que vingt-une provinces, quoique la Thrace, les îles de la mer d'Ionie, l'Egypte et une partie de l'Inde, eussent été ajoutées par les successeurs de Cyrus (1).

Prideaux (2) dit que Darius gouvernant selon les loix des Medes et des Persans, cela ne peut être arrivé que lorsque les Medes et les Perses se furent emparés de Babylone, et par conséquent après la conquête de cette ville par Cyrus. Prideaux (6, 2, 8, 15) se contente d'indiquer deux endroits de

1 Herod. 3, 95.

2 Page 279, année 538.

Daniel ; mais les circonstances du récit de ce prophete, prouvent le contraire de la conséquence que l'on en tire. Voici ce qu'il nous apprend.

La faveur de Daniel auprès de Darius augmentant tous les jours, les Satrapes babyloniens craignirent qu'il ne devînt le premier et le seul ministre : en effet, le roi avoit dessein de lui confier l'administration en chef, et pour l'empêcher de l'exécuter, ils cherchérent les moyens de perdre Daniel (6, 4); son administration ne leur donnant aucune prise, ils crurent que sa religion leur en fourniroit un prétexte. Après s'être assemblés dans cette résolution, ils vont trouver le roi, et lui déclarent que l'avis de tous ses ministres, des Satrapes, des magistrats et des capitaines, est qu'il fasse un édit pour suspendre l'exercice de tout culte religieux pendant trente jours, avec défense, sous peine de la vie, d'adresser des prieres à aucune divinité ; ils lui demandent de signer cet

édit, et d'y ajouter une clause qui le rende inviolable, comme les loix des Medes et des Perses (1).

Darius leur accorda cet édit sans en prévoir les conséquences, et même sans savoir ce que signifioit la clause qu'ils y avoient fait ajouter; car lorsqu'ils lui eurent prouvé que Daniel avoit contrevenu à la loi, il voulut sauver son ministre, et lui faire grace : mais ses efforts furent inutiles; les Satrapes lui apprirent qu'il s'étoit lié les mains, et qu'il n'avoit pas ce pouvoir, les loix des Medes et des Perses étant telles que le roi lui-même n'y pouvoit rien changer, lorsqu'il les avoit confirmées. Ces loix devoient être semblables aux actes du parlement d'Angleterre, auxquels le roi n'a pas le pouvoir de toucher.

Rex satis contristatus est pro Daniele (6, 14), *posuit cor ut liberaret eum, et usque ad occasum solis labo-*

(1) Voyez la paraphrase chaldéenne sur le verset 8.

rabat .... Viri autem dixerunt ei : scito rex quia lex Medorum atque Persarum est ut omne decretum quod constituerit rex, non liceat immutari (6, 15).

Le roi avoit extrêmement à cœur de sauver Daniel dont il connoissoit l'innocence (6, 18); mais il fut obligé de le livrer, et se retira dans son palais, accablé d'une douleur qui ne lui permit ni de manger, ni de dormir.

Au chapitre XIVe. qui contient la même histoire, avec quelque changement dans les circonstances, ou du moins une histoire à-peu-près pareille, arrivée à Daniel sous le même Darius: les Babyloniens vont trouver le roi, et le menacent de le tuer, lui et toute sa famille, s'il ne livre Daniel: *interficiemus te et domum tuam* (14, 18); et il est contraint de le livrer. *Necessitate compulsus quòd irruerent in eum vehementer.*

Les termes des Satrapes babyloniens,

Scito rex, etc., supposent que Darius ne savoit pas à quoi il s'étoit engagé, ni quelle étoit la force de la clause qu'il avoit ajoutée : donc il n'étoit pas instruit des loix des Medes et des Perses, et l'on ne peut dire qu'il les avoit établies à Babylone. S'il eût régné depuis long-temps sur les Medes et sur les Perses, eût-il ignoré la force d'une loi qui le regardoit et qui servoit à borner son pouvoir ? Cette loi odieuse, de laquelle il devoit entendre parler tous les jours, lui auroit été encore mieux connue qu'aux Babyloniens (1).

Cette loi des Medes et des Perses, semblable à la grande Charte des Anglais, ne nous est gueres connue; il en est encore parlé dans le livre d'Esther, mais je n'en ai trouvé aucune trace dans l'histoire des rois de Perse; je vois au contraire qu'ils possédoient une autorité sans bornes, et qu'ils n'a-

1 Schaliger, *append. emend. temp. pag.* 22, avoit déjà fait cette remarque.

voient besoin du concours d'aucun des ordres de l'état pour exercer le pouvoir législatif, pour faire des loix nouvelles, ou pour en révoquer d'anciennes. Quand bien même ces loix auroient été en usage en Perse, elles n'avoient pas lieu pour les pays conquis; et si le Darius Mede avoit été le Cyaxare de Xénophon, maître de Babylone, par le droit des armes, tenant une forte garnison dans cette ville, auroit-il été contraint d'abandonner malgré lui à des mutins son favori, un ministre habile et intégre, à qui il avoit donné sa confiance; et cela, parce qu'il ne s'étoit pas conformé à une loi bizarre et déraisonnable, dont le violement ne faisoit aucun tort, ni au public, ni aux particuliers.

Le Darius Mede de Daniel tremblant devant les Babyloniens, ne peut donc être le Cyaxare de Xénophon, prince absolu, et extrêmement jaloux de son autorité, comme on le voit dans la brouillerie qu'il y eut entre Cyrus et lui. Ce

Cyaxare, d'ailleurs, n'est venu à Babylone que deux ans au plutôt, après la prise de cette ville par Cyrus, au lieu que cette aventure arriva dès la premiere année du regne de Darius; peut-être même n'y est-il jamais venu, du moins n'en a-t-on nulle preuve, et Josephe l'historien, qui le croit le même que Darius Mede, suppose, contre le témoignage formel de l'Écriture, que l'aventure de Bel et du Dragon se passa à Ecbatanes.

Il y a donc beaucoup plus de raison de prendre avec Grotius, ce Darius pour un usurpateur placé sur le trône par un parti de mécontents, obligé par-là d'avoir pour eux de grands égards, et dont le pouvoir étoit subordonné à l'autorité de ceux qui l'avoient fait roi. Tel étoit Nériglissor (1), successeur de Balthasar, comme je l'ai montré; et

1 Scaliger, *append. pag.* 22, croit que ce Darius est le Nabonnide de Berose, et que l'aventure rapportée par Daniel, est arrivée à Suse; il croit aussi que Balthazar est le même que Laboroso archod, petit-fils de Nabuchodonosor.

par cette explication on fait disparoître toutes les difficultés qui se trouvent dans le récit de l'histoire de Daniel. Quoiqu'il reste encore quelque embarras au sujet de cette loi, et de la force qu'elle avoit d'obliger le roi irrévocablement, il est moindre dans cette explication que dans toutes les autres, et cela doit suffire; car il ne faut pas se flatter de résoudre pleinement toutes les difficultés qui se rencontrent dans les livres des Prophêtes, et sur-tout dans celui de Daniel.

On ne peut apporter comme une preuve que Cyrus à succédé immédiatement à Darius le Mede, ces paroles du 28e. verset, du chapitre VI. de Daniel. *Porro Daniel perseveravit usque ad regnum Darii, regnumque Cyri Persæ*; car ce verset terminant le récit d'un événement arrivé sous le regne de Darius, il est clair que le mot *usque* s'entend de la durée du regne. L'Hébreu signifie *pendant le regne de Darius et pendant*

celui de Cyrus (1). Le Paraphraste Chaldéen, et l'auteur de la version Grecque, ont traduit de même, *le crédit de Daniel continua pendant tout le regne de Darius, et pendant celui de Cyrus.* De ce que ces deux princes sont nommés l'un avec l'autre, il n'en faut pas conclure qu'ils ont regné successivement. Nous voyons au verset 21 du premier chapitre, qu'à l'occasion du regne de Nabuchodonosor, et de la considération dans laquelle Daniel etoit sous ce prince, il est dit, *fuit autem Daniel usque ad annum primum Cyri regis.* Il est clair que l'Ecrivain sacré n'a voulu marquer autre chose, sinon que le crédit de Daniel a duré jusqu'à la conquête de Babylone par Cyrus, parce qu'alors la forme du gouvernement fut changée, et que l'on mit dans les emplois, d'autres gens que ceux qui les avoient exercés sous les rois chaldéens: dans l'un et dans l'autre exemple, l'écrivain a supprimé les noms des princes qui

1 Vide Grot.

ont régné entre ces deux termes, parce que son expression les comprenoit tacitement.

En tout cas, si l'on ne veut pas prendre le verset 28 du chapitre VI, en ce sens, il faudra seulement en conclure que Darius le Mede est le roi de Babylone, sur qui Cyrus a fait la conquête, c'est-à-dire, le Nabonnide de Berose; ce qui est l'opinion de Scaliger et de quelques autres critiques. J'ai montré plus haut, que, selon Daniel (9, 1), il ne peut être le Cyaxare de Xénophon, roi des Medes; le prophete dit formellement que Cyrus succéda au roi Astyage, et régna à sa place. Astyage étoit roi des Medes; donc il n'y a point eu de Cyaxare qui ait régné sur les Medes, après lui et avant Cyrus.

Le chevalier Marsham et Prideaux (1) placent le regne de Cyaxare à Babylone, avant celui de Cyrus, et depuis la prise de cette ville par les Perses. Comme ils prennent ce Cyaxare pour le Darius de

1 Marsh. p. 631, édit Lips. Prideaux, ann. 530, vol. 1, pag. 367.

Daniel, ils lui donnent deux ans entiers; parce que Daniel parle de la premiere année de Darius, ce qui suppose qu'il a régné au moins deux ans, dans leur chronologie; ces deux années sont la premiere et la seconde du regne de Cyrus à Babylone, selon le canon astronomique, car ils croyent que Cyrus n'a régné seul à Babylone que sept ans; et, par le détail de la chronologie de l'histoire des Juifs, sous l'empire des Perses, ils montrent que l'édit accordé pour le retour de la captivité, n'a été donné que sept ans avant la mort de ce prince.

Ces deux auteurs croyent trouver une preuve de ce regne de sept ans, dans un passage du huitieme livre de la cyropédie. Xénophon (*p.* 233) dit dans cet endroit, *que Cyrus étant devenu extrêmement vieux, alla en Perse pour la septieme fois depuis le commencement de son regne; que son pere et sa mere étoient morts depuis long-temps, comme il est vraisemblable* (ὥσπερ εἰκὸς),

il ajoute, *qu'ayant fait les sacrifices réglés par les loix, ayant conduit la marche sacrée, ou procession des Persans, et fait les présens accoutumés à tous les Persans, il eut en songe une révélation de sa mort prochaine.*

Pour établir le regne de sept ans de Cyrus, ces deux auteurs traduisent τὸ ἕϐδομον ἐπὶ τῆς αὐτῦ ἀρχῆς par *la septieme année de son regne*; mais ces mots signifient seulement que c'étoit la septieme fois que Cyrus venoit dans la Perse, proprement dite, depuis le commencement de son regne, ainsi que l'a traduit Leunclavius, *septima vice* : τὸ ἕϐδομον, est là un adverbe semblable au *septimum consul* des Latins, et c'est la formule dont se sert Plutarque dans les vies des Romains, et Denys d'Halicarnasse dans son histoire, pour marquer leurs magistratures; mais quand l'expression grecque auroit en elle-même quelque ambiguité, elle est déterminée par la suite de l'histoire au

dans cette ville que deux ans au moins après sa prise par Cyrus. Daniel parle de Darius, et de la premiere année de son regne à Babylone; il rapporte ce qui lui arriva dans cette ville avec ce prince; s'il est le même que Cyaxare, il régnoit encore la troisieme année après la conquête; donc Cyrus n'y auroit régné que cinq ans, et non sept, comme ils le disent, et n'ayant commencé à gouverner que cinq ans avant sa mort, son édit pour la liberté des Juifs n'eût été que de cette cinquieme année, et non de la septieme avant sa mort. Cette différence de deux ans ne doit pas être négligée dans leur systême de chronologie, où ils comptent les mois et les jours, à cause de l'explication des soixante-dix semaines de la prophétie de Daniel. Je ne finirois point, si je voulois m'engager à détailler toutes les absurdités de leur systême sur le Cyaxare et sur le Darius Mede. Ces absurdités qui sont sans nombre, démontrent la fausseté de leurs

idées

idées : car c'est le propre des faux systêmes de multiplier les difficultés, et d'en faire naître de nouvelles, sous prétexte de remédier à celles qui subsistoient déjà (1).

On demandera, peut-être, pourquoi Xénophon auroit marqué que c'étoit le septieme voyage de Cyrus dans la Perside, ou dans la Perse proprement dite, depuis le commencement de son regne. La réponse est facile : il faisoit son séjour ordinaire dans les villes de Suses, d'Ecbatanes et de Babylone; et quand il alloit dans la *Perside*, c'étoit un véritable voyage. Cette province jouissoit de priviléges très-considérables : non-seulement elle étoit exempte de tout tribut, non-seulement elle ne payoit rien au roi; mais le roi lui-même étoit obligé de donner une certaine somme à tous les

1 Le systême du chevalier Marsham, sur les deux regnes collatéraux des Medes et des Médoperses, dans lequel il suppose deux Astyages différents, en peut servir d'exemple : je n'en parle point ici, parce que j'aurai occasion d'en parler ailleurs.

Persans naturels de l'un et de l'autre sexe, établis dans cette province, toutes les fois qu'il y entroit au retour d'un voyage ou d'une expédition.

Xénophon remarque (1) que Cyrus à son premier voyage en Perse, après la conquête de Babylone, fit cette distribution aux hommes et aux femmes; à quoi il ajoute que cet usage subsistoit encore de son temps; nous avons vu que Cyrus fit *les présens accoutumés à tous les Persans*, lors de son dernier voyage. Ces sept distributions faites par Cyrus, avoient servi à retenir le nombre de ses voyages dans la Perse; les peuples auxquels la mémoire de Cyrus étoit très-chere, et qui lui donnoient le surnom de pere, s'en souvenoient encore au temps de Xénophon (2); et c'est pour cela qu'il le remarque. Cet usage subsista toujours depuis; on donnoit un darique ou une piece d'or, à-peu-près

1 Lib. 8, p. 228, 233.

2 Plut. Alex. de virtut. mulier. 8, 9.

du poids de la guinée d'Angleterre, et qui valoit près d'un demi marc d'argent de notre poids (1). Cette distribution alloit à une somme considérable, et Plutarque remarque que les rois de Perse s'abstenoient souvent d'aller dans cette province pour éviter cette dépense, et qu'Ochus n'y entra jamais pendant tout son regne pour cette raison. La différence que le peuple remarquoit entre la conduite de ces rois à cet égard, et celle de Cyrus, servoit à graver dans leur esprit le souvenir des voyages fréquents qu'il avoit faits dans la Perse proprement dite (2).

Alexandre fit deux fois cette distribution : la premiere, lors de son entrée à Persépolis, après la défaite de Darius; et la derniere, au retour de son expédition des Indes. Dans cette seconde dis-

1 *Ed. Bernard de ponderibus, etc., mensuris, lib.* 2, *pag.* 171, §. 58.

Les dariques d'or, suivan Gréaves, pesent 132 gros anglois, ou 1 :4 gros six 64e. du poids de marc.

2 Plut. de virtut. mulier.

tribution, voulant se rendre agréable aux Persans, il fit donner le double aux femmes grosses : ce qui suppose que cette libéralité s'étendoit aux femmes et aux enfants, de même qu'aux peres de famille. Alexandre par cette double distribution faite aux femmes enceintes, donnoit des marques de son amour à ceux-mêmes qui n'étoient pas encore nés.

Dans les réflexions précédentes sur la conformité entre Daniel et Xénophon, je ne me suis fait aucun scrupule de m'éloigner du sentiment de Josephe, ni même de celui de St. Jérôme, et d'un grand nombre d'interprètes de l'écriture. Leurs autorités peuvent seulement servir à établir qu'ils ont été de telle ou telle opinion ; et cette opinion peut être d'un grand poids, lorsqu'il s'agit de former la chaîne d'une tradition sur une matiere de religion, principalement pour quelque point de dogme. Mais il n'en est pas de même, lorsqu'il s'agit d'examiner la certitude d'une opinion sur quelque

fait historique arrivé plusieurs siecles avant eux, et duquel ils n'ont été instruits que par les historiens. Il nous est permis alors d'examiner les raisons et les preuves de leurs sentiments, et de les rejetter s'ils ne nous paroissent pas bien fondés. Dans l'occasion présente, où il s'agit de comparer la prophétie de Daniel avec l'histoire de Xénophon, il nous est permis de rejetter celle-ci comme un roman également opposé au récit de Daniel, et à celui des anciens historiens. Les suffrages des écrivains écclésiastiques, et des interprètes de l'écriture, qui ont adopté l'histoire de Cyrus par Xénophon, ne sauroient donner à cet ouvrage une autorité qu'il ne peut avoir par lui-même.

J'ai supposé plus haut, page 71, que la guerre des Perses, contre les Medes, dans laquelle Xénophon nous apprend que les villes de *Larrissa* et de *Mespilla*, situées sur la rive orientale du Tigre, furent prises et détruites,

et la guerre entreprise par Cyrus contre son aïeul Astyage, qui est décrite par Hérodote et par Ctésias, et de laquelle tous les anciens historiens, si l'on en excepte Xénophon dans sa Cyropédie, reconnoissent la vérité; mais comme on a pensé qu'il pouvoit, absolument parlant, s'agir en cet endroit de Xénophon, d'une autre guerre entre les Medes et les Perses, car j'avoue qu'il y en a eu plusieurs; je vais donner la preuve de ce que je me suis contenté de supposer.

La premiere révolte des Medes contre les Perses, est celle dont parle Hérodote, lib. 1. cap. 130, et à la fin de laquelle les Medes vaincus par Darius, fils d'Hystaspes, furent forcés de rentrer sous le joug que leur avoit imposé Cyrus, après la défaite et la prise d'Astyage son aïeul maternel. Cette révolte des Medes semble avoir été la suite de l'usurpation du mage qui, profitant de sa ressemblance avec le prince Smerdis, frere de Cambyse, s'empara du trône, et l'occupa

sept mois sous son nom. Ce mage étoit Mede de nation, et ce fut sans doute par cette raison, que Cambyse exhorta les Persans, en mourant, à ne souffrir que le sceptre retournât aux Medes.

Le détail de cette guerre contre les Medes révoltés, ne nous est point connu, mais il y a beaucoup d'apparence qu'elle ne fut pas longue; car dès les premieres années de Darius, on voit qu'il étoit occupé de la police de ses états, de leur partage en diverses provinces, et de l'établissement des impôts annuels et fixes qui commencerent à avoir lieu sous son regne, et qui avoient été inconnus sous les rois précédens, comme nous l'apprend Hérodote (1) : établissement dangereux, même dans un état tranquille et soumis, et auquel on ne penseroit pas dans un temps de troubles et de guerres civiles, dans un temps où les plus riches et les plus puissantes provinces, ayant secoué le joug, pourroient se servir d'un

1 Lib. 3, cap. 89, 97.

prétexte aussi plausible que cette innovation, pour entraîner le reste du royaume dans leur révolte.

Le premier livre d'Esdras (1) nous a conservé un rescript de Darius, de la seconde année de son regne, dans lequel il est fait mention des impositions qui se levoient sur les pays situés au midi de l'Euphrate : *ut de arcâ Regis, id est, de tributis quæ dantur de regione trans flumen, studiosè sumptus dentur*, etc. On ne peut donc douter que dès la seconde année du regne de Darius, les impositions dont parle Hérodote, ne fussent etablies, et que, par une conséquence nécessaire, il ne fut maître paisible de tous les pays qui avoient composé l'empire de Cyrus.

Lors de la révolte des Babyloniens, qui soutinrent un siége de vingt mois; et que Darius ne soumit que par l'adresse de Zopyre, les Medes etoient rentrés sous le joug; car les Babyloniens n'avoient aucuns alliés; et comme ils s'é-

1 Cap. 6, adde 4 et 5.

toient préparés a cette révolte, dès le temps de la mort de Cambyse, ils y auroient sans doute entraîné les Medes leurs voisins et leurs anciens alliés, si ceux-ci avoient été en état de prendre les armes, et n'avoient pas été déjà réduits par les Perses. Si la guerre des Medes n'avoit pas été des premieres années du regne de Darius, ces peuples mécontents auroient sans doute choisi un temps aussi favorable que celui de la révolte des Babyloniens, et ils auroient profité, pour secouer le joug, du discrédit où le mauvais succès de ce siége mettoit les armes de Darius : puisqu'ils ne le firent pas, on doit supposer qu'ils n'étoient plus en état de le faire, et qu'ils avoient été subjugés. La prise de Babylone par Darius, que Clément d'Aléxandrie (1) nomme la *ruine* de cette ville ἀν'αίρεσις à cause que ce prince en détruisit toutes les fortifications, et même les murailles, précéda, selon

1. Clem. strom. 1, p. 146.

cet écrivain, la mort d'Alexandre de cent quatre-vingt-six ans, et suivit la fondation de Rome de deux cent quarante-trois ans ; c'est-à dire arriva l'an 510 avant l'ère chrétienne, qui étoit la douzieme année du regne de Darius. Aussitôt après la prise de Babylone, Darius s'engagea à la guerre contre les Scythes. Le malheureux succès de cette expédition ne l'empêcha pas d'entreprendre la conquête de la Thrace, et de la Macédoine, qui fut suivie de la guerre contre les Ioniens révoltés. A peine ces peuples eurent-ils été soumis, que Darius passa en Europe à la tête d'une armée formidable, qui fut taillée en piéces à la bataille de Marathon. Les gueres étrangeres que Darius entreprit contre les Scythes, et contre les Grecs d'Asie et d'Europe, celle dans laquelle il soumit les Indiens ; les projets de navigation pour découvrir le passage de l'Indus au Gange, par mer, autour de l'Inde, et celui de la mer rouge

à la méditerranée, en faisant le tour de l'Afrique, tout cela nous représente un prince occupé seulement du soin d'augmenter l'etendue de son empire par de nouvelles conquêtes ; ce qui suppose ce même empire tranquille et soumis au dedans. Ainsi ce n'est que dans les deux premieres années du regne de Darius, que nous pouvons placer la révolte des Medes, et par-là elle doit être regardée, ainsi que je l'ai dit, comme une suite de l'usurpation du Mage *Smerdis*.

Le détail que fait Xénophon de la guerre dans laquelle les villes de Larissa et de Mespila furent ruinées, contient une circonstance qui ne peut convenir à cette révolte des Medes, qui suivit l'usurpation du Mage. Il dit que la reine des Medes s'étoit retirée dans l'une de ces deux villes, et qu'elle s'y défendit long temps.

Le Mage Smerdis régnoit sous le nom du prince auquel il étoit semblable; il se

donnoit pour fils de Cyrus, et pour frere de Cambyse, et par conséquent portoit le titre de roi de Perse comme eux; et supposé qu'une de ses femmes eût pris les armes pour le venger, elle eût pris le nom de reine des Perses, et non de reine des Medes. D'ailleurs, l'histoire nous apprend que le Mage ayant épousé les femmes du prince Smerdis, et voulant passer pour lui, craignoit extrêmement qu'elles ne découvrissent l'imposture; que non-seulement il leur avoit interdit tout commerce au dehors, mais encore toute communication entre elles; ensorte que l'on ne peut imaginer qu'une de ses femmes, que la plus considérée, celle qui portoit le nom de reine, eût pris le nom de *reine des Medes*, et non de *reine des Perses*. La plus considérée des femmes du Mage étoit sans doute Atossa, fille de Cyrus, et femme de Smerdis, que Darius épousa lorsqu'il monta sur le trône, et qui conserva toujours un très-grand crédit à sa cour. La maniere même

dont le Mage Smerdis fut tué, la fureur du peuple de la ville où il étoit contre les Mages, et le massacre général qu'il en fit; tout cela ne peut nous permettre de supposer qu'une de ses femmes ait pu s'échapper de son palais, pour s'aller metre à la tête des Medes.

La seconde révolte des Medes contre les Perses qui nous soit connue, est celle qui arriva, selon Xénophon lui-même, sous le regne de Darius II, pere d'Artaxerxés et du jeune Cyrus, qui monta sur le trône de Perse[a], l'an 423 avant l'ère chrétienne. Cette guerre finit la quinzieme année du regne de ce prince, c'est-à-dire, selon Xénophon lui-même (1), l'année dans laquelle *Eubotas* de Cyrène remporta le prix de la course à la XCIIIe. Olympiade, laquelle fut célébrée sous l'Archontat *d'Euctémon* à Athénes, et sous l'Ephorat *d'Evarchippe* à Lacédémone. Cette année qui commença au Solstice d'été de l'année

a Xénophon, hist. græc. lib. 1, pag. 137. E.

409 avant l'ère chrétienne, finit à celui de l'année 408. Tous les caracteres chronologiques marqués par Xénophon quadrent à cette année.

L'expédition du jeune Cyrus contre son frere Artaxerxés à laquelle se trouva Xénophon, est, selon Diodore (1) et Diogéne Laërce, (2) de la quatrieme année de la XCIV.e olympiade, ce qui est confirmé par la suite de toute l'histoire. Ainsi cet historien passa auprès des villes de Larissa et de Mespila, sur la rive orientale du Tigre, avec les débris de l'armée du jeune Cyrus, l'an 402 ou 401 avant l'ère chrétienne, et huit ans après la fin de la guerre des Medes. Cet événement étoit encore tout nouveau; il parle cependant de la guerre dans laquelle ces villes avoient été détruites, comme d'une chose ancienne, et par-là il ne nous permet point de les confondre.

Xénophon (3) dit que les Medes avoient

1 Diod. 14, pag. 404.
2 Laërt. II, cap. 55.
3 Lib. 2, exped. Cyri, p. 304.

habité autrefois la ville de Larissa, τὸ παλαιὸν, et que le roi de Perse l'avoit prise sur eux dans le temps que *l'empire leur fut enlevé* par les Persans, ἐλάμβανον τεὺ αρ'χήν. Il dit de même, en parlant de *Mespila*, que cette ville a été jadis habitée par les Medes πότε, et qu'elle fut prise sur eux dans le temps qu'ils perdirent l'empire.

Peut-on supposer que Xénophon eût employé les termes de τὸ παλαιὸν et de πότε pour désigner un temps antérieur de sept ou huit ans au plus à celui dans lequel il vit les ruines de ces deux villes? N'est-il pas évident que cette guerre doit se rapporter à un temps plus ancien, et à celui que Xénophon lui-même désigne comme le temps auquel les Persans enleverent l'empire aux Medes, et comme celui auquel la domination ou l'empire des Medes sur la plus grande partie de la haute Asie, avoit pris fin; ce qui ne peut se rapporter qu'au temps dans lequel les

Medes perdirent non - seulement leur empire sur les provinces qu'ils avoient soumises, mais encore leur propre liberté, cesserent d'avoir des rois particuliers, et devinrent une des provinces de l'empire de Cyrus, par la victoire que ce prince remporta sur Astyage, son ayeul, comme nous l'apprenons d'Hérodote et de Ctésias.

Ce caractere du tems auquel les villes de Larissa et de Mespila furent prises par les Perses, marqué formellement par Xénophon, n'exclut pas moins la premiere révolte des Médes, sous Darius, fils d'Hystapes, que la seconde, sous Darius, pere d'Artaxarcès; car lors de l'avénement de Darius, fils d'Hystapes, il y avoit déjà trente - huit ans que les Medes avoient été dépouillés de l'empire, qu'ils avoient été subjugués par Cyrus, et qu'ils étoient devenus une province de l'empire Persan.

Indépendamment de ces preuves, la maniere seule dont Xénophon parle de

la prise de ces deux villes ; le merveilleux qu'il y mêle, sans doute sur le rapport des soldats Persans qui accompagnoient les Grecs dans leur retraite; l'intervention de Jupiter qui, disoit-on, avoit livré lui-même ces deux villes au roi de Perse, d'une maniere visible : tout cela caractérise un événement ancien que la tradition avoit eu le temps d'altérer, et auquel elle avoit ajouté des circonstances fabuleuses. Quelle que soit la crédulité des peuples, elle ne va jamais jusqu'à leur permettre de défigurer ainsi des événemens dont ils ont été les témoins, et qui leur sont encore présents ; il faut que le souvenir en ait été effacé, ou du moins affoibli par le temps, sans quoi ils ne recevroient pas ces circonstances merveilleuses ajoutées après coup. Au temps du retour des Grecs, il y avoit déjà 160 ans ou cinq générations, que ces événemens étoient arrivés, et que les Medes avoient été subjugués par Cyrus.

On doit encore faire réflexion que

ces miracles n'avoient pu être imaginés que pour un prince dont la mémoire fut chere au peuple, et qu'ils crussent digne d'une protection particuliere des dieux : ce que l'on ne peut penser de Darius premier, à qui les peuples ne pouvoient pardonner l'établissement des impôts forcés, auxquels ils les avoit assujettis; impôts qui leur avoient rendu sa mémoire si odieuse qu'ils lui donnoient le titre méprisable de *marchand* ou de *revendeur* κάπηλος (1) Cyrus au contraire étoit le héros des Persans, ils chérissoient sa mémoire, ils ne le nommoient que *le pere* de la nation; et le peu de valeur, ou du moins le peu de fortune de ses successeurs dans toutes leurs guerres, servoit encore à rehausser la gloire de ses conquêtes. On ne doit point douter que l'imagination enflammée des poëtes orientaux, ne se fut exercée à embellir son histoire, que les peuples amoureux de la gloire de

1 Hérod. 3, 89.

son nom, n'eussent reçu avidement les fables ajoutées par ces poëtes aux événements véritables, et qu'ils ne s'empressassent de les débiter aux étrangers. Nous avons des exemples dans Hérodote et dans Ctésias, de la facilité avec laquelle les Grecs recevoient ces narrations fabuleuses, et du peu de scrupule qu'ils se faisoient de les répéter à leurs compatriotes, dont ils connoissoient le goût excessif pour le merveilleux.

Ce que Xénophon rapporte des prodiges arrivés à la prise des villes de Larissa et de Mespila est de même genre, et vient de la même source; mais comme cette tradition populaire avoit un fondement indubitable et que les ruines de ces deux villes existantes au temps de Xénophon, prouvent qu'elles avoient été prises de force sur les Medes, par les Persans, nous ne pouvonsdouter qu'il n'y eut eu une ancienne guerre entre ces deux peuples, et cela, comme les Persans le disoient eux-mêmes, dans le temps au-

quel ils leur enleverent l'empire, c'est-à-dire, au temps de Cyrus.

De-là il suit nécessairement que l'opinion constante des Persans au temps de Xénophon étoit, que Cyrus avoit enlevé l'empire aux Medes à main armée, et par une guerre dans laquelle ceux-ci avoient éprouvé tous les malheurs qu'entraînent après elles les guerres les plus sanglantes, le saccagement et la destruction des villes. Cette opinion que Xénophon rapporte sans la contredire est absolument contraire au système de la cyropédie, dans laquelle Cyrus épousant la fille du roi des Medes, devient son successeur légitime, et transporte l'empire des Medes aux Persans, sans guerre, sans combats, et même sans aucune opposition. Ainsi, j'ai été bien fondé à mettre Xénophon en contradiction avec lui-même, et à supposer que le système qu'il suit dans la cyropédie, étoit détruit par les faits qu'il rapporte dans son histoire de l'expédition du

jeune Cyrus, histoire véritable et composée sans autre vue que celle de raconter un événement dont il avoit été témoin, et auquel il avoit eu part.

REMARQUES

Sur la bataille donnée à Thymbrée entre les armées de Cyrus et de Crœsus.

LA bataille qui se donna à *Thymbraïa* ou *Thymbrara*, dans la Phrygie, entre Cyrus fondateur de la monarchie persane, et Crœsus, roi de Lydie, est un des plus considérables événements de l'antiquité. Elle décida de l'Empire de l'Asie entre les Assyriens de Babylone et les Perses; et comme c'est la première bataille rangée dont nous connoissons le détail avec quelque exactitude, on la doit regarder comme un monument précieux de la plus ancienne tactique.

Elle se trouve décrite dans les VIe et VIIe livres de la Cyropédie. Xénophon, auteur de cet ouvrage, avoit passé à Thymbraïa, lieu du combat, et y avoit campé avec l'armée du jeune Cyrus, environ 150 ans après la défaite de Crœsus. Thymbraïa étoit le rendez-vous des troupes de Perse, pour passer de la haute Asie dans l'Asie mineure. Le détail d'un combat si glorieux aux Persans, et dont les suites avoient été si considérables, n'étoit pas effacé de l'esprit des capitaines Persans : on le regardoit encore au temps de Xénophon, comme le chef-d'œuvre du plus grand Général de la nation : c'étoit le fondement de la tactique des Persans, et l'exemple de ce combat servoit toujours à décider les questions de l'art militaire, Xénophon ne nous ne laisse pas douter, et l'exactitude avec laquelle il décrit les suites de cette bataille, prouve le soin qu'il avoit pris pour s'instruire des circonstances qu'il rapporte.

Ces recherches sur le détail d'un combat qui montroit l'origine et la nature de la tactique ou science militaire des Perses, pouvoient être d'un grand usage à Xénophon, qui étoit engagé au service du jeune Cyrus, dans la guerre contre son frere Artaxerxe-Mnémon, roi de Perse. Il importoit d'ailleurs à tous les Grecs en général, de bien connoître les principes de l'art militaire d'une nation contre laquelle ils étoient sans cesse obligés de défendre leur liberté. On ne regardoit point alors ces connoissances comme des choses de pure curiosité; les Grecs n'étoient point persuadés que l'ignorance dût être le partage des gens de guerre; alors les soldats étudioient, et les Philosophes portoient les armes : les professions n'étoient pas encore isolées et séparées les unes des autres, comme elles l'ont été depuis dans les gouvernements monarchiques. Tous les citoyens, sans aucune exception, étoient obligés de servir la patrie : il ne leur étoit permis

de négliger aucun des talents qui pouvoient lui être utiles : chacun les cultivoit tous avec un soin presque égal : et l'on a vu plusieurs fois le même homme les réunir dans un dégré assez éminent.

Tel a été Xénophon ; philosophe, historien, homme d'état et de guerre, il s'est distingué dans tous les genres, comme on le voit par ses écrits, et par les grandes choses qu'il a faites dans cette fameuse retraite des dix mille, dont il a donné la relation : ainsi il est étonnant que l'on ait fait si peu d'attention à la seule bataille rangée qu'il ait décrite dans sa cyropédie, ouvrage composé pour montrer dans la personne de Cyrus, l'idée d'un général parfait ; et que tant d'habiles gens qui ont composé des ouvrages exprès pour éclaircir des choses moins importantes et moins curieuses, aient entiérement négligé cette bataille de Thymbraïa.

Leur silence m'a déterminé à examiner ce que nous en apprend Xénophon ; j'ai tâché de le rendre sensible dans cette dissertation,

dissertation, et j'ai exprimé, le plus nettement qu'il m'a été possible, dans le plan que j'en ai dessiné, l'ordre des deux armées, et les divers mouvemens que les deux habiles généraux qui les commandoient, leur firent faire en cette occasion.

Il y avoit déjà quelques années que la guerre duroit entre le roi des Medes et le roi de Babylone, allié de Crœsus, lorsque Cyrus, fils du roi de Perse, et neveu de Cyaxare, défit à Thymbraïa les ennemis du roi des Medes. Le détail des premiers événemens de cette guerre n'est pas de mon sujet, et j'en ai déjà éclairci une partie dans les dissertations précédentes; ainsi je me contenterai de remarquer ici que l'armée de Cyrus montoit en tout à 196,000 hommes, infanterie et cavalerie. Dans ce nombre il y avoit 70,000 Persans naturels, savoir 10,000 cuirassiers à cheval, 20,000 cuirassiers à pied, 20,000 piquiers, et 20,000 armés à la légere; le reste de l'armée, au nombre de 126,000 hommes, comprenoit 26,000 che-

vaux medes, arméniens et arabes de la Babylonie, et 10,000 fantassins des mêmes nations.

Outre ces troupes, Cyrus (1) avoit 300 chariots de guerre armés de faux, tirés chacun par quatre chevaux attelés de front, et bardés à l'épreuve du trait, de même que ceux des cuirassiers persans : ces chariots étoient montés par les plus braves de l'armée, et destinés à marcher au combat à la tête de l'infanterie, occupant à égale distance l'un de l'autre tout le front de la ligne. Cyrus (2) avoit encore fait construire un grand nombre de chariots beaucoup plus grands, sur lesquels il y avoit des tours hautes de douze coudées, ou d'environ quinze de nos pieds, suivant l'évaluation que j'ai établie dans une dissertation *sur les mesures des anciens* (3). Ces tours contenoient vingt archers; mais elles étoient d'une charpente si légere, que le poids entier de la ma-

1 Lib. 6, p. 152.
2 *Ibid*, 158.
3 Cette dissertation paroîtra dans les volumes suivans.

chine, y compris celui des hommes, n'alloit qu'à cent vingt talents, ou cinq mille livres de notre poids. Ces tours étoient traînées par seize bœufs attelés de front; et ces bœufs ne fatiguoient point, parce que le poids de cette machine étoit moindre de deux cinquiemes que celui que traînoit le même nombre de bœufs, lorsqu'ils étoient attelés aux chariots de bagages. Les archers qui garnissoient ces tours, étoient élevés de huit à neuf pieds au-dessus de la phalange, et par conséquent de cette ligne de chariots qui suivoit la phalange en queue; ils pouvoient découvrir la campagne, et tirer par-dessus les bataillons persans, sans cainte d'aucun accident.

Lorsque tous ces préparatifs furent achevés, Cyrus crut ne devoir pas attendre que l'ennemi le vînt attaquer il prit le parti d'aller à lui; et après une marche forcée de 15 jours à travers les déserts de la Mésopotamie, il se saisit des passages que les ennemis avoient

négligé de garder, ne croyant pas que ce prince avec une armée plus foible de moitié que la leur, les viendroit chercher dans leur pays. Par cette diligence Cyrus les joignit à Thymbraïa, au milieu des vastes plaines de la Phrygie, avant même qu'ils eussent achevé de rassembler toutes les troupes qu'ils lui vouloient opposer.

Malgré l'absence de ces troupes, l'armée de Crœsus étoit plus forte du double que celle des Perses. Araspe (1), seigneur mede, qui avoit passé dans l'armée du roi de Lydie, dit à Cyrus, dans Xénophon, que cette armée occupe près de 40 stades de front rangée en bataille sur 30 hommes de hauteur, infanterie et cavalerie.

En rassemblant divers endroits de Xénophon, dans lesquels il marque le nombre des troupes des Babyloniens, des Lydiens, des Phrygiens, des Cappadociens, des peuples de l'Hellespont et des Egyp-

1 Lib. 6, p. 166.

tiens, on trouvve 360,000 hommes : les troupes des Phéniciens, des Cypriens, des Ciliciens, des Licaoniens, des Paphlagoniens, des Thraces et des Ioniens, dont Xénophon ne marque le nombre en aucun endroit, montent au plus à 60,000 hommes, presque tous d'infanterie, parce que la plupart de ces peuples ou étoient venus par mer, ou habitoient des pays dans lesquels les chevaux étoient rares, et par conséquent le total de l'armée de Crœsus sera de 420,000 hommes, dont 60,000 de cavalerie et 360,000 d'infanterie; nombre qui, suivant les regles de la tactique des anciens, à 30 de hauteur, devoir former avec les intervalles un front de près de 40 stades.

Les Egyptiens, au nombre de 120,000, faisoient la force de l'infanterie de Crœsus; ils étoient partagés en douze gros corps ou bataillons quarrés à centre plein, de 10,000 chacun, et de 100 hommes à chaque face, avec quelques

intervalles entr'eux, afin d'agir et de combattre indépendamment les uns des autres. Crœsus auroit voulu les engager à se ranger sur une moindre hauteur, pour faire un plus grand front; les armées étoient dans un plaine immense, qui permettoit d'étendre ses aîles à droite et à gauche : son dessein étoit d'envelopper l'armée des Perses; mais il ne put obtenir des Egyptiens qu'ils changeassent l'ordre de bataille auquel ils étoient accoutumés.

L'Egypte est un pays coupé de canaux, dans lequel une armée ne peut s'étendre, sans séparer les corps qui la composent, et où il n'est pas toujours facile de conserver des communications entr'eux; ainsi il falloit que ces corps pussent se défendre par eux-mêmes, s'ils étoient attaqués séparément. Ces gros bataillons égyptiens ne présentoient point d'endroit foible, parce qu'ils faisoient également face de tous côtés, et ils avoient moins besoin d'être soutenus

que les corps étendus en phalange, à la maniere des Grecs ou des Asiatiques. Les Egyptiens, qui connoissoient l'excellence de ces gros corps ou colonnes, étoient persuadés que les phalanges persanes n'en pouvoient soutenir le choc : ils comptoient de les percer par-tout où ils les attaqueroient, et ne doutoient point que, quand même le reste de l'armée de Crœsus seroit battu, leurs colonnes ne se conservassent entieres, et ne fussent toujours en état de faire retraite devant l'ennemi, ou du moins d'en obtenir une capitulation honorable.

L'armée de Crœsus se mit en bataille, et marcha à Cyrus sur une ligne, la cavalerie sur les aîles, et l'infanterie au centre ; le milieu de cette ligne d'infanterie étoit occupé par les Egyptiens rangés sur 100 de profondeur, comme on l'a dit, tandis que les phalanges de la droite et de la gauche étoient seulement sur 30 de file. Aux deux aîles étoit la cavalerie partagée également ;

plus de 30,000 hommes à chacune; elle étoit sur 30 de hauteur, et rangée par nations, avec quelques intervalles entre ces grands corps; l'infanterie occupoit 23 stades de terrein, et chaque aîle de cavalerie environ 8 stades, ce qui avec les intervalles faisoit près de 40.

On sera surpris de la grande hauteur que Xénophon donne aux corps de cavalerie; mais telle étoit la pratique des anciens, qui formoient des phalanges de cavalerie : et nous voyons dans les guerres de la Ligue, il n'y a pas encore 150 ans, que la cavalerie espagnole qui se trouva à la bataille d'Ivry, formoit de gros corps ou escadrons de 1700 chevaux sur plus de 15 de hauteur.

Cyrus se régla sur la disposition de l'armée de Croesus, dont Araspe lui avoit rendu compte, pour former le plan de son ordre de bataille : les troupes persanes combattoient ordinairement sur 24 de hauteur, ces 24 hommes formoient une file que nous pouvons regarder

comme une compagnie ayant un capitaine et cinq officiers subalternes, ce qui étoit égal pour la cavalerie comme pour l'infanterie. Dans cette occasion Cyrus changea la méthode ordinaire, il lui importoit de former le plus grand front qu'il seroit possible, sans trop affoiblir ses phalanges pour ne pas être enveloppé : son infanterie étoit excellente, armée avantageusement de cuirasses, de pertuisanes, de haches et d'épées ; et pourvu qu'elle pût joindre l'ennemi corps à corps, il n'y avoit pas lieu de croire que les phalanges lydiennes armées seulement de boucliers légers et de javelots, en pussent soutenir l'abord. Cyrus (*p.* 167) dédoubla donc les files de son infanterie, et la mit sur 12 de hauteur seulement, par-là elle formoit une ligne de 19 stades de front, et qui comprenoit 93,000 hommes. Derriere cette premiere ligne, et à une très-petite distance, il mit ses armées à la légere au nombre de 65,000. Ils ne combattoient qu'avec des armes

de jet, et s'étendoient sur un front égal à la premiere ligne.

A la droite de cette infanterie, Cyrus avoit mis la meilleure partie de sa cavalerie, rangée sur 24 de hauteur ; car Xénophon ne dit pas qu'il en eut dédoublé les files. A la pointe ou à la *corne* de l'aîle droite, pour parler comme Xénophon, étoit un corps de 4000 cuirassiers à cheval, presque tous Homotimes (ou Persans de l'ordre des nobles, duquel on tiroit les magistrats) ; cette aîle droite étoit de 18 à 20,000 chevaux, et formoit un front de 7 stades.

A l'aîle gauche il n'y avoit que 15 à 16,000 chevaux sur un front d'environ 6 stades ; ainsi l'armée de Cyrus occupoit un front de 32 stades, et par conséquent elle étoit débordée de plus de 3 stades de chaque côté par celle de Crœsus. Les chariots persans armés de faulx, étoient partagés en trois corps, de 100 chacun, l'un de ces corps commandé par Abradate, roi de la Susiane, marchoit à la

tête de l'infanterie sur une ligne droite et parallèle à celle de l'infanterie : les deux autres corps de chariots étoient placés aux extréminés des deux aîles, pour en défendre les flancs, descendans même plus bas en maniere de potence, marchant très-serrés, et formant au moins deux files.

Au dos de l'armée persane étoient ces tours roulantes dont j'ai parlé plus haut (*p.* 146) : elles formoient une ligne égale et parallèle à celle de l'armée, et servoient non-seulement à incommoder l'ennemi par les décharges continuelles des archers dont elles étoient garnies, mais elles pouvoient encore être regardées comme des especes de forts ou de redoutes mobiles sous lesquelles les troupes persannes pouvoient se rallier en cas qu'elles fussent rompues.

Derriere et tout proche de ces tours (*ibid*), il y avoit deux autres lignes paralléles et égales au front de l'armée, formées par les chariots de bagage mar-

chant près à près. Ces deux lignes laissoient entr'elles un espace vuide dans lequel étoient renfermées toutes les personnes inutiles au combat, et les extrémités de cet espace étoient fermées à droite et à gauche par deux autres lignes de chariots ; ensorte que c'étoit une espece de parc ou de camp ambulant, disposé en quarré long, et fermé de toutes parts. Les chariots qui formoient ce retranchement étoiens garnis de gens de trait (1), et tout ce qu'il y avoit de gens capables d'en défendre les approches parmi les esclaves, les valets, les conducteurs de chariots, et les troupes destinées à la garde des équipages.

Ce retranchement mobile servoit à couvrir l'armée de Cyrus sur ses derrieres et par ses flancs, parce que les deux corps de chariots armés, dont j'ai parlé plus haut, y étoient appuyés,

1 V. p. 162, liv. 6, où il est parlé du corps des pionniers, auxquels on a joint ceux des gens de trait qui avoient été réformés, & que Cyrus destine à la conduite & à la défense des équipages.

mais en même temps il mettoit les Perses dans la nécessité de se battre en désespérés : ces mêmes chariots, qui empêchoient les soldats de Crœsus de les pouvoir prendre en queue, ôtoient aux troupes persanes tout moyen de fuir devant eux ; il falloit ou vaincre ou périr.

Derriere et aux deux extrémités de la derniere ligne du retranchement, Cyrus avoit placé 1000 fantassins et 1000 chevaux choisis parmi les cuirassiers Persans : ils marchoient le long des chariots, ensorte qu'on ne les pouvoit découvrir de la plaine. A la gauche, outre les 2000 Persans, il y avoit un grand corps de chameaux, montés chacun de deux archers Arabes adossés ; ensorte que l'un regardoit la tête et l'autre la croupe du chameau.

Tel fut l'ordre dans lequel les deux armées marcherent l'une à l'autre, au travers d'une plaine à perte de vue (1). Les deux généraux avoient une égale

1 Lib. 8, p. 172 et suiv

envie de se joindre, et de terminer la guerre par une bataille rangée; ainsi elles se trouverent bientôt en présence.

Cyrus étoit, comme on l'a vu, fort inférieur en nombre à son ennemi; comme le nombre fait beaucoup dans un pays de plaine, il falloit que l'intelligence et l'excellence de sa disposition suppléassent à la foiblesse; aussi voit-on combien il avoit pris de mesures et de précautions; il s'attendoit bien que l'ennemi le déborderoit à ses aîles, et qu'il le replieroit sur les flancs et sur les derrieres de son armée. C'étoit en effet le dessein de Crœsus, c'étoit sur cette manoeuvre qu'il fondoit l'espérance de la victoire; mais Cyrus n'en étoit gueres allarmé, il y avoit pourvu, et les précautions qu'il avoit prises pour défendre ses aîles et ses derrieres ne lui laissoient aucun sujet d'inquiétude.

Les deux armées étant en présence, Crœsus rempli de son dessein, fit faire halte à son armée assez loin de l'ennemi,

qui marchoit en bataille dans cet ordre merveilleux que je viens de décrire, ordre d'autant plus excellent qu'il étoit très-difficile d'en découvrir le fin : l'objet de Crœsus dans cette halte étoit un mouvement qu'il avoit dessein de faire à ses aîles, il vouloit les étendre et les replier sur celles des Perses, pour les envelopper, et les prendre en flanc et en queue; et si bien mesurer son temps, qu'il pût faire cette manœuvre au moment qu'il tomberoit sur le front de leur ligne avec le gros de son armée.

Pour cela il fit faire à droit et à gauche aux deux pointes de ses deux aîles de cavalerie qui débordoient l'ennemi, c'est-à-dire, que la forme et la situation de ces portions des aîles demeurant la même, chaque soldat faisant un quart de conversion sans quitter la place qu'il occupoit, tourna visage à droite ou à gauche, et présenta le côté à l'ennemi qu'il avoit regardé en face avant ce mouvement. Après cette évolution ces deux grands

corps marcherent par leur flanc, l'un à droite et l'autre à gauche, en s'étendant à une certaine distance du reste de l'armée, mais toujours sur la même ligne ; ensuite s'étant remis, c'est-à-dire, chaque cavalier ayant fait un nouveau mouvement pour se remettre dans sa premiere situation de tourner visage à l'ennemi, ces deux portions détachées des aîles marcherent en avant ; lorsqu'elles furent à la hauteur de la premiere ligne des Perses, elles firent halte ; et lorsquelles commencerent le quart de conversion à droite et à gauche, le reste de l'armée de Crœsus s'ébranla au premier signal, et marcha en front contre celle de Cyrus, tandis que les deux portions détachées des aîles de la cavalerie lydienne tournoient et se replioient sur les flancs des Perses.

Dans la figure, pour rendre ce mouvement sensible, l'on a exprimé par des lignes ponctuées la marche des deux portions des aîles, et l'on a représenté

par des quarrés vüides ou légérement ombrés les deux postes qu'elles occuperent avant que de charger l'ennemi. Pendant que ces choses se passoient dans l'armée de Crœsus, les troupes persanes avançoient toujours en bon ordre, marchant d'un pas lént et grave, se soutenant également sur une ligne droite et paralléle, sur laquelle celle des chariots devoit se régler, n'y ayant rien de plus dangereux que le flottement dans ces sortes de manœuvres qui se font en présence de l'ennemi. Cyrus expliqua aux officiers de l'aîle droite où il se trouva alors, le dessein de Crœsus dans le mouvement qu'il faisoit faire à ses aîles, afin qu'ils ne fussent pas surpris lorsqu'elles se replieroient, et les ayant assurés en même temps que ces grands corps qui croyoient l'envelopper, se trouveroient eux-mêmes pris en flanc, il les quitta pour s'aller montrer à ses troupes, il passa le long du front des phalanges entre l'infanterie et

les chariots pour examiner si tout étoit en bon état; après avoir parlé aux principaux chefs, pour les rassurer sur le mouvement de Crœsus dont ils étoient très-alarmés, il retourna sur la gauche le long des retranchemens de chariots dont il fit le tour : arrivé à la gauche de la derniere ligne où étoient le corps des chameaux et les 2000 Persans, il ordonna à l'officier qui les commandoit, de faire marcher ses chameaux, et de les présenter à la cavalerie ennemie, lorsqu'après s'être tout-à-fait repliée elle viendroit pour attaquer le retranchement par le flanc et par les derrieres. Assurez-vous, lui dit Cyrus, que cette cavalerie qui vous cause tant d'inquiétude, sera mise en déroute avant même que vous ayez pu la joindre : leurs chevaux ne pourront supporter la vûe et l'odeur des chameaux auxquels il ne sont point accoutumés : cette circonstance me fait croire que l'aîle droite de Crœsus étoit composée de la cavalerie des nations

de l'Asie mineure, pays où les chameaux sont inconnus; et que la cavalerie babylonienne étoit toute à l'aîle droite.

Après que Cyrus eut achevé de donner ses ordres, il coula le long de la derniere ligne des chariots de bagage, et s'alla mettre à la tête des troupes qui étoient à la droite du retranchement.

A peine y fut-il que les deux portions détachées des aîles de l'armée lydienne ayant achevé leur évolution, Crœsus donna le signal à son armée, qui marcha contre le front de celle des Perses; tandis que les aîles repliées sur les flancs avançoient de chaque côté, ensorte que l'armée de Cyrus se trouvoit enfermée de trois côtés comme par trois phalanges, et sembloit, dit Xénophon, un petit rectangle inscrit dans un plus grand.

Cependant Cyrus ayant aussi donné le signal et entonné le cantique militaire, sa premiere ligne, suivie des tours, et precédée des chariots armés en guerre, marcha aux ennemis; les 2000 hommes de la droite formerent une potence à cette

aîle, comme ils sont dans la figure, la cavalerie en maniere de colonne, c'est-à-dire, en ligne renversée, appuyée d'un bout aux chariots, et l'infânterie derriere dans un ordre semblable pour tourner de front sur l'ennemi par un mouvement simple et régulier. Lorsque la portion de l'aîle gauche de Crœsus approcha de l'aîle droite des Perses pour tomber sur son flanc, les 2000 hommes en potence firent tout d'un coup à droite, ensorte que ce qui étoit le flanc droit de la ligne, en devint le front, et regardoit l'ennemi en face : ayant marché quelqu'espace dans cet ordre, ils tournerent et se replierent subitement par un quart de conversion à droite, et tomberent sur le flanc et sur les derrieres de la cavalerie ennemie. Cette cavalerie chargée en même temps par le front et par le flanc, et prise en queue par l'infanterie d'élite qui suivoit la cavalerie persane, fut mise en désordre par une attaque aussi imprévue.

Le trouble et la confusion furent d'autant plus grands parmi les Lydiens, qu'ils n'avoient pu pénétrer dans aucun endroit ni percer jusqu'au flanc des Perses. La droite ou l'extrémité la plus élevée de cette portion repliée ou la plus voisine de l'angle, avoit trouvé un rempart de plusieures files de chariots armés en guerre qui se tenoit serrés l'un à l'autre, et appuyés au retranchement, de dessus lequel, ainsi que des tours roulantes, on faisoit pleuvoir une grêle de flèches, de pierres et de dards. Ces chariots étoient montés par des Persans d'élite, armés de pied en cap, et les chevaux étoient bardés à l'épreuve du trait; ainsi la cavalerie lydienne, loin de forcer ces chariots, ne pouvoit même en approcher sans danger. Le côté du quarré long du retranchement n'étoit pas moins impénétrable, les chariots de bagage qui le composoient, étoient courts et larges, attelés de quatre bœufs de front, et appuyés l'un à l'autre, en sorte que l'on

ne pouvoit ni les renverser ni même les détourner ; les soldats dont ils étoient garnis, avoient un grand avantage sur ceux qui les vouloient attaquer.

Ainsi lorsque la gauche ou l'extrémité inférieure de cette cavalerie lydienne se trouva enveloppée, prise en flanc et à dos et chargée vigoureusement par des troupes d'élite, elle ne put résister, les premieres files enfoncées se renverserent sur les suivantes, chacun voulant éviter un péril d'autant plus grand qu'il étoit plus imprévu ; la confusion et le désordre devinrent universels, et la terreur passant de rang en rang le corps entier prit la fuite toujours suivi par la cavalerie de Cyrus qui ne lui donnoit pas le temps de se rallier, et qui étoit soutenue de l'infanterie marchant en bon ordre.

Cyrus étant arrivé, en poursuivant ces fuyards, à la hauteur du corps d'armée de Crœsus, tourna subitement sur la gauche, et prit la cavalerie du reste de cette aîle en flanc, tandis que

son aîle droite l'attaquoit de front ; par-là il acheva de mettre le désordre dans cette cavalerie déja ébranlée par la déroute de la portion avancée ; elle ne se défendit pas long-temps, et par sa fuite elle abandonna l'infanterie qu'elle soutenoit.

La fortune n'étoit pas moins favorable aux Persans à l'aîle gauche, les ennemis y perdirent à la vérité moins de monde qu'à la droite, mais la déroute y fut encore plus prompte et plus universelle ; le corps des chameaux s'étant mis en potence, s'étendit par sa gauche, comme on le voit dans la figure. A peine les chevaux eurent-ils été frappés de l'odeur de ces animaux, que l'épouvante s'empara d'eux ; il ne fut pas possible de les retenir, se cabrant et se renversant les uns sur les autres, ils emportent les cavaliers dans la plaine, et les éloignent du combat malgré tous leurs efforts : tandis qu'une partie des chameaux et de la cavalerie persane se met à leurs trousses

pour les empêcher de se rallier, le reste coulant le long du retranchement, cause le même désordre dans le reste de ce corps avancé, les chariots repliés sur le flanc de l'aile gauche des Perses marchant contre l'aile droite des ennemis, cette aile de cavalerie lydienne se trouva prise en flanc, attaquée de front, et déja mise en désordre par la vue et l'odeur des chameaux, elle ne tint pas long-temps. Les deux ailes de cavalerie de l'armée de Crœsus ayant été ainsi enlevées et poussées hors de la ligne, l'infanterie qui s'en trouva dépouillée, et qui se vit sans défense, craignit d'être tout-à-fait enveloppée par la cavalerie qui étoit à ses flancs et sur ses derrieres, tandis qu'elle étoit attaquée vivement par les phalanges qu'elle avoit en tête; ainsi abandonnant l'espérance de pouvoir résister aux Perses, elle ne pensa plus qu'à se retirer du péril par la fuite.

Les Egyptiens qui étoient au centre, combattirent avec plus de valeur et plus

de

de succès : ils n'avoient pu être rompus par le choc des chariots. Abradate roi de la Susiane, qui les commandoit, avoit été tué avec les plus braves de ses gens, en s'obstinant à charger ces formidables bataillons égyptiens ; et loin que ces gros corps d'infanterie eussent été ébranlés par la déroute des phalanges qui étoient à leurs côtés, non-seulement ils avoient soutenu plusieurs charges de l'infanterie persane, mais ils l'avoient enfin repoussée jusque sous les machines où elle avoit été chercher une retraite.

Cyrus, après avoir mis en fuite la cavalerie et l'infanterie à la gauche des Egyptiens, ne s'étoit pas amusé à poursuivre les fuyards, il avoit poussé droit au centre ; et comme il vit en arrivant le désordre de son infanterie, il pensa à charger les Egyptiens en queue, afin de donner à ses gens le temps de se rallier : ayant donc pris ce qu'il trouva de cavalerie persane auprès de lui, il alla fondre sur la queue de leurs ba-

taillons, mais ce corps ayant sur le champ fait face de tous côtés, il ne put le le rompre, quoiqu'il eut enfoncé les premiers rangs : son cheval fut blessé; et lui-même, renversé par cet animal que la douleur rendoit furieux, auroit été bientôt accablé sous le nombre s'il eût été moins aimé de ses soldats : ils se précipiterent au milieu de cette forêt de piques pour le dégager, et montrerent, dit Xénophon, combien il importe aux Princes de se faire aimer de ses sujets. Lorsque Cyrus fut remonté à cheval, il vit que Chrysante et Hystaspe, qui étoient accourus à son secours à la tête de leur cavalerie persane, enveloppoient les Egyptiens de tous côtés, et que ceux-ci se serrant en rond, se couvrant de leurs grands boucliers, et présentant de toutes parts leurs longues piques, se préparoient à vendre chérement leur vie; Cyrus crut qu'il seroit dangereux de réduire au désespoir cette brave infanterie, dont il venoit d'éprouver

le courage et la résolution : ainsi défendant à ses troupes de les charger corps à corps, il leur ordonna de les fatiguer seulement, en les accablant par des décharges continuelles de pierres et de javelots.

Cependant il monta sur une des tours, et découvrant de-là une partie de la plaine, il vit que les Egyptiens étoient les seuls qui fissent encore quelque résistance, tout le reste de l'armée de Crœsus avoit pris la fuite. Cyrus, qui estimoit la valeur de ses ennemis même, ne put voir sans douleur, périr d'aussi braves gens que les Egyptiens, et il résolut de tout employer pour les sauver; ainsi faisant retirer les troupes qui les tenoient entourés, il leur envoya proposer par un hérault, de quitter le parti de ceux qui les avoient si lâchement abandonnés, et de s'engager à son service, leur offrant une solde plus forte que celle qu'ils recevoient, et promettant des établissements considérables à ceux qui voudroient rester avec lui.

après la guerre. Les Egyptiens accepterent des conditions si avantageuses; mais pour faire voir qu'ils n'avoient pas moins de fidélité que de courage, ils stipulerent qu'on ne les pourroit obliger de porter les armes contre Crœsus, ancien allié de leur nation, et qui les avoit appellés à son secours.

Xénophon (*l.* 7, *p.* 179) observe que Cyrus leur donna les villes de Larrissa et de Cylléné, près de Cumes, sur le bord de la mer, et d'autres places dans le milieu des terres, où leurs descendants habitoient encore de son temps, ajoutant qu'on les nommoit les villes des Egygtiens. Cette remarque de Xénophon, ainsi que quelques autres répandues dans la Cyropédie pour prouver la vérité des choses qu'il avance, montrent qu'il donnoit cet ouvrage pour une histoire véritable de Cyrus, au moins pour la plupart de ses parties.

Voilà de quelle maniere Xénophon décrit le combat de Thymbraïa; je n'en-

treprendrai point d'examiner en détail les avantages et les inconvéniens des deux ordres de bataille de Cyrus et de Crœsus. Un pareil ouvrage demanderoit un homme qui eût joint la pratique de la guerre à des réflexions sur les principes de l'art militaire; car ces deux choses ne doivent jamais être séparées, si l'ont veut réussir dans une pareille matiere, et par-là on sent qu'il ne m'appartient pas de m'y engager : cependant je ne puis me dispenser de remarquer deux choses dans cette bataille de Thymbraïa; l'une, que le retranchement mobile de chariots, dont Cyrus avoit formé son arriere-garde, a été employé avec succès par de très-grands généraux.

Lorsque le duc de Parme, Alexandre Farnése, vint en France pendant les guerres de la Ligue, il traversa les plaines de Picardie, marchant en colonne au milieu des deux files de chariots qui couvroient ses troupes; et Henri

IV, qui cherchoit à l'engager au combat, n'osa jamais entreprendre de l'y forcer, parce qu'il ne le pouvoit sans attaquer ce retranchement mobile ; ce qu'il ne pouvoit faire sans s'exposer à une perte presque certaine.

Le duc de Lorraine employa la même disposition avec un égal succès, lorsqu'après, avoir tenté inutilement de jetter du secours dans Brisak, assiégé par le duc de Veimars, il fut obligé de se retirer presque sans cavalerie à la vue de cet habile général, qui avoit une armée très-forte en cavalerie. Le duc de Lorraine marcha sur une seule colonne, couverte aux deux aîles par les chariots du convoi qu'il avoit voulu jetter dans Brisak ; et ce retranchement rendit inutiles tous les efforts que fit le duc de Veimars pour le rompre.

Les Cosaques, qui n'ont presque point de cavalerie, ont employé plusieurs fois avec le même succès ces retranchements mobiles de chariots, lorsqu'ils ont été

obligés de faire des marches ou des retraites dans les plaines de l'Ukraine, en présence de la cavalerie tartare..

La seconde chose qui me paroît mériter encore plus d'attention dans ce même combat, c'est que Cyrus dut presque uniquement sa victoire aux 4000 hommes qui étoient derriere le retranchement, puisque ce furent ces troupes qui envelopperent et prirent en flanc les deux portions des aîles de l'armée Lydienne, avec lesquelles Crœsus espéroit envelopppper l'armée persane.

César employa une semblable disposition à Pharsale; et ce fut elle seule qui lui fit remporter la victoire sur l'armée de Pompée, beaucoup plus forte que la sienne, sur-tout en cavalerie. César lui-même nous apprend dans ses mémoires, que c'étoit de cette seule disposition qu'il attendoit le gain de la bataille. Je ne m'étendrai point ici sur la conformité de ces deux dispositions de Thymbraïa et de Pharsale; il ne faut

que lire avec attention les mémoires de César pour l'appercevoir : je me contenterai d'observer que cette conformité est le plus grand éloge que l'on puisse faire de Cyrus. Elle montre que ce qu'il avoit fait à Thymbraïa, a servi de modele à l'un des plus grands généraux qui aient jamais paru, et cela dans une occasion où il s'agissoit de son salut et de l'empire de l'univers.

EXPLICATION DES FIGURES.

A corps d'infanterie égyptienne au centre de l'armée de Crœsus. Les deux lignes moins épaisses *B*, *C*, à droite et à gauche, marquent le reste de l'infanterie lydienne.

M M ligne des chariots armés en guerre.

D E cavalerie des deux aîles.

F G H mouvement de la portion détachée de l'aîle droite, pour avancer de *M* en *N*.

I K L mouvement semblable pour l'aîle gauche.

N N chariots de guerre au front et aux flancs de l'armée de Cyrus.

O O O infanterie persane à la premiere ligne.

P P P P armés à la légere, étendus par pelotons en seconde ligne.

Q Q cavalerie persane, pesamment armée, placée aux deux aîles.

S S S tours roulantes formant une ligne tout le long de l'armée persane.

R R bagages renfermés dans l'enceinte des chariots marquée *T U.*

X cavalerie et infanterie de la gauche : *b* marque l'etat où ces deux corps se mirent pour faire face à l'ennemi : les chiffres 1 et 2 marquent le mouvement par lequel ces deux corps se présenterent à lui, et le déborderent.

Y corps de chameaux s'avançant vers la cavalerie lydienne pour la mettre en désordre.

Z gauche des Persans, à laquelle étoit Cyrus : *a*, situation de la cavalerie et de l'infanterie en présence de la cava-

lerie avancée des Lydiens : 3 et 4, mouvement par lequel cette cavalerie lydienne fut enveloppée.

Quelque soin que j'aie pris pour que la figure exprimât clairement non-seulement l'ordre de bataille des deux armées, mais encore leurs mouvements, je sens que l'imagination du lecteur aura encore besoin de suppléer quelque chose; mais s'il veut bien comparer la dissertation avec la figure, il ne lui sera pas difficile d'en venir à bout.

RECHERCHES

Sur l'origine et l'ancienne histoire des différens peuples de l'Italie.

LORSQU'ON veut remonter à l'origine des premiers habitans de l'Italie, et substituer une opinion fixe aux idées vagues que nous en donnent des traditions fausses et contradictoires, on

se trouve arrêté par la rareté des monumens et le silence des écrivains dignes de foi. L'Italie n'a été connue qu'assez tard des Grecs, qui du temps d'Homere n'en débitoient que des fictions. Les ouvrages des écrivains Siciliens, qui, sans doute, en avoient parlé dans l'histoire de leur île, ne subsistent plus; nous avons même perdu *les origines de Caton*, et ce n'est qu'en réunissant quelques passages de Strabon, de Denys d'Halicarnasse et de Pline l'ancien, qu'on peut établir quelque chose de positif sur ces premiers temps.

. La difficulté n'a pas rebuté M. Fréret, dont les recherches avoient en partie pour but, d'éclaircir les antiquités des peuples, et de dégager par-tout l'histoire d'avec la fable. Il a recueilli les différens passages qui contiennent ou des assertions précises, ou des inductions raisonnables sur la maniere dont s'est peuplée l'Italie; et combinant les conséquences qu'on en peut tirer avec

Italie; et ce n'est que par des conjectures qu'on peut déterminer à-peu-près l'ordre dans lequel se sont formés leurs divers établissemens. Tout ce qu'on est en droit de présumer, c'est 1o. que comme elles étoient composées de chasseurs, tels que sont aujourd'hui les peuples du nord de l'Amérique, une nation peu nombreuse occupoit alors une grande étendue de pays. 2o. Qu'elle passoit d'un canton dans un autre, lorsqu'elle avoit épuisé le premier : 3o. Enfin qu'à l'arrivée de nouvelles colonies, les anciennes, au lieu de se défendre, leur abandonnoient leur terrein pour s'établir au delà. D'où il résulte que les anciens habitans de l'Italie, ayant d'abord pénétré par les Alpes, se reculerent insensiblement vers le midi, et qu'ainsi ce sont les peuples de l'extrémité méridionale, ou même ceux des îles voisines, dont les ancêtres ont mis les premiers le pied dans cette région.

C'est sur ce résultat que M. Fréret a

fondé l'ordre dans lequel il fait entrer en Italie les premieres nations qui la peuplerent ; elles sont au nombre de cinq : les Illyriens, les Ibères ou Espagnols, les Celtes ou Gaulois, les Pélasges ou les Grecs, et les Toscans. Ces cinq grandes nations forment, pour ainsi dire, autant de classes, dans lesquelles se distribuent tous les peuples particuliers de l'Italie : ce sont cinq colonies principales, à qui l'on doit rapporter toutes les autres branches, dont chacune a poussé des rameaux sans nombre, tous originairement distingués par leurs tiges, quoique la plupart entre-mêlés dans la suite les uns aux autres.

Dans la vue d'être plus clairs, nous traiterons en autant d'articles séparés l'histoire de chacune de ces colonies : c'est le seul moyen de répandre quelque jour sur une matiere si obscure, et de présenter le système de M. Fréret sous un point de vue qui fasse apercevoir la liaison de toutes ses parties.

ARTICLE PREMIER.

Des colonies Illyriennes.

Nous venons d'observer, avec M. Fréret, que de tous les passages des Alpes en Italie, le plus facile est celui du nord, qui conduit de la Carniole dans le Frioul : ce sont les gorges de la montagne, appelée par les anciens, *mons Albius*, et qui, comme nous l'avons dit, faisoit partie des Alpes Carniques ou Juliennes. Selon toute apparence, c'est par cette extrémité septentrionale de l'Italie qu'entrerent ses premiers habitans, au plus tard dans le cours du seizieme siecle avant J.-C. ; ils sortoient de l'Illyrie et des pays voisins. M. Fréret réduit les peuplades Illyriennes à trois nations principales, dont il suit la marche et distingue les établissemens. Les premiers sont les *Liburni*, les seconds se nommoient *Siculi* ou *Siciliotæ*, les troisiemes *Heneti* ou *Veneti*. Chacune de ces peu-

plades commença par occuper les cantons de l'Italie les plus voisins du pays qu'elle quittoit : ensuite poussée par la peuplade qui vint après, elle pénétra plus avant vers le midi ; ensorte que la plus ancienne est certainement celle dont les descendans se trouvent, dans la suite des temps, placés à l'extrémité méridionale de la presqu'île. Suivant cette progression, c'est au fond de la Pouille qu'il faut chercher les premiers habitans de l'Italie. Ainsi les Liburnes y entrerent d'abord; car ce sont eux dont les colonies occupoient la Pouille, l'Abruzze, et généralement toute cette partie du royaume de Naples et de la Romagne, qui, borné à l'occident par l'Apennin, à l'orient par le golfe de Venise, s'étend du nord au sud, depuis Ancone jusqu'au cap le plus avancé de la terre d'Otrante.

I. Les Liburnes, sortis de la contrée qui portoit leur nom, et qui répond au pays des Croates, furent donc les premiers

qui traverserent les Alpes. Ils s'établirent d'abord entre ces montagnes et l'Athésis, aujourd'hui l'Adige; passerent ensuite de l'autre côté du Pô, et s'éloignant des plaines marécageuses qui sont à l'embouchûre de ce fleuve, ils s'étendirent le long de la mer, et furent enfin repoussés vers l'extrémité de l'Italie, où se firent leurs principaux établissemens. M. Fréret distingue trois branches (1) de ces Liburnes, fixées dans la portion de l'Italie, que les Romains nommoient *Apulia*, et les Grecs *Iyapigia*. Ce sont les *Apuli*, proprement dits, les *Pædiculi* ou *Pædicli* (2) et les *Calabri* (3).

1 Ces trois branches n'avoient pas été originairement les seules : les *Dardes* et les *Monades* étoient aussi des Liburnes ; mais on n'en dit rien ici, parce qu'ils ne subsisterent pas long-temps, ayant été détruits par les colonies grecques qui prirent le nom *Daunii*, et qu'on supposoit fondées par Diomede.

2 Les Grecs ont désigné les *Pædiculi* sous le nom de *Peucetii*, à cause des forêts de pins dont est rempli le bras de l'Appenin, qui traverse le pays.

3 Les *Messapii* et les *Salentini* des Grecs, sont un détachement des *Calabri*.

Ces trois peuples parloient la même langue (1) : dans la suite ils adopterent la langue latine, mais sans renoncer, à leur ancien jargon ; et c'est à cause de cet alliage qu'Horace (2) les nomme *Bilingues*. Pline (3) assure des *Pœdiculi* qu'ils étoient Illyriens ; et les deux autres peuples, n'ayant pas un langage différent, devoient avoir une origine semblable. A l'égard des *Calabri* en particulier, Strabon place un peuple du même nom dans la Dardanie, voisine de la Macédoine.

Quoique les Liburnes eussent été dans la suite ainsi renfermés entre la chaîne du mont Gargan et la pointe de la apygie, quelques restes de cette colonie se maintinrent néanmoins en deçà de cette montagne, au nord et à l'occident. Tels étoient entre autres les *Prætutii du Picenum* et les *Peligni*, habitans

1 Strab. VI, p. 282.
2 Horat. I, satyr. X.
3 Plin. III, 16.

du pays qu'on nomme aujourd'hui l'Abruzze (1). Ces peuples, et particulierement les *Peligni*, dont la capitale étoit *Corfinium*, quoique mêlés avec les Samnites, conserverent long-temps les traces de l'origine Illyrienne, comme Festus nous en assure.

II. Les Sicules, originaires des confins de la Dalmatie, vinrent, après les Liburnes, s'établir en Italie. Ces Sicules formoient une Nation nombreuse, qui s'empara d'une partie considérable du pays ; ils peuplerent l'Ombrie du milieu, la Sabine, le Latium et tous les cantons dont les peuples ont été connus depuis sous le nom d'*Opiques*. En comparant quelques passages d'Hérodote, de Thucydide, de Platon et d'Aristote, on voit clairement que les noms de *Sicules et* d'*Opiques* étoient deux noms généraux, qui comprenoient tout ce qui s'étend depuis le Tibre jusqu'à l'extrémité orientale de l'Italie, à l'exception de ce qu'en

1 Plin. III, 14.

ont occupé les Liburnes. Ces deux noms généraux furent peu à peu abolis par les ligues particulieres des *Sabins*, des *Latins*, des *Samnites*, des *OEnotri* et des *Itali* qui se formerent dans la suite. Les Sicules, qui passerent en Sicile, sont les seuls qui aient conservé leur ancien nom, que cette île a reçu d'eux. Nous avons la date précise de ce passage des Sicules dans l'île : Hellanicus de Lesbos (1), historien plus ancien que Thucydide, et même qu'Hérodote, donnoit pour époque à cet évenement la 26e. année du sacerdoce d'Alcyonée, prêtresse d'Argos (2); ce qui répond à l'an 80 environ, avant la prise de Troie, marquée par Philiste, auteur Sicilien; c'est-à-dire à l'an 1364 avant l'ère chrétienne, selon la chronologie de Thucydide.

III. Au nord du Pô étoit le troisieme peuple Illyrien dont nous avons parlé :

1 Il faut observer que les peuples nommés par cet auteur, *Elymi* et *Ausones*, ne sont pas différens des Sicules.

2 Denis d'Hal. 1, p. 18.

ce sont les Hénetes ou Vénetes, qui se conserverent long-temps sans aucun mélange avec d'autres nations, et que nous devons distinguer des Liburnes, quoique Virgile, qui s'exprimoit en poëte, les confonde avec eux. Hérodote (*I*,5) nous atteste l'origine illyrienne de ces Vénetes voisins d'Adria, et dont *Pathvium* ou Padoue étoit la capitale. Strabon dit que selon quelques autres, les Hénetes d'Italie étoient une colonie des Vénetes de la Gaule : mais cette opinion avoit été d'avance réfutée par Polybe, qui nous les donne pour une nation beaucoup plus ancienne dans le pays que les Gaulois, et parlant une langue toute différente, quoiqu'ayant avec eux quelques traits de conformité, sur-tout par rapport à l'habillement. Tite-Live en parle sur le même ton. Ces Vénetes étoient toujours en guerre avec les Gaulois, et par cette raison ils firent de très-bonne heure alliance avec les Romains : ils contribuerent même à sauver Rome, par une diversion qui força les Gaulois à lever

le siége, pour aller défendre leur propre pays. Tite-Live, qui n'aimoit pas ces derniers, comme on peut le voir par le portrait qu'il en fait, suivoit probablement en ce point la prévention nationale de ceux de Padoue : cette injustice étoit une espece de *Patavinité*, beaucoup plus repréhensible que celle dont quelques puristes l'ont accusé. Ce que Polybe nous dit de la différence du langage des Vénetes, et de celui des Gaulois, peut être confirmé par deux mots de la langue des premiers, conservés dans les anciens. Au rapport de Pline (XXVI. 7), il donnoient le nom de *Cotonea* à la plante que les Gaulois appeloient *Halus*, et selon Hesychius, ils désignoient par celui de *Babeecos* le Pô, ou l'Eridan, nommé, selon Polybe, *Bodinco* (1) par les Gaulois et les Liguriens.

1 Pline assure que ce nom signifioit, dans le langage des Gaulois, un fleuve profond qui n'est pas guéable. *Boddi*, dans la langue Galloise, signifie encore *noyer* et *se noyer*; en ajoutant *ing* à la racine, on en a fait le nom verbal *Bodding*, et par altération *Bodinco*, le *noyeur*, celui qui noye.

Les Grecs ont fort connu les Vénetes, ils avoient quelques colonies sur leurs côtes, où ils porterent, entre autre culte, ceux de la Diane de Calydon et de la Junon d'Argos.

La tradition de la colonie Troyenne d'Anténor étoit vraisemblablement fondée sur la ressemblance du nom des Vénetes avec celui des Hénetes de l'Asie mineure, dont parle Homere; mais aucun monument n'a pu servir à l'appuyer. Le nom de *Patavium*, qu'on suppose bâtie par Anténor, tient beaucoup de celui de *Patavio*, ville de la Pannonie, sur le Drave. Cluvier, qui veut, à cause de la ressemblance du son, que le nom de *Patavium* soit le même que celui des Bataves, situés à l'embouchure du Rhin, ne songe pas que, suivant l'observation de Polybe, les Vénetes parloient un autre langage que les Celtes, et que *Patavium* subsistoit long-temps avant l'invasion des Gaulois.

Au

Au reste, l'ancienne *Venetia* est aujourd'hui le Frioul, le Vicentin, et toute la partie maritime de l'Etat de Venise, qui borde le fond du golfe Adriatique.

ARTICLE II.

Des colonies Ibériennes ou espagnoles.

Tandis que des Nations Illyriennes s'établissoient dans une portion de l'Italie, elle vit accroître le nombre de ses habitans par l'arrivée de quelques peuplades Ibériennes ou espagnoles. Les Ibériens n'étoient point originairement renfermés dans les limites de l'Espagne : ils s'étendoient sur toute la côte de la mer méditerranée, depuis les Pyrénées jusqu'aux Alpes ; et c'est par le passage méridional des Alpes qu'ils pénétrerent en Italie près de 1500 ans avant l'ère chrétienne. Ils s'établirent d'abord dans l'ancienne Ligure, aujourd'hui l'état de Gènes; de là, suivant les côtes, ils peuplerent la Toscane, le Latium et la Campanie.

Dans la suite, pressés par les Liguriens et par les différentes Nations qui vinrent aussi chercher des demeures en cette contrée, il ne se trouverent pas assez forts pour disputer le terrein à ces étrangers, dont nous parlerons dans les articles suivans. A l'exception d'un petit nombre qui s'y maintinrent, en se mêlant avec les nouveaux possesseurs, le reste prit le parti d'aller plus loin. Les uns (c'étoit ceux du Latium et de la Campanie) descendirent de plus en plus vers le midi jusqu'à la pointe de Rhege, d'ou ils passerent en Sicile en traversant le détroit sur des radaux, à la faveur du vent et des courans. Les autres, établis en Toscane, ne pouvant rejoindre leurs compatriotes, dont ils se trouvoient trop séparés, passerent d'îles en îles jusque dans la Corse, située vis-à-vis, à l'occident. Entrons dans le détail des preuves sur lesquelles M. Fréret a fondé ces différentes assertions.

On ne peut douter que les plus an-

ciens habitans de la Sicile et de la Corse n'eussent une origine espagnole; c'est un point constaté par des écrivains sérieux, très en état de s'en instruire, et dont le témoignage est formel. Si quelques modernes, et particuliérement Bochart, ont jugé le fait impossible, c'est qu'ils ont cru que les colonies Ibériennes n'avoient pu passer dans ces deux îles qu'en s'y rendant d'Espagne par mer.

A l'égard de la Corse, M. Fréret a pour garant le témoignage de Sénèque. Ce philosophe, originaire d'Espagne, avoit été relégué dans cette île, et le séjour de quelques années qu'il y fit, lui donna le loisir d'en étudier les antiquités. Il assure que les Espagnole s'y étoient établis dans les premiers temps; que d'anciens usages, conservés dans l'île, en faisoient foi; et que la langue des Corses, quoique changée presque totalement, par son mélange avec celle des Liguriens et des Grecs venus depuis, avoit retenu quelques mots de l'ancien

langage des Cantabres (1). Les habitans des montagnes sont ceux qui conserverent les traces les plus marquées de leur origine.

Quant à la Sicile, les *Sicani* en occupoient la partie occidentale. Ce peuple, suivant Thucydide, étoit originaire de l'Ibérie, et venus des bords du fleuve *Sicanus*, que les écrivains postérieurs ont appelé *Sicoris*, et que nous nommons *Segro*. Thucydide (*VI*, 2) ne donne pas ceci comme une simple tradition, mais comme un fait incontestable. Ephorus, au rapport de Strabon (*VI*, *p.* 270), et Philiste de Syracuse, cité par Diodore de Sicile (*V*, 201), tenoient le même langage dans leurs écrits. Il est vrai que le même Diodore se déclare pour le sentiment de Timée, qui regardoit les *Sicani* comme

1 Transierunt et Hispani, quod ex similitudine ritûs apparet; eadem enim tegamenta capitum, idemque genus calceamenti quod Cantabris est, et verba quædam: nam totus sermo ex conversatione Græcorum Ligurorumque à patrio descivit. *Senec. Consol. ad Helviam. p.* 77, *edit. Lips.*

Autochthones : mais ni l'un ni l'autre n'ont fait réflexion que ce mot d'*Autochthones* ne pouvoit se prendre au sens qu'ils lui donnent, que par ceux qui, selon le système des mythologues Grecs, croyoient les hommes sortis même du sein de la terre. Pour Strabon, il suppose, avec Ephorus, l'origne Ibérienne des *Sicani*.

Au temps de Thucydide et des autres écrivains allégués ci-dessus, il étoit facile de vérifier le fait. Les Carthaginois employoient des troupes Espagnoles dans leurs guerres contre les Grecs de Sicile : ces Espagnoles pris dans les combats et vendus comme esclaves, se trouvoient mêlés avec les *Sicani*, et par ce mélange on connoissoit aisément s'ils parloient des dialectes d'une même langue (1). Dans la guerre que Denis le Tyran fit aux Carthaginois, en 386, un grand nombre de *Sicani* se joignirent à ses troupes : peu après un corps d'Es-

a Diod. XIV, olymp. XCVI, p. 426, &c.

pagnols, mécontens des Carthaginois, quitta leur service et renforça l'armée Syracusaine. Philiste, qui tenoit un rang considérable à la cour de Denys, avoit sans doute profité de l'occasion, pour constater l'origine Ibérienne des *Sicani*, en comparant leur langue et leurs coutumes avec celles des Espagnols, qui servoient dans la même armée.

Thucydide dit, que ces Ibériens, qu'il nomme *Sicani*, ne passerent en Sicile que parce qu'ils avoient été chassés par les Liguriens de la contrée qu'ils habitoient auparavant. De ce passage il faut conclure avec M. Fréret, que les *Sicani* avoient autrefois possédé le pays où les Liguriens se trouvoient au temps de Thucydide, c'est-à-dire, vers l'an 430 avant l'ère chrétienne. Or, les Liguriens occupoient alors toute la côte de la mer, depuis les Pyrénées jusqu'aux Alpes, et depuis les Alpes jusqu'à l'embouchure de l'Arne. Scylax, qui nous a donné une description des bords de

la méditerrannée vers l'an 350, sous le regne de Philippe, pere d'Alexandre, distingue trois especes de Liguriens ; les *Iberoligyes*, depuis les Pyrénées jusqu'au Rhône ; les *Celtoligyes*, depuis le Rhône jusqu'aux Alpes, et les *Ligyes* ou *Liguriens* proprement dits, depuis les Alpes jusqu'à l'Arne. Les Liguriens étoient si anciennement établis entre le Rhône et les Alpes, que les Grecs crurent pouvoir faire mention d'eux dans les fables qu'ils débitoient sur le voyage d'Hercule.

Observons encore que, si le pays dont les Ibériens furent chassés eût été en deça des Alpes, ces peuples, loin de pouvoir pénétrer en Italie, auroient été contraints de se retirer à l'occident du Rhône. Ils se trouvoient donc alors établis au delà des Alpes ; et c'est de là que, s'avançant toujours de proche en proche jusqu'à l'extrémité de l'Italie, ils passerent enfin en Sicile. Le temps du passage des *Sicani* n'est pas fixé par

Thucydide, qui se contente de mettre cet événement avant la prise de Troye, c'est-à-dire, dans sa chronologie avant l'an 1284.

Mais dans l'article précédent nous avons donné pour date au passage des Sicules Illyriens, dans l'île, l'an 1364 : or ces peuples, au rapport d'Hellanicus, dont nous suivons en ce point le calcul, conforme à celui de Philiste, trouverent les *Sicani* déjà possesseurs d'une partie de l'île; d'où il résulte que les *Sicani* avoient passé dans la Sicile avant l'année marquée ci-dessus, et qu'ils ont dû s'en emparer, au plus tard, vers l'an 1400. Il faut convenir que Thucydide ne suppose par les Sicules aussi anciens dans l'île, que le prétend Hellanicus et Philiste : il ne les y fait gueres passer que 300 ans avant les colonies grecques; ce qui, par une espece de contre-coup, pourroit diminuer l'ancienneté du passage des *Sicani* : mais il est facile de concilier ces variétés. Comme les *Siculi*

sont venus dans l'île à différentes reprises, Hellanicus et Philiste auront donné la date de leur premiere descente, et Thucydide celle de la derniere.

Voilà tout ce que M. Fréret a pu recueillir au sujet des nations Ibériennes, qui d'abord occuperent la côte méridionale de l'Italie. A prendre à la lettre plusieurs expressions semées dans l'Eneïde, on concluroit que les *Sicani* avoient conservé des établissemens aux environs du Tibre; Virgile en parle souvent, et les nomme *Veteres Sicani*. Mais peut-être, par une licence ordinaire aux poëtes, aura-t-il donné le nom de cet ancien peuple espagnol aux Sicules, nation très-différente, puisqu'elle étoit Illyrienne, et dont il restoit en effet quelques peuplades dans le Latium.

ARTICLE III.

Des colonies Celtiques.

Les Illyriens d'une part, et les Espagnols de l'autre, commençoient à se for-

tifier en différentes contrées de l'Italie, lorsqu'ils furent troublés dans leurs possessions par de nouveaux hôtes, qui vinrent en grand nombre s'en emparer les armes à la main. Ce sont les nations Celtiques qui pénétrerent en Italie par les gorges du Tirol et du Trentin. Le nom d'*Ombri*, sous lequel Pline et d'autres écrivains (1) les ont désignées, étoit dans leur langue une épithete honorable qui signifioit *noble*, *vaillant*, et dont le singulier *Ambra* est encore usité dans la langue Irlandoise : il est traduit dans le dictionnaire anglais, publié par Edmond l'Huid (2), *bonus*, *magnus*, *nobilis* (3).

Pline donne une très-grande étendue au pays occupé par les *Ombri*. Selon cet auteur, il avoient été les maîtres de

1 Plin. III, 14. Solin, c. 8. Servius ad æneid. XII.

2 Archæolog. Britannica.

3 Les critiques latins rapportoient une étymologie absurde de ce nom donné par les Grecs : *quos Ombros a Græcis putant dictos, quod inundatione terrarum imbribus superfuissent*. Voyez Pline et Solin.

l'Etrurie avant l'arrivée des Pélasges ou Grecs et des Toscans; ils occupoient pour lors tous les pays qui sont des deux côtés du Pô, au nord et au sud : Ariminum et Ravène sont deux de leurs colonies. L'Ombri du milieu, située entre le Picénum et l'Etrurie, portoit le nom des anciens Celtes, et les habitans de cette contrée les reconnoissoient pour leurs ancêtres (1). Pline ajoute qu'ils furent chassés par les Toscans, et que ceux-ci le furent à leur tour par les Gaulois, qui long-temps après envahirent l'Italie, vers l'an 600 avant l'ère chrétienne. D'où il résulte 1°. que les *Ombri* avoient été maîtres de tout ce qui dans la suite appartint aux Gaulois. 2°. Que l'invasion de ces derniers étoit moins une usurpation, que la conquête

1 Solin qui nous l'atteste, en donne pour garant Bocchus, écrivain romain, cité plusieurs fois par Pline, et qu'il ne faut pas confondre, comme a fait Ryckius, avec un roi de Mauritanie qui s'appeloit de même. Le prénom de Cornélius, porté par ce Bocchus, peut faire soupçonner qu'il étoit un de ces affranchis lettrés, que Sylla entretenoit en assez grand nombre.

d'un pays possédé dans l'origine par des peuples de leur nation, que les Toscans en avoient dépouillés. Si nous connoissions mieux l'histoire de ces temps reculés, nous trouverions, dit M. Fréret, que les entreprises de ces peuples, traités de barbares par les Grecs et les Romains, étoient presque toujours légitimes, ou du moins revêtues d'une apparence de justice.

La partie de ces *Ombri* qui s'étoit fixée au nord du Pô, s'y maintint et garda toujours son ancien nom. Les écrivains Romains les nomment *Insubres* : mais Polybe les appelle *Isombri*, et ce nom, purement Gaulois, signifie les *Ombri* inférieurs. Ces *Insubres* occupoient le Milanois et les contrées voisines : leur capitale étoit *Mediolanum*, nom commun à plusieurs villes de la Gaule et de l'île Britannique.

Celui d'*Ombri* ou d'*Ambri*, qui d'abord avoit été le nom général d'une nation très-étendue, comprenoit tous

les peuples d'origine Celtique qui étoient situés à l'orient et à l'occident des Alpes depuis le Rhin jusqu'à la mer. D'une part les Helvétiens ou peuples de la Suisse, de l'autre les habitans des côtes de la Méditerranée ou de la Ligurie, portoient également ce nom. Plutarque en rapporte une preuve singuliere (1). Dans la guerre des Cimbres, les Romains avoient parmi leurs troupes un corps de Liguriens; d'un autre côté trente mille Helvétiens servoient dans l'armée des Cimbres : ces Liguriens et ces Helvétiens, armés les uns contre les autres, se donnoient le même nom d'*Ombri* ou d'*Ambrons*, qu'ils répétoient avec de grands cris en allant au combat; ensorte que le même cri de guerre retentissoit à la fois dans les deux armées.

Cette observation de Plutarque, en marquant les deux termes les plus reculés qui bornoient au nord et au sud la ligne des *Ombri*, nous montre quelle étoit

1 Plut, in Mario.

son étendue. Dans la suite les peuples qui la composoient s'étant divisés en plusieurs cités ou ligues particulieres, se distinguerent par différens noms, dont le plus connu est celui des *Ligurians*, *Ligues* ou *Ligures*. Les Romains ont donné ce nom de *Ligures* à bien des peuples qui ne devoient pas le porter; aux Allobroges, aux Vocontiens, et même à des nations voisines du Trentin et placées dans les Alpes. C'étoit une méprise uniquement fondée sur l'origine commune de ces différens peuples Celtiques; mais qui donnoit une acception trop étendue à un mot dont la signification est restreinte par son étymologie même. En effet, ce nom de *Ligures*, *Lly-gour* en Celtique, signifie *homme de mer*(1);

1 Les Bretons du pays de Galles donnent encore aujourd'hui le nom de *Lhagir* aux Anglois descendus des Saxons et des Normands, parce que les pirates Saxons et Normands avoient long-temps fait des courses sur les côtes de cette île, avant que de s'y établir. L'Angleterre est nommée le royaume de *Logre* et *Logria*, dans les romans de S. Graal et du Brut.

aussi ne l'avoit-on donné d'abord qu'aux *Ombri* méridionaux et voisins de la mer, comme une épithete relative à leur situation. Les peuples Celtiques répandus sur les côtes de la Méditerranée, depuis l'embouchûre du Rhône jusqu'à celle de l'Anio, étoient les seuls à qui cette dénomination convînt proprement.

Ces Liguriens s'étoient avancés en plusieurs endroits à l'orient du Tibre, et au midi de l'Anio : c'est par cette raison que plusieurs critiques, au rapport de Denys d'Halicarnasse, les confondoient avec les anciens habitans du pays des Sabins. Philiste de Syracuse, que nous avons déjà cité dans les articles précédens, prétendoit même que la colonie qui passa dans la Sicile l'an 80 avant la prise de Troie, étoit composée de Liguriens; mais on ne trouve aucune trace de cette origine Celtique dans la Sicile, peuplée, comme nous l'avons dit, par des *Sicani*, les uns Illyriens, les autres Espagnols. Ainsi

tout ce que M. Fréret accorde à Philiste, c'est qu'il se trouvoit dans la colonie dont il parle, quelques Liguriens mêlés avec les Sicules.

Il est vrai que dans la suite des temps les Liguriens passerent en grand nombre dans l'île de Corse : nous l'apprenons de Séneque, et sans nous arrêter à l'éthymologie que donnent au nom de la Corse, Isidor, Eustathe, Etienne de Byzance (1) et d'autres écrivains, nous ne pouvons douter que ce nom ne fût tiré de la langue Celtique ou Ligurienne. *Cors* en Galois signifie *arundo*, *juncus*, *palus* un endroit rempli de roseaux. *Corsog* ou *Corsig*, se traduit *palustris*, *arundineus*. Les Liguriens débarqués d'abord dans un canton marécageux, lui donnerent ce nom, qu'on étendit dans la suite à l'île entiere, et qui prévalut sur celui qu'elle avoir reçu des Espagnols, ses premiers habitants.

1 Isidor. origin. XIV, 6. Eustath. ad Dionys. v. 458. Steph. Byzant. in voce Κορσίς.

Le temps de l'entrée des nations Celtiques ou Ombriennes en Italie, doit être très-ancien ; mais il est impossible de le déterminer avec précision. Tout ce qu'on peut assurer, c'est que d'une part ils y trouverent les colonies Illyriennes et Espagnoles, puisqu'au rapport de Pline, ils leur enleverent une partie de la contrée; et que de l'autre leurs établissemens étoient formés ; lorsque les colonies des Pélasges ou des anciens Grecs pénétrerent en Italie.

ARTICLE IV.

Des colonies Grecques ou Pélasgiques.

L'établissement d'une colonie d'anciens Grecs en Italie est un fait certain, quoique la date précise et les circonstances véritables de leur passage soient ignorées.

Denys d'Halicarnasse, qui s'est attaché dans la premiere partie de son ouvrage, à recueillir tout ce qui concernoit les antiquités Italiques, suppose

deux peuplades Grecques différentes; celle des Aborigenes et celle des Pélasges. Les Aborigenes étoient, selon lui, venus d'Arcadie par mer, sous la conduite d'OEnotrus, dix-sept générations, ou plus de 530 ans avant la prise de Troie, et près de 200 ans avant l'arrivée de Cécrops, qui débarqua dans l'Attique vers l'an 1657 avant l'ère chrétienne. Ils s'établirent sur les confins de la Sabine et de l'Ombrie, aux environs de Réaté; et ce sont eux que Denys d'Halicarnasse donne pour ancêtres aux peuples du Latium.

Plusieurs générations après ils furent joints par les Pélasges, Arcadiens comme eux d'origine, mais qui sortoient de Thessalie, d'où Deucalion venoit de les chasser. Le regne de ce Prince est antérieur à l'arrivée de Cadmus dans la Grece, c'est-à-dire, à l'an 1594; ainsi c'est avant cette époque qu'il faut placer l'arrivée des Pélasges en Italie, suivant le système de Denys d'Halicarnasse.

Cette prétendue date d'un évenement si reculé n'est pas la seule induction qu'on puisse tirer du récit de cet écrivain, il est entré dans un détail historique, aussi circonstancié que s'il racontoit, d'après des mémoires contemporains, un fait voisin de son siecle. Il assure que le plus grand nombre des Pélasges se retira dans l'Epire aux environs de Dodone; mais que s'y trouvant trop à l'étroit, et même à charge aux anciens habitans, ils résolurent de chercher une nouvelle demeure. L'oracle de Dodone, qu'ils consulterent, leur indiqua l'Italie sous le nom de *terre de Saturne*. Ils se mirent aussi-tôt en état d'obéir à l'oracle, et construisirent une flotte nombreuse sur laquelle ils s'embarquerent pour traverser le golfe Adriatique: mais un vent de midi les poussa vers le nord jusqu'au fond du golfe, et à l'embouchure du Pô: ils s'y arrêterent et bâtirent la ville de *Spina*, qui donna son nom à l'une des bouches du fleuve. Cette vile, s'étant

emparée de tout le commerce du golfe, devint riche et puissante : elle envoyoit tous les ans à Delphes la dixme de ses profits ; mais elle fut ruinée par les Gaulois.

Il ne resta, continue Denys d'Halicarnasse, qu'une partie des Pélasges à *Spina* ; les autres, s'avançant dans le milieu des terres, traverserent l'Ombrie, et furent se joindre aux Aborigènes. Ces deux peuples, unis ensemble, formerent un état puissant, chasserent ou soumirent les Sicules, fonderent plusieurs villes et conquirent quelques provinces : mais leur négligence à s'acquitter d'un voeu, leur attira la colere des dieux. Une maladie contagieuse en fit périr un grand nombre : le reste se dispersa de tous côtés, et quelques-uns même repasserent dans la Grece, où ils porterent le nom de Tyrrhènes ou Tyrsène. Cette dispersion des Pélasges est placée, par l'auteur grec, au temps d'Hercule et des Argonautes.

Tel est, en abrégé, le récit de Denys d'Halicarnasse. Nous supprimons une partie des détails, qu'on peut trouver rassemblés dans la dissertation du Ryckius sur les anciens peuples d'Italie. Avant que de combatre les points particuliers de ce systême, que Denys avoit formé de l'assemblage de plusieurs traditions vagues, nous remarquerons, avec M. Fréret, qu'il est surprenant que cet écrivain judicieux donne à l'exposé d'une simple hypothèse, le ton d'un narration véritable, et qu'il paroisse mieux instruit de l'histoire de Romulus, de celle d'Enée, de celle des colonies Pélasgiques, que de l'histoire de la prise de Rome par les Gaulois. Si l'on osoit se permettre de juger les anciens écrivains avec la même rigueur, et sur les mêmes loix que les modernes, on ne regarderoit, peut-être, la premiere partie des antiquités de Denys d'Halicarnasse, que comme un roman historique. Les objections suivantes, que M. Fréret oppose

à son système, pourront en donner cette idée.

I. Commençons par ce qui concerne les Aborigènes : Denys d'Halicarnasse les suppose Arcadiens, et les fait arriver par mer en Italie.

Mais, 1o. les Arcadiens, renfermés au milieu des terres, n'avoient ni ports ni vaisseaux au temps d'Homere, c'est-à-dire, environ 1000 ans après le temps où Denis place OEnotrus leur conducteur; ils n'en eurent même jamais dans les temps postérieurs.

2o. La navigation n'étoit point alors connue dans la Grece.

3o. Toutes les traditions s'accordent à supposer que l'Italie s'est peuplée d'abord au voisinage du Pô, et que les anciens habitans ne quitterent les environs du fleuve pour s'avancer dans la partie orientale, et de là passer en Sicile, que parce qu'ils y furent contraints par de nouvelles peuplades, venues par le nord. Si cette partie orientale avoit été celle

où débarquerent les Aborigènes, et que dès-lors elle eût été peuplée, ils en auroient poussé les habitans vers le haut, et non vers le bas de l'Italie.

4°. Si ces Grecs d'OEnotrus étoient venus par mer, ils auroient rencontré sur leur route la Sicile; et pourquoi ne s'y seroient-ils pas fixés? Elle étoit encore déserte alors, et toutes les côtes étant remplies de ports et de rades, il est facile d'aborder.

II. Une partie de ces objections peut se répéter contre les Pélasges. Denys leur fait construire une flotte nombreuse dans un temps où les Grecs ignoroient l'art de naviger: cet art, et généralement tous les autres, n'avoient point encore passé jusqu'en Epire. La colonie, conduite par Danaüs en Argolide, longtemps après ce prétendu embarquement des Pélasges, fut la premiere qui conserva les vaisseaux sur lesquels elle étoit venue; et ce sont ces vaisseaux qui servirent de modeles aux premiers navires

construits par les Grecs. A ces objections communes, on en peut ajouter de particulieres.

1°. Il ne s'agit pas ici d'une colonie peu nombreuse, mais de la migration d'un peuple entier, qui conduit ses femmes et ses enfans; d'un peuple qui remplit une partie considérable de l'Italie : combien de vaisseaux ne falloit-il pas pour le transport d'une telle multitude ! Dans les temps postérieurs, c'est-à-dire, après le regne de Pyrrhus, on vit les habitans de la haute Epire s'appliquer à une espece de navigation, et faire la course avec des bâtimens nommés *Liburnes* : mais on ne trouve rien de pareil dans l'ancienne histoire; et d'ailleurs ces *Liburnes* n'étoient que des tartanes propres à la course, et non des bâtimens de transport. Enfin c'est un principe qu'on ne doit jamais perdre de vue, que toutes les migrations des premiers temps ont dû se faire par terre. Dans les siecles, où la navigation fut la

plus

plus parfaite, nous ne voyons pas que les colonies venues par mer ayent é é bien nombreuses : jugeons-en par celle des Phocéens de Marseille, qui n'ayant pas été recrutée, n'a jamais occupé qu'un terrein de peu d'étendue. Les colonies Helléniques de Sicile ne sont devenues puissantes, que par l'accroissement que leur donnoit sans cesse l'arrivée de nouveaux citoyens, qui venoient renforcer les premiers.

2°. Les Romains et les anciens peuples d'Italie n'ont jamais connu, ni le nom d'Hellènes, ni celui de Pélasges; ils se servoient de celui de *Græci*, pour désigner les habitans de la Grece.

3°. Ce fut, selon Denys d'Halicarnasse, l'oracle de Dodone qui fit passer les Pélasges en Italie, qu'il leur désigna sous le nom de *terre de Saturne*. Denys rapporte les termes de l'oracle, sans doute d'après Varron : il étoit en vers, et dans un style qui n'est pas ancien. Le nom de *terre de Saturne*, donné à

l'Italie, prouve que l'oracle a été supposé dans un temps postérieur à la conquête de la Grece par les Romains; car on ne trouve dans aucun écrivain, ni même dans aucun lexique Grec, le nom de Σάτορνος. Le *Saturne* des Romains n'étoit pas dans l'origine le même que le *Cronos* des Grecs, pere de Jupiter et de Neptune : il étoit le dieu de l'agriculture; et sa femme *Ops* étoit la déesse des moissons et de l'abondance. Les Romains n'ont connu les fictions aussi scandaleuses qu'absurdes, dont les poëtes Grecs avoient chargé la légende de cette divinité, que par leur commerce avec les colonies Helléniques, qui commença seulement sous les derniers rois de Rome. Ni leurs anciens livres sacrés, ni les vers des Saliens, ne contenoient rien de pareil; comme nous l'apprenons de Denys d'Halicarnasse lui-même.

4°. Il fait passer les Pélasges en Italie, vers le temps de Deucalion, et par conséquent avant l'arrivée des Phéniciens

conduits par Cadmus dans la Grece. Or, leur passage doit être postérieur à cet événement, puisqu'ils porterent en Italie le culte de Saturne, et l'usage barbare d'immoler des victimes humaines, introduit dans la Grece par la colonie Phénicienne.

5o. Comment peut-on concevoir que l'Arcadie, qui n'étoit qu'un fort petit canton, ait pu fournir un nombre de colonies assez considérable, pour remplir à la fois le continent de la Grece, les îles de l'Archipel, les côtes de l'Asie mineure, et presque toute l'Italie ? Après leur départ l'Arcadie n'est point restée déserte, et fut toujours un pays très-peuplé, rempli de villages, de bourgs et de *villes*, à prendre ce mot dans le sens des anciens. Quels en furent les nouveaux habitans ?

6o. Cette ville grecque de *Spina*, que Denys d'Halicarnasse fait construire aux Pélasges, n'étoit pas à beaucoup près aussi ancienne qu'il le prétend. Si elle

avoit eu pour fondateurs les Pélasges de Dodone, elle auroit envoyé la dixme de ses profits à ce temple, et non pas à celui de Delphes : si les Gaulois l'avoient détruite vers l'an 600 ou environ avant l'ère chrétienne, elle auroit dès-lors cessé d'envoyer des offrandes à Delphes. Or, c'est sur-tout depuis cette époque qu'elle en envoyoit. Elle avoit à Delphes un trésor et une sorte de chapelle dont parlent Strabon et Pline (1), et qui faisoit partie du temple subsistant au siecle de ces auteurs : or, ce temple n'avoit été bâti par les Amphictyons qu'après l'embrâsement de l'ancien, arrivé l'an 549 (2), c'est-à-dire, depuis la prétendue ruine de *Spina* ; il ne fut même achevé que du temps de Crésus et des enfans de Pisistrate (3). Auroit-on bâti une chapelle pour une ville qui ne subsistoit plus ? comment

1 Strab. V, 214, IX, 421. plin. III, 16.

2 Paus. X, p. 811.

3 Herod. I, 50; II, 180.

auroit-on remplacé les offrandes consumées dans l'incendie? *Spina* n'avoit donc pas été ruinée par les barbares. Elle existoit encore au temps de Scylax, sous le regne de Philippe, pere d'Alexandre : cet écrivain et Strabon lui donnent le titre de ville Helénique. Elle ne devoit donc pas son origine aux Pélasges, mais à quelque colonie grecque, établie dans les temps postérieurs sur les côtes de l'Italie.

7°. Comment concilier la puissance que Denys d'Halicarnasse attribue à ces Pélasges, avec la suite de l'histoire, qui n'en fait aucune mention dans les temps mieux connus ? Pour résoudre le problême, il a recours à une espece de miracle ; il les fait exterminer par les Dieux : on sent assez quelle est la valeur de cette solution ; c'est couper le nœud et non pas le dénouer.

Les autres détails de son récit fourniroient de nouvelles objections : mais nous en avons dit assez pour mettre le

lecteur en état d'en juger On doit en conclure que les difficultés dont il est rempli, rendroient le passage des colonies Pélasgiques extrêmement douteux, si le fait n'étoit prouvé par lui-même, et par la langue des Latins et des Opiques, dont le fond est certainement grec; quoiqu'elle ait emprunté plusieurs mots barbare de la langue Celtique des *Ombri*, avec lesquels ces Pélasges s'étoient mêlés.

Les suppositions de Denys d'Halicarnasse, et tous les détails qu'il est contraint d'imaginer pour remplir tous les vuides historiques de son système, sont des conséquences de l'idée qu'il se faisoit des Pélasges : il les regardoit, ainsi que quelques anciens et tous les modernes, comme un peuple particulier, auquel il faisoit parcourir successivement la Grece et l'Italie. Ce nom de Pélasges, au contraire, est le nom général sous lequel on désigna les premiers Grecs, avant la formation des cités ; nom que

les habitans de chaque contrée quitterent à mesure qu'elle se poliça, et qui disparut enfin, quand il n'y eut plus de Sauvages dans la Grece.

C'est un point que M. Fréret a traité fort au long, dans son ouvrage *sur l'origine et l'ancience histoire des premiers habitans de la Grece*, que nous donnerons par supplément à nos mémoires. Denys d'Halicarnasse se seroit donc épargné bien de l'embarras si renonçant à ce système, il avoit supposé que les noms d'Aborigenes et de Pélasges, portés par les anciens peuples d'origine Grecque qui se trouvoient en Italie, étoient deux noms généraux qui ne désignerent aucun peuple particulier, et dont l'usage cessa lorsque ces Aborigènes s'étant mêlés avec les *Ombri* et les *Siculi*, les uns Celtes, les autres Illyriens d'origine, formerent différens peuples ou Cités sous les noms particuliers d'Ombri, de Sabins, de Latins, de Samnites, de Tyrrenes, d'Ausones,

d'Osques, d'OEnotres, de Lucaniens et de Brutiens, etc. Ces Cités conserverent plus ou moins de ressemblance avec les habitans de la Grece, suivant que les Pélasges s'y étoient trouvés dans un nombre plus ou moins grand.

Les Romains et les autres habitans du Latium descendus de ces Grecs, les regardoient comme le peuple le plus ancien de l'Italie. En conséquence de ce préjugé, qui leur étoit commun avec bien d'autres Nations, ils donnoient à leurs ancêtres la qualité d'*Aborigenes*, dont l'idée répond à celle du mot *Autocthones* des Grecs. D'un autre côté les écrivains Grecs avoient appliqué le nom de Pélasges à ces Aborigènes, à cause de la conformité de leurs mœurs et de leur origine avec les anciens habitans de la grece. Les Aborigenes et les Pélasges ne sont donc qu'une seule colonie; et dès-lors les deux peuplades distinguées par Denys d'Halicarnasse, et le reste de son roman deviennent inutiles.

Après avoir ainsi prouvé, contre cet écrivain, que les anciennes colonies Pélasgiques ne vinrent point par mer en Italie, M. Fréret conjecture qu'elles y pénétrerent par les passages septentrionaux des Alpes; comme avoient fait, plusieurs générations auparavant, les peuplades d'origine Illyrienne. Dans son ouvrage sur la Grece, que nous venons de citer, il a prouvé que les Romains n'avoient point d'autre terme dans leur langue que celui de *Græci*, pour désigner les Grecs, et que ce nom avoit une acceptation très-étendue, qui renfermoit non seulement l'Hellas, mais encore l'Epire, la Macédoine, ainsi qu'une partie de la Thrace. Les peuples de ces contrées étoient donc Grecs; et c'est, selon toute apparence, de ce nord de la Grece que sortirent les colonies Pélasgiques, qui passerent en Italie dans le temps où la Grece commençoit à se policer, par le mélange des étrangers avec ses anciens habitans.

ARTICLE V.

Des Etrusques, ou anciens habitans de la Toscane.

L'ANCIENNE Etrurie avoit beaucoup plus d'étendue que le grand duché de Toscane qui lui répond aujourd'hui. L'Arno, qui la traverse d'orient en occident, la coupoit en deux parties à peu près égales, dont l'une alloit presque jusqu'aux portes de Rome ; l'autre, frontiere de Ligurie, renfermoit outre le Pisan, qui de nos jours appartient à la Toscane, une portion de l'Etat de Gênes, le val de Magra, le duché de Carréra et le territoire de la république de Lucques. Quelques villes, qui dépendent du duché de Spolete et de celui d'Urbin, comme Pérouse, Eugubio, appartenoient encore à l'Etrurie.

On a publié grand nombre d'ouvrages sur les premiers habitants de cette contrée, dont les monumens, curieux par leur obscurité, sont autant d'énigmes

que les Œdipes modernes ont tâché d'expliquer à l'envi. La plupart de ces écrivains sont trop censés et trop instruits, pour ne pas rejeter les fictions absurdes d'Annius de Viterbe. Cependant presque tous leurs systêmes en ont retenu quelque teinture, plus ou moins forte ; ils n'ont peut-être pas assez distingué les difficultés sur lesquelles on ne peut proposer que de pures divinations, d'avec celles qui peuvent être éclaircies par les témoignages précis des anciens, ou du moins par des conjectures probables. Sous le nom général de Toscans ou d'Etrusques, ils ont confondu des peuples très-différens les uns des autres ; et l'on peut assurer que leurs ouvrages montrent plus d'érudition que de critique. Les recherches de l'Académie fondée depuis quelques années à Cortone, contribueront sans doute à jeter un grand jour sur les antiquités Etrusques, qui sont l'objet principal de ses travaux. Elle a déjà publié d'excellens

Mémoires sur la langue et les monumens de cette nation fameuse, qui doit nous intéresser, parce qu'elle a de très-bonne heure cultivé les arts, ainsi que les Grecs, et que sa religion a beaucoup influé sur celle des Romains. Nous pourrions craindre qu'on ne nous accusât d'aller en quelque sorte sur les brisées de cette suivante Compagnie, si la liaison des matieres ne nous autorisoit à terminer le précis de ce que M. Fréret nous a donné sur les anciens habitans de l'Italie, par celui de ce qu'il pensoit sur les Etrusques. Ce seroit laisser son système incomplet, que d'en supprimer une partie essentielle, et qui par son accord avec les autres, concourt à former un tout.

I. Avant que d'exposer son opinion sur l'origine des premiers Toscans, M. Fréret combat l'hypothese commune. Cette hypothese adoptée presque généralement par tous les écrivains, fait venir de Lydie la premiere colonie qui peupla la Toscane : c'est le sentiment

unanime de tous les anciens; mais comme ils n'ont fait que copier Hérodote, toutes leurs autorités se réduisent à la sienne, et c'est son témoignage seul qu'il s'agit de discuter. Au reste, cet historien n'affirme rien, et se contente de rapporter l'opinion des Lydiens mêmes, qui regardoient les Toscans de l'Ombrie comme un peuple originaire de leur pays. Les Lydiens prétendent, dit en substance Hérodote (*I*,95) que sous le regne d'Atys, fils de Manes, la Lydie fut affligée d'une grande famine; que pour ménager les vivres, on voulut d'abord engager le peuple à ne manger que de deux jours l'un, et que dans la vue de l'occuper on imagina des jeux qui pussent le distraire de la faim : ces jeux furent les dés, les osselets, et la longue paume. L'expédient réussit pendant dix-huit ans : mais enfin l'accroissement et l'opiniâtreté du mal rendit le remede inutile; il fallut songer à diminuer la consommation, en déchargeant le pays

d'une partie de ses habitans. En conséqence on résolut que la moitié des Lydiens iroit chercher de nouvelles demeures. Ils tirerent tous au sort, et ceux qu'ils condamnoient à l'exil s'embarquerent à Smyrne, sous la conduite de Tyrrhénus fils du Roi. Leur flotte après avoir cotoyé plusieurs contrées s'arrêta dans les ports de l'Ombrie; ils y formerent des établissemens, et ce sont eux, qui sous le nom de Tyrrhenes ont depuis habité la Toscane.

Cette narration d'Hérodote est si remplie d'absurdités, qu'il sembleroit inutile de s'attacher à la combattre, si presque tous les écrivains ne l'avoient adoptée, sans être frappés de tout ce qu'elle contient d'étrange. Le grand nombre de ses partisans lui donne une sorte de poids, que les réflexions suivantes diminueront.

1o. Que penser de l'expédient imaginé par les Lydiens pour remédier à la famine? On ne le proposeroit pas même aujourd'hui dans ces ouvrages, dont le

merveilleux puéril ne peut amuser que les enfans.

2o. S'il est étonnant qu'on se soit avisé de l'employer, il l'est encore plus qu'il ait réussi pendant dix-huit ans, et qu'au bout de dix-huit ans on ait été dans la nécessité d'en chercher un autre.

3o. Quel prodigieux nombre de vaisseaux n'auroit-il pas fallu pour transporter la moitié d'une nation ?

4o. Conçoit-on que dans un temps de famine on ait pu ramasser asez de vivres pour un semblable embarquement ?

5o. Il est certain que les Lydiens n'ont jamais eu ni port, ni vaisseaux, ni marine, non pas même dans le temps de leur plus grande puissance, sous Alyattès et sous Crésus.

5o. Au temps d'Atys, pere de Lydus et de Tyrrhénus, temps qui précede la guerre de Troye, la navigation étoit inconnue dans la Grece (1). Minos

1 Thucid. I, 4.

passe pour être le premier qui ait eu une flotte; et cette flotte, composée de petits bâtimens, n'alloit gueres au delà des îles de la mer Egée. Eusébe, il est vrai, prétend, sur le témoignage de Castor, que les Lydiens ont eu l'empire de la mer; mais seulement soixante-quinze ans après Minos : il place cet empire vers l'an 1173 avant J. C., dix ou onze ans avant l'année où Troye fut prise, selon lui. Castor avoit donné une suite de ses Thalassocraties : mais sans nous engager ici dans les embarras de cette liste, dont il est impossible de concilier les détails et la chronologie avec l'histoire générale, il nous suffit d'observer que cet empire des Lydiens n'a commencé qu'après la prise de Troye, et que leur tradition ne peut s'ajuster avec les poëmes d'Homere, qui ne parlent jamais de Smyrne, et qui les représentent sous le nom de Méoniens, comme une nation peu considérable.

7°. Dans le siecle d'Homere on n'a-

voit que des idées très-fausses de tous les pays qui sont au delà de la Sicile ; on y mettoit des Cyclopes et des Lestrigons ; on y plaçoit les portes du jour et de la nuit, le séjour des ames, etc. Si plusieurs siecles avant ce poëte les Lydiens ou les Méoniens s'étoient embarqués à Smyrne pour aller habiter l'Italie, cette région lui auroit-elle été inconnue ? n'auroit-il fait aucune mention de Smyrne, lui qui naquit dans cette ville, selon l'opinion la mieux établie ?

8o. Cette flotte nombreuse, qui n'avoit d'autre objet que de faire un établissement, ne s'arrête dans aucune des îles voisines de la Lydie, quoique fertiles et presque désertes alors, comme Chio, Samos, etc. Elle passe à la vue de la grande île de Crète et du Péloponèse ; elle ne s'arrête pas même en Sicile ; elle ne prend terre dans aucun des golfes ni des ports du pays des Opiques qui sont sur sa route ; elle remonte au delà du Tibre et va débarquer en Ombrie.

9°. Le temps dans lequel cette flotte auroit traversé la Grece, est un temps dont les événemens étoient connus par la tradition. Il ne seroit pas possible qu'on ne rencontrât quelques vestiges de ce passage dans les écrivains Grecs. Les Eoliens et les Ioniens en abordant sur les côtes de l'Asie mineure, auroient trouvé les Lydiens avec des flottes, ou du moins établis dans le voisinage de la mer et des ports; mais la partie maritime de l'Asie, n'étoit alors habitée que par des sauvages.

10°. Si la Toscane avoit été peuplée par une colonie Lydienne, venue par mer, les villes principales des Toscans auroient été près de la mer, et voisines du petit nombre de ports qui sont sur cette côte. Le lieu du débarquement auroit conservé quelque prééminence, du moins pour le culte religieux : car les Lydiens avoient dans l'Asie mineure un temple commun, qui étoit le centre de leur religion. Or de toutes les anciens

villes de l'Etrurie, *Populonium* étoit la seule bâtie près de la mer : loin d'être capitale, elle dépendoit de *Velutonium*, située à trois milles des côtes, dans un lieu où il n'y a pas même de mouillage.

11°. Xanthus de Lydie, écrivain très-instruit de l'ancienne histoire de son pays, et qui rapportoit beaucoup d'événemens moins considérables, n'a fait aucune mention de cette colonie sortie par mer de la Méonie, pour s'aller établir dans une région située au delà de la Grece. Il ne donnoit le nom de Tyrrhénus à aucun prince Lydien.

12°. Denys d'Halicarnasse, de qui M. Fréret a tiré l'observation précédente, ajoute que les Tyrrhènes d'Italie, different absolument des Lydiens pour la langue, les loix, les mœurs et la religion. Cette remarque est confirmée, à l'égard du dernier article, par les monumens étrusques, publiés dans ces derniers temps, et sur lesquels on ne voit aucune divinité particuliere aux

Lydiens. Quand au langage, il suffiroit, pour adopter l'observation de Denys d'Halicarnasse, de comparer les mots de la langue étrusque et ceux de la langue lydienne, rapportés dans Hésychius; Bochart en a rassemblé un grand nombre. Nous en avons dit assez pour prouver qu'il faut faire venir d'ailleurs que de Lybie les anciens habitans de la Toscane : il s'agit à présent de déterminer d'où ils sortoient, et dans quel temps, à-peu-près, ils s'établirent en Italie. Voici quel est le résultat des recherches que M. Fréret a faites là-dessus.

II. Les Grecs donnoient aux Toscans le nom de Tyrrhènes ou Tyrsènes, et celui de Pélasges, quoiqu'ils fussent d'une nation très-différente. Ils les fondoient ensemble par une erreur, dont nous aurons dans la suite occasion de parler. Les Romains les appeloient *Tusci* ou *Etrusci*, et leur pays *Etruria* : mais les Toscans eux-mêmes ignoroient

l'usage de ces différens noms. Chaque canton de la Toscane étoit distingué par une dénomination particuliere, et le nom général de la nation étoit celui de *Rasena*.

Ces *Rasenæ* étoient originairement le même peuple que les *Rhæti*, anciens habitans du Trentin et de la partie du Tirol, qui comprend la portion des Alpes où coule l'Athésis. Tite-Live (*V*, 33) et Pline (*III*, 24) sont l'un et l'autre de cet avis : il est vrai qu'ils nous donnent ces *Rhæti* pour des Toscans chassés des plaines par les Gaulois, lorsque ces derniers envahirent l'Italie, vers l'an 600 avant l'ère chrétienne; et c'est même à cette situation des *Rhæti* dans les montagnes, que le premier attribue la barbarie de leurs mœurs, aussi grossieres que celles des autres Toscans étoient douces et polies. Mais cette méprise est une conséquence naturelle de la fausse origine qu'ils donnoient aux Toscans : ils les regarderent comme une colonie venue

par mer, et qui s'étoit d'abord établie dans la Toscane. Or il est bien plus probable que la *Rhétie*, loin d'être peuplée dans la suite par des Toscans, avoit elle-même fourni à la Toscane ses premiers habitans. En effet les *Rasenæ* étoient venus par terre en Italie. Ils y pénétrerent par le Trentin et par les gorges de l'Adige; et le pays qu'ils occuperent d'abord avoit toute une autre étendue que l'Etrurie, proprement dite, comme Polybe l'assure en terme formels. Au temps de leur plus grande puissance, ils avoient été maîtres, non-seulement de l'Etrurie, mais encore de presque toute l'Ombrie, et de tout ce qu'envahirent depuis les Gaulois *Cenomani*, *Boii* et *Lingones*; c'est-à-dire, de toute la contrée qui s'étend des deux côtés du Pô, depuis l'Adda jusqu'à la mer. Ainsi pour lors ils touchoient aux Alpes dont ils étoient originaires, et n'avoient fait, à proprement parler, que reculer les bornes de leur ancienne patrie, sans en sortir. Les pays

qui séparent la Rhétie de la Toscane, ayant été dans la suite conquis sur eux par d'autres peuples, cette séparation fit perdre de vue la trace de leur premiere origine.

Dès qu'ils eurent mis le pied dans l'Italie, ils s'arrêterent au Nord du Pô, où ils bâtirent deux villes, Mantoue et Adria. Mantoue resta toujours une ville Toscane : la force de sa situation la mettoit en état de résister aux Gaulois ; et comme elle communiquoit avec la Rhétie, les Toscans conserverent le pays situé entre le Pô et l'Adige. Adria, construite à quelque distance de la mer, devint assez célebre au temps des colonies Helléniques, pour donner son nom au golfe.

Bientôt les Toscans se répandirent au midi du Pô, et s'emparerent de tous les cantons situés entre ce fleuve et l'Appennin. La principale de leur ville étoit celle de *Felsina*, nommée depuis *Bononia* par les Gaulois *Boii*, lorsqu'ils s'en furent rendus maîtres. Ce

pays, lors de l'invasion des Toscans, étoit habité par les *Ombri*, nation puissante, qui occupoit la plus grande partie de l'Italie au midi du Pô, et l'Etrurie en particulier, comme nous l'avons dit dans l'article III : les Toscans les en chasserent, et détruisirent trois cens de de leurs villes. Ce fut sans doute cette invasion qui, forçant les *Ombri* de refluer vers le midi, repoussa de proche en proche les peuples méridionaux de l'Italie, et contraignit enfin le reste des Sicules à passer dans l'île, à laquelle ils donnerent leur nom.

Le temps de cette conquête des Toscans n'est pas marqué dans l'histoire : cependant il ne doit pas être de la premiere antiquité, puisqu'ils trouverent les *Ombri* plus anciens qu'eux dans le pays; et que ces derniers ne s'y étoient établi qu'en chassant les Sicules et les Liburnes. On ne voit dans les anciens nulle date précise de la fondation d'aucune des villes Etruriennes; mais au défaut

défaut d'autorités formelles, nous pouvons nous aider d'un passage de Varron, cité par Censorin. Varron nous assure que les Toscans donnoient le nom de siecle ou de *sæculum* à des espaces de temps, dont la durée inégale, au lieu de se déterminer par elle-même, se mesuroit sur la vie de certains hommes. Le premier de ces siecles comptoit du jour de la fondation des villes, ou de l'établissement de l'état : il duroit autant que la vie du citoyen qui vivoit le plus long-temps, entre tous ceux qui naissoient ce jour-là A sa mort commençoit un nouveau siecle dont la durée se mesuroit aussi sur la plus longue vie de l'un des hommes nés ce jour même; et ainsi de suite. Mais comme il étoit difficile de fixer ces intervalles avec précision, les dieux avoient soin d'annoncer, par des prodiges, l'instant où commençoit un nouveau siecle. Les historiens Toscans, qui écrivoient dans le huitieme siecle de leur nation, évaluoient,

au rapport de Varron, cité par Velléius Paterculus, à 781 ans la durée des sept siecles précédemment écoulés : ils ajoutoient que le huitieme siecle seroit suivi d'un neuvieme et d'un dixieme, après lequel le nom Toscan seroit éteint.

Les anciens ne nous apprennent point à quel temps répondoit ce huitieme siecle de l'ère Toscane : mais M. Fréret ne croit pas impossible de suppléer à leur silence. Il remarque que les devins Etrusques, consultés à l'occasion de plusieurs prodiges arrivés l'année du premier consulat de Sylla (1), répondirent que ces prodiges annonçoient la fin d'une révolution du monde, et le commencement d'un nouvel âge; qu'il y avoit déjà eu huit âges, différens par les mœurs et par la durée de la vie des hommes; que chacun des ces âges formoit une *grande année*, et que les dieux donnoient le signal de la fin de chaque période, par quelque prodige dans le Ciel ou sur la terre. Suidas dit à-peu-

1 Plutarq. in Sylla.

près la même chose, en citant Tite-Live et Diodore; il parle, ainsi que Plutarque, de huit âges écoulés, et donne à ces siecles le nom de périodes, ou de révolutions de la grande année. D'où M. Fréret conclud que le huitieme siecle des Toscans de l'Etrurie finissoit l'année du premier consulat de Sylla, 88e. avant J.-C.; qu'en suposant la durée de ce huitieme âge égale à celle du plus long des âges précédens, elle aura été de 123 ans, et qu'ainsi leur huitieme siecle aura commencé l'an 211 avant J.-C.: joignons-y les sept cent quatre-vingt-un ans des sept siecles précédens, nous aurons l'an 992 avant l'ère Chrétienne, pour l'époque de l'établissement des Toscans en Etrurie. Cette époque est postérieure de cent quarante-quatre ans à la fondation d'Améria par les *Ombri*, mais antérieure de deux cent quarante à celle de Rome.

D'où il résulte que la conquête de l'Etrurie sur les *Ombri*, est au plutôt

de l'an 1000 avant l'ère chrétienne : ce qui s'accorde parfaitement avec le temps où Thucydide fait passer en Sicile les Sicules, chassés de l'extrémité méridionale de l'Italie, par quelque révolution arrivée vers le nord ; révolution qui ne peut être que l'invasion des *Rasenæ* ou Toscans, par qui les *Ombri* furent chassés de la Toscane.

Strabon, en adoptant la tradition des Lydiens sur l'origine des Toscans, fait de Lydus un descendant d'Hercule, et montre que le nom de Lydiens, inconnu à Homere, est plus moderne que la guerre de Troye. Velléius Paterculus, qui suppose, ainsi que Strabon, la colonie Lydienne, la place après la mort de Pyrrhus, fils d'Achille. En supposant que ces deux auteurs se sont déterminés par quelque systême chronologique, leurs calculs, quoique partant d'une fausse hypothèse, se rapporteront avec l'évaluation donnée ci-dessus par M. Fréret.

Quoi qu'il en soit, la puissance des *Rasenæ* reçut une grande atteinte par l'irruption des Gaulois en Italie. Ces peuples, qui formoient une ligne composée de plusieurs cités différentes, furent probablement appelés par les Liguriens ou les *Isumbri*, Celtes comme eux d'origine : ils passerent par le col de Suze, sous la conduite de Bellovèse. Les Toscans d'au-delà du Pô vinrent à leur rencontre sur les bords du Tésin; mais ils furent défaits, et les Gaulois s'établirent dans le Milanois ou l'Insubrie. Bientôt après ils inviterent d'autres Gaulois dela Celtique à venir les joindre : les *Cenomani*, les *Boii*, les *Lingones*, les *Senones* accoururent successivement; en sorte que les Toscans, dépouillés de tout ce qu'ils possédoient au nord du Pô, à la réserve de Mantoue, furent d'abord contraints de se retirer en Ombrie, et de là dans le Picénum, où plusieurs s'étant arrêtés, fonderent les villes de *Cupra* et d'*Atria*.

Les autres traverserent l'Appennin, et s'étant jetés dans la Campanie, l'enleverent aux Opiques : ils s'y établirent, et formerent une cité divisée en douze cantons, dont *Vulturnum* étoit la capitale : c'est la ville nommée depuis Capoue, lorsqu'elle eut passé sous la domination des Samnites. Les Samnites s'en emparerent par suprise l'an 420 avant J.-C., 332 de la fondation de Rome. Tite-Live *(IV, 37)* rapporte le stratagême dont ils se servirent; et c'est de cette façon que les Toscans perdirent la Campanie, qu'ils occupoient depuis près de quatre cens ans. Ils ne conserverent plus alors, hors de la Toscane, que la ville de Mantoue; et celles de Cupra et d'Atria dans le Picénum.

Les douze cantons dans lesquels ils étoient divisés en Campanie, avoient sans doute été formés sur le modele de ceux de la Toscane. En effet, la Toscane se par ageoit anciennement en douze cités, dont chacune gouvernée séparé-

ment avoit un chef électif, nommée *roi* par les Romains, mais que presque tous les anciens supposent avoir eu le titre de *Lucumon*. Ces douze cités formoient néanmoins un corps; et leurs députés s'assembloient pour tenir un conseil commun sur les intérêts généraux de la nation. Quelquefois leurs troupes se réunissoient : plus souvent elles étoient désunies ; et c'est cette mésintelligence qui livra la Toscane aux Romains. Les anciens ont parlé de ces douze cantons de l'Etrurie, mais aucun n'en a fait l'énumération; et les modernes qui l'ont entreprise, ne sont pas d'accord entr'eux.

On voit par-là qu'il faut distinguer avec soin les Toscans de l'Etrurie d'avec ceux de la Campanie, et ceux qui habitoient au delà du Pô ; c'étoient trois corps différens, et qui ne dépendoient point l'un de l'autre. Presque tous les critiques les ont néanmoins confondus ensemble : ils font plus, ils confondent les Toscans de l'Etrurie avec les Pélasges; et cela, parce

que plusieurs cités Pélasgiques étoient enclavées dans l'Etrurie, où, malgré leur mélange avec les Toscans, elles avoient conservé, sans beaucoup d'altération, les moeurs et la religion des anciens habitans de la Grece.

La ville de Falérie étoit une de ces cités Pélasgiques : les Falisques, ses habitans, formoient, au rapport de Strabon (*V*), un peuple séparé des Toscans : ils avoient une langue particuliere, et Denys d'Halicarnasse (*I*,) assure qu'un de leurs temples étoit dédié à la Junon des Argiens ; qu'on y voyoit, comme dans celui d'Argos, une Canéphore et des choeurs de vierges. L'autorité de ces auteurs est fortifiée par celle de Pline (*III*, 5) qui donne, d'après Caton, une origine grecque, à Falérie.

Disons la même chose des Véïens. On suppose toujours dans l'histoire romaine, que la langue des Toscans ne pouvoit être parlée ni même entendue que par ceux des Romains qui en avoient fait une étude

particuliere. Cependant nous lisons, en toute occasion, que les Romains et les Véïens conversoient facilement ensemble : donc les Véïens ne parloient pas la même langue que les Toscans; et par une seconde conséquence, ils étoient Pélasges d'origine, ainsi que les Latins.

Strabon met encore au nombre des villes Pélasgiques de l'Etrurie, Tarquinium, dont le nom véritable étoit *Trachinia*, corrompu d'une autre façon par les Sicules qui en avoient fait celui de *Tarracina*. Il joint à la ville de Tarquinium celle de *Cosæ* ou *Cossa* près du cap du même nom, qui forme le port d'Hercule, *porto Hercole*. Mais la plus importante de ces cités Pélasgiques, étoit celle d'*Agylla*, dont les peuples, adonnés de bonne heure à la navigation, mettoient en mer des flottes considérables pour ces temps reculés. Cæré, leur ville capitale (1), étoit bâtie sur une petite riviere, à quatre milles de la mer, et d'un

1 Plin. IV.

port dont les vestiges subsistent aujourd'hui. La position en est exactement déterminée dans Strabon (*V*, *p.* 226), à 210 stades d'Ostie, et à 50 de Pyrgos. Les Argylliens étoient séparés du territoire de Rome par ceux de Véïes et de Falérie: mais lorsque les Romains eurent enlevé, sous Ancus Martius (1), aux Véïens tout ce qu'ils possédoient au couchant du Tibre, entre la mer et la forêt de *Mésia*, ils devinrent voisins d'Agylla, que les peuples des environs nommoient aussi Cæré, suivant le témoignage de Strabon (*V*, *p.* 220), à cause de la formule grecque χαῖρε, avec laquelle les Agylliens saluoient ceux qu'ils rencontroient.

Le nom d'Agylla continua néanmoins d'être en usage parmi les Grecs. Ses habitans avoient un trésor à Delphes où ils envoyoient la dixme de leur profit maritime: leur commerce et leurs pirateries continuelles sur les côtes de l'Italie et le long des isles de la mer Egée, avoient

(1) Tit. Liv. I, 33.

accru leurs richesses et leur puissance, au point de les faire regarder par tous les peuples voisins comme des alliés importans ou des ennemis redoutables. Vers l'an 540, on les voit unis avec les Carthaginois contre les Phocéens établis en Sardaigne. Les deux flottes combinées monterent à cent vingt bâtimens, et les Agylliens en avoient fourni soixante. Les Phocéens furent vainqueurs dans le combat naval; mais cette victoire leur coûta leurs meilleurs vaisseaux et la plus grande partie de leurs soldats. Hérodote (*I*, 167) qui nous a conservé ce fait, ajoute que ceux d'Agyla, quoique vaincus, firent un grand nombre de prisonniers qu'ils égorgerent. Une maladie contagieuse qui, peu de temps après, affligea leurs troupeaux, fut regardée comme la punition de cette barbarie. L'oracle de Delphes, consulté sur les moyens d'appaiser la colere des dieux, ordonna des sacrifices funebres et des jeux annuels qui devoient se célébrer au lieu même où le crime

avoit été commis. Les Agylliens obéirent, et ces jeux subsistoient encore au siecle d'Hérodote, c'est-à-dire, vers l'an 430 avant l'ère chrétienne : l'historien ajoute que, malgré cet échec, la puissance maritime de ces habitans de la Toscane, étoit de son temps très-considérable.

Ici M. Fréret fait trois observations importantes, et qui peuvent éclaircir les antiquités Etrusques.

1o. Les Agylliens sont souvent appelés Tyrrhènes par les écrivains Grecs. En effet, dans le récit que nous venons d'abréger, Hérodote leur donne indifféremment ces deux noms. Pindare (1), en parlant des pirates qui troubloient le commerce de l'Italie et de la Sicile, désigne aussi sous ce nom de Tyrrhènes, les Agylliens qu'il associe aux Carthaginois. L'auteur des hymnes attribuées à Homere, dit la même chose (2); et Thucydide (3) parle du secours qu'ils envoye-

1 Pind. pyth. I. vers. 139.
2 Hymn. in Dionys.
3 Thucyd. VII, 53, &c.

rent aux Athéniens dans la guerre de Sicile, la dix-neuvieme année de celle du Péloponèse, un peu avant la ruine de Véïes par les Romains.

20. Ce nom de Tyrrhènes ou de Tyrrhéniens paroît dans l'origine avoir été celui des habitans d'une patrie de la Macédoine inférieure, qui s'étendoit jusqu'au Strymon, et qu'Hérodote appelle *Crestonie*, à cause de sa capitale *Crestona* (1). Insensiblement il reçut une acception plus générale, il devint synonime du nom de Pélasge : Thucydide (*IV*, 109) les confondoit ensemble, et quelques vers de Sophocle, cités par Denys d'Halicarnasse (*I*, *p.* 20), nous donne lieu de penser que cette confusion étoit ordinaire chez les Athèniens. Des Pélasges de la Grece il passa bientôt à ceux de l'Italie, c'est-à-dire aux peuples d'origine grecque, plus anciens que les colonies Helléniques : on les nommoit tantôt *Italiotes*, tantôt Tyrrhènes; et

1 Herod. V, 3 VII, 124.

c'est ce qu'on peut remarquer dans Denys d'Halicarnasse, qui voulant prouver aux Grecs que les Romains n'étoient point barbares, attribue, sans réserve, aux Pélasges d'Italie, tout ce que les anciens ont débité sur ceux de la Grece. Par une suite de ce système, qui le jette quelquefois dans de fausses interprétations, il a changé le nom de *Crestona* en celui de *Cortona*, et confond les Tyrrhènes de la Crestonie avec ceux de la Toscane, malgré la précaution qu'Hérodote *(I*, 94, 163*)* avoit eue de désigner ces derniers par leur voisinage avec l'Ombrie.

3o. Cette erreur de Denys d'Halicarnasse a fait illusion à tous les critiques, et produit bien de faux systêmes sur l'origine des Toscans. Comme par une suite de la premiere méprise, on avoit donné le nom de Tyrrhéniens à tous les Pélasges répandus en Italie, et qu'il se trouvoit sur les côtes de Toscane plusieurs de ces cités Pélasgiques,

entr'autres celle des Agylliens, très-connue des Grecs; les Grecs peu-à-peu s'accoutumerent à désigner tous les Toscans sous le même nom. Ils les regarderent comme des Tyrrhéniens, et par conséquent comme des Pélasges; parce que ne les connoissant pas par eux-mêmes, il étoit naturel qu'ils les confondissent avec des peuples enclavés dans leur territoire, et qui ne cessoient d'entretenir quelque relation avec la Greoe. Mais ni les Toscans, ni même les Romains n'ont jamais connu ces dénominations : si quelques poëtes latins s'en servent, ce n'est que pour imiter les Grecs, et par la même licence qui rend les termes d'Ausonie et d'Hespérie communs dans nos poëtes Français.

Nous avons observé, dès le commencement de cet article, que les Romains donnoient aux Toscans le nom d'*Etrusci* ou de *Tusci*. Denys d'Halicarnasse et Pline ont dérivé celui de *Tuscus* de Θυόσκοος, *Aruspex* : mais ni l'un

ni l'autre n'ont fait réflexion que le mot θύω, *sacrifico*, n'étoit point en usage chez les Latins, et qu'ils n'employoient aucun terme qui en fut dérivé. Comment les Romains, qui se servoient seuls du nom de *Tuscus*, l'auroient-ils tiré d'un mot grec que leur langue ne connoissoit pas ? Il en faut dire autant du mot *Etruria*, que Scalier croit formé de Ο'θυρεβία, venant d'ὄθρυς. *montagne*, dans le dialecte Crétois, suivant Hésychius. Comme d'*Etruria* les Romains avoient fait le nom d'*Etruscus*, et que dans l'origine ils prononçoient par une *s*, beaucoup de mots prononcés dans la suite par une *r*, tels qu'*Ausum* pour *Aurum*, *Eso* pour *ero*, ils auroient pu dire anciennement *Etrusia*; mais pour *Othrus*, il ne signifia jamais une montagne, en latin. Nous faisons grace au lecteur de l'étymologie d'*Etruria* par Servius; elle est trop peu naturelle pour avoir besoin d'être réfutée.

Ces noms de *Tuscus* et d'*Etruria* n'étant pas latins, il est probable que

c'étoient ceux de quelques cantons particuliers des Toscans ou *Rasenæ* : peut-être aussi sont-ce les noms que leur donnoient les *Ombri*, les *Sicani*, ou les *Liburni*. S'ils ont été pris de la langue même des Toscans, ils avoient dans cette langue une signification que nous ne connoissons plus.

Nous avons un grand nombre de monumens et d'inscriptions en langue Etrusque, publiés par les savans d'Italie : de ces inscriptions, les unes sont en caracteres latins, les autres en caracteres étrusques; c'est-à-dire, en ces anciens caracteres que les Phéniciens avoient portés dans la Grece et dans l'Ibérie, et qui se trouvent sur les monnoies espagnoles, publiées par le comte Lastanosa. Ces lettres ont beaucoup de rapport avec les lettres Samaritaines ; mais elles ressemblent peu à celles qu'on voit sur les médailles de Tyr, de Sidon, de Cadix et des autres villes maritimes.

Les inscriptions Etrusques en carac-

portés dans Varron, sont presque tous tirés de racines latines; *Vertumnus*, *Volomnius*, *Voltumna*, etc. *Nurtia*, déesse adorée à Vulcinium, paroît être la même que la divinité nommée Θύχη par les Grecs, et *Fors* et *Fortuna* par les Romains.

En général, la religion des anciens peuples de l'Italie étoit pour le fond la même que celle des premiers Grecs, mais exempte de presque tous les détails poëtiques dont les Grecs altererent dans la suite ce fond, simple dans l'origine. Denys d'Halicarnasse (*I*, 90), qui avoit étudié l'une et l'autre, nous assure que ni les Romains, ni les Toscans, ne connoissoient aucune des fictions bizarres imaginées en quelque sorte pour dégrader les dieux. Leurs malheurs, leurs périls, et moins encore leur haine, leur vengeance, leurs débauches, en un mot, toutes les fables qui composoient la légende des divinités grecques, n'entroient point dans l'histoire de celles de l'Italie.

On n'y voyoit point de ces fêtes instituées pour célébrer les crimes des dieux, ni de ces mysteres, nocturnes où le mélange des deux sexes donnoit lieu à tant de désordres. Rien n'étoit plus opposé à l'ancienne religion des Romains, à celle de Numa, contenue dans les vers des Saliens, et dans les livres des pontifes.

Dans la suite le commerce des Romains avec les Hellènes, introduisit dans Rome presque toutes leurs divinités et leurs fables. Mais ce mélange ne nuisit pas à la religion de l'état : le college des pontifes la conserva toujours dans sa simplicité primitive. Les cultes étrangers étoient abandonnés à des prêtres étrangers; et lorsqu'il étoit à craindre qu'ils n'occasionnassent quelque désordre capable de blesser les loix ou les mœurs, le gouvernement savoit en réprimer les excès, et les proscrivoit même quelquefois : l'histoire est pleine de réglemens faits à ce sujet.

Ce qui caractérise particuliérement la

religion des Romains et des anciens peuples d'Italie, c'étoit 1o. la pratique constante de consulter les dieux dans toutes les entreprises, soit publiques, soit particulieres. 2o, L'idée dans laquelle ils étoient que les prodiges de toute espece sont des signes de la volonté du Ciel. 3o. La persuasion qu'ils avoient qu'on pouvoit, par le moyen de certains sacrifices et de certaines cérémonies, détourner ou du moins suspendre l'exécution des décrets annoncés par les prodiges : ce dernier article semble particulier aux Romains et aux Toscans. Nous ne faisons qu'indiquer ici ces différentes questions, qui n'ont point encore été développées, comme elles auroient pû l'être : tous ceux qui jusqu'à présent ont écrit sur la religion romaine, se sont bornés à des détails desquels on ne peut rien conclure pour l'essence et le fond du culte : on n'a jamais examiné quel étoit le principe d'un système religieux qui méritoit d'être approfondi.

III. Quelque long que soit déjà cet article, nous ne croyons pas néanmoins devoir le terminer, sans soumettre au jugement de nos lecteurs une vue nouvelle de M. Fréret, sur les commencements de la marine chez les Romains. Denys d'Halicarnasse, Polybe, Tite-Live et tous les historiens de Rome, supposent unanimement que la navigation n'étoit point connue des Romains, dans les premiers siecles de la république; et qu'ils ne commencerent à construire des vaisseaux que dans le cours de la premiere guerre contre les Carthaginois, lorsque la prise d'Agrigente les eut fortifiés dans le dessein de conquérir la Sicile. Polibe (*I, p.* 28) nous donne même comme une preuve de la grandeur de leur génie, cette hardiesse qui leur fit concevoir le projet d'une marine, sans avoir eu jusqu'alors aucune idée de la mer, et le succès merveilleux avec lequel ils l'ont exécuté.

Cependant cet écrivain lui-même (*I*,

p. 88) nous fournit la preuve démonstrative du contraire, dans les anciens traités conclus entre Rome et Carthage, qu'il rapporte en entier d'après les originaux conservés de son temps au capitole. Par ces traités, dont le premier est de l'année même de l'expulsion des rois, il est évident que dès-lors les Romains avoient des vaisseaux à eux, distingués de ceux de leurs alliés et de leurs sujets; et que ce n'étoit pas seulement des vaisseaux marchands, puisque les différentes especes de bâtimens y sont spécifiées. Nous ne transcrirons point ici ces actes; on les trouve insérés tout au long dans l'histoire romaine de M. Rollin. On sait d'ailleurs, par Tite-Live, que l'an de Rome 416, qui précéda la premiere guerre punique de soixante-quatorze ans, les Romains s'étant emparés de la flotte des Antiates, firent remonter six de leurs galeres jusqu'à Rome et les mirent dans le lieu destiné *à la garde et à la fabrique des vaisseaux.*

seaux. Ce fut, suivant le même auteur, l'insulte faite à la flotte romaine par les Tarentins, qui causa la guerre contre Tarente : Valérius, commandant de cette flotte, exerçoit une des charges de Duumvir naval, créée près de cinquante ans avant l'époque assignée par Polybe à la marine romaine.

Voilà donc les principaux historiens de Rome en contradiction, du moins apparente, avec eux-mêmes, et cela sur un de ces articles importans qu'ils devoient avoir étudiés. Cette difficulté doit arrêter ceux qui lisent l'histoire romaine avec attention : elle a même servi de prétexte à des critiques modernes, pour attaquer la certitude de cette histoire ; et nous sommes forcés de convenir que de pareils problêmes autoriseroient en bien des cas le pyrrhonisme, s'ils étoient insolubles. M. Huet et M. le chevalier Follard ont senti la nécessité de résoudre celui-ci. Persuadés, avec raison, que des écrivains aussi judicieux que

Polybe et Tite-Live, ne pouvoient pas se démentir eux-mêmes d'une façon si étrange, et qu'il falloit concilier une contradiction, d'autant moins réelle qu'elle paroissoit plus absurde, ils concluent des différents passages indiqués ci-dessus, que si les Romains eurent une marine sous les rois, leurs guerres dans l'intérieur de l'Italie les contraignirent dans la suite à se relâcher sur ce point, jusqu'au temps de leurs démêlés avec Carthage; et qu'alors ils s'appliquerent de nouveau à cet objet avec tant d'ardeur et de succès, que ce qu'ils avoient fait auparavant, pouvoit, en comparaison, se compter pour rien.

Cette solution ne paroît pas satisfaisante à M. Fréret. En effet, quelque médiocre qu'on suppose qu'ait été la marine des Romains avant la premiere guerre punique, au prix de celle qu'ils ont eue depuis, il suffit de se rappeler qu'ils avoient une flotte contre les Tarentins, et des officiers chargés expressément

de la construction des vaisseaux, pour sentir que les termes de Polybe demandent une autre explication. Cet écrivain, en disant *que les Romains n'avoient aucune idée de la mer*, oppose tout à rien : à lire ses commentateurs, on croiroit qu'il se contente de comparer le moins au plus ; ce qui est, sans contredit, très-différent.

M. Fréret, fondé sur ces motifs, propose une nouvelle solution, qui nous paroît lever toute difficulté : ce n'est qu'une conjecture, mais elle est si simple et si naturelle, qu'on ne pourroit s'y refuser sans en donner raison. Nous avons observé d'après lui, dans le cours de cet article, que les Agylliens, nommés par les Romains *Cærites*, étoient fort puissans sur mer dès les premiers siecles de Rome. Or il y avoit entre les Cærites et les Romains une ancienne association, qui faisoit jouir les premiers de tous les avantages des citoyens de Rome, sans leur en imposer les char-

ges (1). Cette alliance se fit vraisemblablement sous le regne de Servius Tullius; c'est-à-dire, qu'elle peut être environ de l'an 568 avant l'ère chrétienne, antérieure par conséquent de vingt-huit ans au moins à la défaite des Cœrites par les Phocéens d'*Alalia*. Servius Tullius avoit alors poussé ses conquêtes jusqu'au territoire de *Cære*. Maître du pays situé à l'occident du Tibre, il voulut s'en assurer la jouissance, en s'alliant avec les Cærites. L'avantage étoit égal pour les deux peuples : d'une part les Cærites, occupés de la navigation, couvroient leurs frontieres par cette alliance; de l'autre les Romains n'avoient plus d'inquiétude du côté de la mer, et le commerce maritime de leurs alliés, ou sujets du nom latin, ne couroit plus de risque. Les Cærites, avec le titre de Romains, reçurent donc alors toutes les prérogatives attachées à cette qualité : ainsi pour juger de leur état, il faut

1 Aul. Gel. XVI, 13.

voir quel étoit celui des simples Plébéïens sous les rois. Exclus alors de toutes les charges, et n'ayant aucune part au gouvernement, ils étoient, à l'égard des Patriciens, dans une entiere dépendance. Ce ne fut que par la création des tribuns que l'équilibre commença long-temps après à s'établir entre les deux ordres. Mais cet accroissement des Plébéïens ne changea rien à la situa- des Cærites, qui d'abord leurs égaux, devinrent par-là leurs inférieurs; parce que, bornés à leurs anciens privileges, ils ne s'éleverent pas en même temps qu'eux. Ils formoient donc dans la république un troisieme ordre (1); et voilà pourquoi, lorsqu'un Plébéïen méritoit d'être dégradé, les censeurs l'effaçoient du rôle de sa centurie, pour l'inscrire sur celui des Cærites, sans néanmoins que son état valut alors la condition des Cærites véritables.

1 Asconius Pœdi. schol. in ver. de divinat. Fest. in voce municip.

Quelque peu avantageuse qu'elle paroisse, elle fut long-temps l'objet de l'ambition des alliés du nom latin, qui ne l'obtinrent pas sans peine. Dans la suite un sénatus-consulte, fait après la retraite des Gaulois, déclara les Cærites hôtes de la république. En conséquence leurs envoyés étoient défrayés et logés aux dépens de l'état, et leurs affaires sollicitées par des commissaires nommés à cet effet : prérogatives importantes que le simple titre de citoyen ne donnoit pas, et dont ils furent gratifiés en conséquence de l'asyle que les vestales et les pontifes trouvèrent chez eux.

Tite-Live *(VII, 20)* remarque que les Cærites furent presque toujours unis aux Romains, et ne fait mention que d'une seule brouillerie qui ne dura pas long-temps : il ajoute *(IX, 36)* qu'on envoyoit chez eux les jeunes gens de distinction, qui vouloient s'instruire dans les sciences des Toscans. C'étoit à Cære que M. Fabius Cæso avoit appris

la langue Toscane, ignorée des autres Romains. Les Cærites servoient d'interprètes entre les Romains et les Toscans *(X, 4)*; ils portoient les armes dans les troupes romaines, en un mot ils étoient Romains.

Cette association des deux peuples paroît à M. Fréret le véritable dénouement de la difficulté que nous examinons. Il regarde la marine des Cærites comme celle des Romains même : dès-lors tout s'éclaircit, et Polybe ne se contredit plus. Il a pu d'une part écrire que les Romains, proprement dits, n'avoient point de marine, puisque leurs vaisseaux n'appartenoient en effet qu'à des Romains adoptifs; et de l'autre copier les traités faits entre Rome et Carthage, où Rome paroît être une puissance maritime; puisque Rome et Cære ne faisoient alors qu'un même corps. Le premier de ces traités est de l'an 508; temps où la puissance des Cærites étoit encore, suivant Hérodote, très-considérable, malgré l'échec qu'ils

avoient reçu de la part des Phocéens. Et ce qui montre que leur association avec les Romains n'étoit pas une simple alliance, mais une union plus intime, dont l'effet avoit été de les incorporer les uns aux autres; c'est qu'ils ne sont point nommés dans le traité fait avec les Carthaginois, où tous les alliés ou sujets de Rome sont spécifiés par leurs noms. On y stipule, ainsi que dans le traité suivant, pour les vaisseaux des Ardéates, de ceux d'Antium, de Laurentum, de Terracine, etc. et jamais pour ceux des Cærites: c'est au lecteur à tirer la conséquence.

Elle est si frappante et jette un si grand jour sur cette partie de l'ancienne histoire romaine, qu'il est bien singulier que personne ne s'en soit apperçu jusqu'à présent. Les historiens nous décrivent la construction des premieres flottes romaines, comme si quelques mois d'exercices dans des bâtiments, encore sur les chantiers, avoient suffi

pour former des matelots, des rameurs, des pilotes. Les Romains trouverent, sans doute chez leurs alliés, et principalement chez les Cærites, des constructeurs et des marins instruits de tout le détail de la manœuvre. Il ne s'agissoit donc plus pour eux que de familiariser, avec le mouvement des vaisseaux, leurs soldats qui n'étoient accoutumés à combattre que par terre : par-là le merveilleux disparoît, et la certitude augmente à proportion.

Dans la suite les Romains placerent leur marine dans des ports plus commodes et plus spacieux que ne pouvoit être celui de Cære, situé sur une côte qui n'offre gueres que des mouillages : ainsi cette ville ne faisant plus de commerce se dépeupla insensiblement, et ses habitants, qui étoient Romains, furent bientôt confondus avec les autres citoyens. Strabon ne parle de Cære que comme d'un hameau qui n'étoit plus connu que par ses bains. Il paroît néanmoins, par quelques inscriptions, que ceux de ce canton

formoient encore sous le regne de Trajan une communauté, gouvernée par ses magistrats ou Décurions, et qui prenoit le titre de municipe.

MÉMOIRE

SUR

LES CIMMÉRIENS,

Et principalement sur la partie de cette nation qui habitoit au nord du Danube, et à l'occident du Pont-Euxin.

LES Cimmériens sont la plus ancienne colonie étrangere que nous sachions avoir habité les pays situés au nord du Danube, et à l'occident du Pont-Euxin. Mais quelque célebre que fut le nom de ce peuple dans l'antiquité, le détail de ses aventures ne nous est connu que très-imparfaitement ; et nous ne pouvons

former la suite de son histoire, qu'en réunissant quelques témoignages détachés les uns des autres, et qui laissent entr'eux des vuides qu'il faut nécessairement remplir par des conjectures et par des suppositions, fondées sur ce que nous connoissons de l'état de ces peuples, et de la nature des pays qu'ils occupoient, ou même sur ce que nous pouvons imaginer au sujet des motifs qui les déterminoient ou les devoient déterminer à former les entreprises dont l'histoire nous a conservé le souvenir. Pour mettre le lecteur en état de juger de ces conjectures, il est nécessaire de lui rappeller la notion un peu détaillée de la nature du pays que ces Cimmériens vinrent occuper : c'est par-là que je vais commencer le premier des deux articles qui partagent ce mémoire. L'obscurité de la matiere, le grand nombre et la difficulté des questions qu'elle occasionne, demanderont une assez forte attention de la part du lecteur ; j'ai tâché d'être clair,

mais je crains de n'avoir pas toujours réussi.

ARTICLE PREMIER.

Description abrégée du cours du Danube, et recherches sur les premiers habitans des pays voisins de ses bords.

Le Danube coule, comme on sait, de l'occident vers l'orient, dans une large vallée fermée par deux grandes chaînes de montagnes situées l'une au midi, l'autre au nord du fleuve. La chaîne méridionale est un bras détaché des Alpes, lequel, après s'être abaissé en descendant au midi, et avoir formé les diverses vallées de la Styrie et de la Carinthie, occupées autrefois par les *Taurisques*, les *Scordisques*, les *Carni* et quelques autres nations Celtiques, se releve vers le nord sous le nom d'*Albius* ou *Alpius* (Alpes) pour tourner vers le Levant, et pour continuer sous cette même direction jusqu'au Pont Euxin.

Cette chaîne de montagnes prenoit les différens noms d'*Albius*, d'*Ardiæus*, de *Scordus*, d'*Hœmus* et de *Rhodopé*; ces deux derniers sont devenus les plus célebres, parce qu'ils étoient ceux de la partie voisine des Macédoniens et des Thraces. Au nord de cette longue chaîne, dans la partie qui s'étend jusqu'au Danube, on trouvoit la *Pannonie* ou *Pæonie*, l'*Illyrie*, et les deux *Mésies* ou *Mysies*, pays arrosés par des rivieres considérables qui vont se jetter dans le Danube, et qui étoient occupés par la nation Sarmatique ou Illyrienne des Getes ou Mysiens, de même origine que les Thraces, et divisée en plusieurs peuples qui parloient divers dialectes d'une langue générale, dont celle des Thraces, proprement dits, étoit aussi une branche. La partie occidentale de cette vallée du Danube avoit été presque toute envahie par des colonies Celtiques et Germaniques qui en avoient chassé les premiers habitans. Au midi de la chaîne du mont

Albius ou *Scordus*, étoient la Liburnie, la Dalmatie, l'Epire, la Macédoine et la Thrace, pays où nous ne voyons point que les nations Germaniques et Celtiques aient jamais pénétré, du moins pour y former des établissemens fixes.

Les montagnes qui sont au nord du Danube suivent une direction moins réguliere que celles du sud : cette chaîne fait plusieurs détours et jette divers bras, qui entourant des pays étendus et fertiles, les séparent absolument les uns des autres. Je désignerai ces pays par leurs noms modernes, parce que les fréquentes migrations des peuples qui les ont successivement envahis et occupés, ont rendu les anciennes dénominations moins connues, et même moins certaines.

La chaîne septentrionale qui se détache des montagnes noires de la Souabe ou du mont *Abnoba*, forme presque dès son origine, une espece d'enceinte circulaire qui conserve encore le nom

d'habitation des Boïens, *Boïohemum*, *Bohême*, que lui avoit donné une ancienne colonie Celtique sortie du cœur de la Gaule. La partie méridionale de cette enceinte circulaire, s'approche extrêmement du Danube vers *Passau*, *Batava-Castra*, et vers le passage des Boïens, *Boïodurum*. A l'orient de *la Bohême* la chaîne de montagnes se repliant du midi au nord, forme encore une nouvelle enceinte, qui porte aujourd'hui le nom de *Moravie*, à cause du fleuve (1) qui l'arrose. Ce pays après avoir été possédé par les *Quades* et par quelques autres nations Germaniques, a été occupé depuis par des Slaves ou Esclavons. Au nord de la Moravie la montagne pousse un bras qui va se joindre au mont *Carpath* ou *Crapack*, et forme une longue vallée arrosée par l'Oder, qui prend sa source dans les montagnes de Moravie; cette vallée est

1 Les Quades nommoient ce fleuve *Douria* : les Esclavons ou Sarmates le nommoient *Mour* ou *Mar*.

ce qu'on nomme la Silésie, pays extrêmement fertile.

La chaîne du mont Carpath commence au-delà de la Moravie, à-peu-près à la hauteur de Vienne ou *Vindobona*, et forme une nouvelle enceinte presque circulaire, qui renferme *la Hongrie* et *la Transilvanie*, qu'elle sépare de *la Pologne*, de *la Moldavie* et de *la Walaquie*. A l'orient de la Hongrie et de la Transilvanie, cette chaîne s'approche jusqu'au bord du Danube vers Orsowa, et un peu au-dessous des ruines du pont de Trajan, ne laissant pour passer de la Hongrie dans la Walaquie, que des gorges étroites ou défilés auxquels on donne le nom de portes. Un peu au-dessus de ces défilés est un banc de roches qui traverse le fleuve, et forme une cascade dans le temps des basses eaux : ce banc de roches indique la jonction de la chaîne septentrionale avec une autre chaîne située au midi du fleuve, entre le banc et le pont

de Trajan, et qui descendant au midi coupe la Mésie en deux, et va, sous le nom de *Scodrus* ou *Sordrus*, se joindre vers *Sophie* ou vers l'ancienne *Sardique*, avec le mont *Hæmus*.

De cet endroit qui est le plus élevé de la chaîne méridionale ou de l'Albius, il se détache encore un autre bras qui s'avance au sud-ouest jusqu'à la mer Adriatique, et sépare la Dalmatie d'avec l'Albanie, ou d'avec l'ancienne Epire.

Au-delà de ces deux chaînes du *Carpath* au nord, et du *Scodrus* au midi, le Danube coule dans une vaste plaine qui n'est plus coupée par aucune montagne considérable.

Le mont Carpath est extrêmement élevé; la partie méridionale du plateau qui en forme le sommet, ou celle qui regarde la haute Hongrie et la Transylvanie, et qui s'abaisse au midi vers le Danube, est très-inégale, et se partage en plusieurs vallées où coulent au sud et à l'ouest diverses rivieres dont les plus

interrompues par aucunes chaînes de montagnes considérables ; telles sont principalement celles qui descendent vers le Pont-Eexin entre le Danube et le Borysthène. L'histoire des Cimmériens demande que nous nous en formions une idée un peu plus détaillée.

Les plaines qui sont au sommet de ce plateau ayant des creux et des endroits plus bas, les eaux qui s'y rassemblent y forment de grands lacs et de grands marais, ainsi qu'il arrive sur les sommets de toutes les masses de montagnes.

Les eaux de ces lacs se réunissant forment les diverses rivieres qui vont tomber dans le Pont-Euxin, et qui coulent par des vallées peu profondes; ces vallées sont séparées les unes des autres par de vastes plaines on *savannes* d'un terrein fertile qui produit des pâturages, mais qui sont absolument dégarnies d'arbres. L'auteur du journal des campagnes du roi de Suede décrivant

la marche de ce prince, depuis *Pultawa* jusqu'à *Bender*, observe que dans toutes ces plaines on n'auroit pas trouvé de quoi faire une seule fascine; on n'y rencontre non plus, surtout en approchant de la mer, ni ruisseaux ni sources; il faut y creuser des puits, et le plus souvent l'eau en est amere et mal-saine.

Les nations Esclavones ou Sarmatiques donnent à ces plaines désertes les noms de *Dzike-pole*, les Tartares celui de *Coum*, et les Turcs celui de *Descht* qu'ils ont emprunté des Persans (1) : ce nom de *Coum* a formé celui de *Coumani* et de *Coumania* donné à ce pays dans le XIII et XIVe. siecle, et par lequel on désignoit les peuples errans et sans villes qui l'avoient occupé, tels qu'étoient d'abord les anciens Hongrois ou Magyares, et ensuite les Tartares Mogols de Gingischan qui avoient pénétré jusque-là.

Le défaut des sources et le manque

1 Voy. Rubruquis et Pleanocarpin.

de bois général dans toutes ces plaines, sont cause qu'on n'a bâti de villes que sur le bord des rivieres; par cette même raison on ne trouve ni villages ni habitations fixes dans ces plaines; le manque de bois est un inconvénient très-considérable dans un pays où le froid est extrêmement vif, même (1) dans le cœur de l'été : ces plaines ne peuvent donc être habitées que par des nations Nomades qui se nourrissent de lait et de la chair de leurs troupeaux, qui vivent sous des tentes, passent aisément d'un lieu à un autre, et s'avancent vers les plaines méridionales pendant l'hiver.

Les nations Sarmatiques ou Esclavones s'étant accoutumées à cultiver la terre et à mener une vie sédentaire, elles ont construit leurs villages sur le bord des rivieres, et les plaines sont restées désertes, parce que ces Escla-

1 Beauplan, *p. 85, descript. de l'Ukraine*, dit que dans certaines années les hommes ni les animaux ne peuvent supporter le froid, et qu'il en meurt plusieurs. *Voyez aussi le journal de Charles XII, roi de Suede.*

vons, connus sous le nom de *Cosakes*, en ont chassés les *Coumani* ou Tartares qu'ils ont contraints de se retirer le long de la mer : le pays de ces Cosakes est ce que nous appelons (1) *Ukraine*.

Quoique ce climat soit renfermé entre le 45e et 50e. degré de latitude, le froid y est beaucoup plus grand que dans des pays plus septentrionaux ; l'usage des fourrures y est indispensable : toutes les nations qui sont venues occuper cette région ont été contraintes de le prendre quand elles ne l'avoient pas déjà ; et quoiqu'elles fussent accoutumées à former des villages, le manque de bois et la rareté des eaux courantes, leur ont fait prendre l'habitude de changer de demeure et de construire des habitations mobiles, ou du moins faciles à transporter, parce qu'il y a toujours une liaison nécessaire entre la nature

1 Extrémité, lisiere, *Kray*, *Krayna*. Le pays des Tartares de la plaine, est nommée *Boudziack*, le coin, l'angle, parce qu'il se termine vers le Danube en un angle assez aigu.

d'un pays et les mœurs de ses habitans. Ce principe aura peut-être plus d'une fois son application dans la suite.

Le Danube, qui prend sa source dans la Germanie occidentale et au nord-ouest du Rhin, coule en général, comme on a vu, du couchant au levant, et arrose une très-grande étendue du pays en suivant toujours cette même direction. Les anciens Grecs qui n'en connoissoient que la partie orientale, lui ont donné le nom d'*Ister* (1), sans doute d'après les colonies Germaniques, qui le nommoient ainsi depuis ses cataractes jusqu'à son embouchure; depuis ses sources jusqu'aux cataractes on le connoissoit sous le nom de *Danube*. Stéphanus donne à ce mot une origine germanique, et l'explique par *trompeur* et *mal-faisant*. Le même Stéphanus dit qu'on lui avoit donné, dans un sens contraire, le nom de *Matoas*, qu'il rend en grec par celui d'Α"σιος ou de facile *innoxius*. Ce nom ne devoit pas être

1 Strab. VII, p. 304. Steph. Byzant.

être d'un usage commun; car on n'en trouve gueres d'exemples. Il paroît que les deux rives du Danube, depuis sa source jusqu'à *Taurunum* et *Singidunum*, ont été d'assez bonne heure occupées par des nations Germaniques ou Celtiques; et les plus anciens écrivains qui aient nommé ce fleuve, Pindare et Hérodote, placent sa source dans le pays des Celtes, quoique ce qu'ils disent de la situation de cette source, montre qu'ils n'avoient que des notions très-fausses de la géographie de cette partie de l'europe.

Au-dessous du Taurunum et du confluent de la Save avec le Danube, les deux rives du fleuve étoient habitées par des peuples d'une nation absolument différente des Celtes, par des Mysiens, par des Daces et par des Getes, qui parloient la même langue (1) que

1 Γετῶν, ὁμογλώττον τοῖς Θραξὶν ἔθνους. Strab. VII, 303.

les Thraces. Le nom de *Mysi* semble être le seul qu'Homere ait connu; il joint les Mysiens aux Thraces, et ne fait mention ni des Getes ni des Daces (1). Hérodote nomme les Getes, et ne fait aucune mention de Daces ou *Dakes*; et Strabon (2) semble dire que ce nom n'avoit point été connu des Grecs avant les poëtes comiques, et suivant la remarque de Saumaise, avant ceux de la nouvelle comédie.

Le nom de *Mysi* paroît avoir été le plus ancien et le plus général des Thraces septentrionaux et voisins du Danube; ils l'avoient même porté dans l'Asie mineure, lorsqu'ils y passerent à diverses reprises, et qu'ils occuperent les pays situés à l'occident et au nord de la Phrygie (3). Une partie d'entr'eux con-

Ὁμόγλωττοι δ'εἰσὶν οἱ Γέται τοῖς Δάκοις. Id. VII, 305.

1 Strab. ibid. Hom. iliad. N.

2 Strab. VII, 304. Salmas. exercit. Plin. p. 559.

3 Strab. VII, 295, 296, 297. Herod. I, 28; IV, 93.

serva le nom de *Mysi* : mais les diverses petites cités qui se séparerent du gros de la nation, prirent les noms de *Bebryces*, de *Bryges*, de *Mygdones*, de *Thymi*, de *Bithymi* et de *Mœdo-Bithyni* (1), qui étoient ceux de divers cantons de la Thrace européenne. Le nom des Thraces étoit devenu chez les Grecs le nom général de toutes les nations voisines du Danube, et les Getes, malgré leur étendue, ne passoient que pour une portion des Thraces; Hérodote et Ménandre (2), cités par Strabon, y sont formels. Au temps de Strabon (3) et de Pline, le nom des *Mysi* étoit devenu celui d'un peuple peu considérable de la nation des Getes; mais dans la suite on le donna à tous ceux de cette nation, qui étoient établis au midi du Danube, de même

1 Il y avoit des *Mædi* parmi les Thraces. *Thucyd. lib. II*, *98*. *Herod. liv. V*, *9*.

2 Herod. IV, 93. Menand. ap. Strab. VII, 297.

3 Strab. VIII, 303. Plin. IV, 12. Ptolem. tab. IX, Europ. Diocassius, LI.

qu'on donna celui de Daces ou *Dakes* à ceux qui étoient au nord du fleuve. Strabon (1) avoit donné ce nom aux Getes établis le long du Danube, depuis les frontieres de la Germanie jusqu'aux cataractes, et, selon Pline (2), il avoit été proprement celui des Getes, que les Sarmates Iasyges avoient chassés des plaines, et obligés de se cantonner dans les montagnes de la haute Hongrie et de la Transilvanie. De toutes ces variétés que j'ai rapportées à dessein, on doit, ce me semble, conclure que les noms de Daces et de Getes n'étoient ceux d'aucune nation particuliere, mais une dénomination vague, à laquelle on donnoit plus ou moins d'étendue, suivant l'état politique où ces peuples se trouvoient au temps de l'écrivain, ou suivant le plus ou le moins d'exactitude avec laquelle il s'exprimoit. Il est assez

1 Strab. VIII, 304, 305.

2 *Plin. IV*, 12. Plana Iasyges Sarmatæ; montes verò et saltus pulsi ab his Daci ad Pathissum amnem. *Ce fleuve est la* Théisse *d'aujourd'hui.*

probable que le vrai nom de ces peuples étoit celui de *Mysi* que leur donne Homere, et qu'ils reprirent sous la domination romaine.

Strabon donne une même langue aux Thraces, aux Getes et aux Daces; ce qui suppose qu'elle avoit beaucoup d'étendue : mais il n'est pas facile de déterminer exactement les limites du pays des Thraces dont il a voulu parler. Car ce nom n'avoit été dans son origine qu'une dénomination vague et commune à tous les peuples qui habitoient au nord de l'ancienne Grece, et sur-tout à ceux qui occupoient des pays rudes et montagneux (1) : peut-être même étoit-ce de là qu'ils avoient pris ce nom, et désigne-t-il seulement les habitans d'un pays montueux. Stéphanus dit que l'ancien nom de la Thrace étoit *Perké* : mais ce nom paroît n'être qu'une épi-

1 Θράχυ et Τραχὺς ne different que par des aspirations pour lesquelles les Grecs n'avoient point de caracteres dans l'ancien temps.

thete relative à la coutume qu'avoient les Thraces, hommes et femmes (1), de s'imprimer des marques en stigmates sur le corps, et même sur le visage.

Dans les premiers temps, la Grece proprement dite avoit peu d'étendue, et le nom de Thrace se donnoit aux pays voisins de l'Attique. Thucydide (*II*, 6, 29) observe que les Thraces des temps héroïques, ceux sur lesquels régnoient Eumolpe et Térée, ceux qui s'allierent aux Athéniens dans la guerre contre Eleusis, habitoient les vallons du Parnasse, la Daulide, la Phocide et une partie de la Béotie. Orphée, Thamyris, Philammon, etc. étoient venus de ce pays; et le mont Hélicon, consacré aux muses par les Thraces, suivant Ephorus (1), faisoient partie de

1 Περκνὸς *nigris maculis variégatus*. Πέρκωμα *stigma*. Περκάζει, ποικίλλει Hesych.

Strab. X, 471.

cette Thrace qui donna naissance aux premiers poëtes et aux plus anciens musiciens de la Grece. On donnoit encore le nom de Thraces aux peuples de la Daulide, qui s'emparerent de Thebes après la guerre des enfans d'OEdipe, et que les anciens Thébains, réfugiés à Arnée de Thessalie, ne chasserent de ce pays que 60 ans après la prise de Troye. Ce fut à-peu-près dans ce temps-là que le nom de Thrace fut restraint au pays qui est au delà de la Macédoine.

Si les Thraces méridionaux de la Phocide et du Cythéron parloient la même langue que ceux du nord, elle devoit être peu différente de l'ancien langage des Grecs, ou de celui qui n'avoit pas encore été altéré par le mêlange des colonies Phéniciennes, Egyptiennes et Phrygiennes. A l'occident des Thraces, et en remontant au midi du Danube jusqu'aux frontieres orientales du pays nommé depuis *Norique* et Rhétie, on

trouvoit un grand nombre de petites cités différentes, presque toujours en guerre les unes avec les autres. Strabon (*VII*, 313) les désigne par le nom commun d'*Illyriennes*, pour les distinguer des colonies Celtiques ou Germaniques qui avoient occupé plusieurs cantons de ce pays-là.

Hérodote (*IV*, 49) place l'Illyrie beaucoup plus vers l'orient; c'est, dit-il, dans ce pays que le fleuve *Angrus* prend sa source : il ajoute que ce fleuve tombe dans le *Brongus* qui va se jeter dans le Danube, après avoir arrosé la plaine des *Triballi*. Ces Triballes mêlés avec les *Mysi*, étoient, selon Strabon (*VII*, 301, 310), des Thraces qui occupoient le pays situé au nord du mont Hæmus, et à l'orient des Scordisques, et qui s'étendoient le long du Danube jusqu'aux îles qu'il forme à son embouchure. Ptolémée les met auprès de la ville d'OEscus sur le Danube, à l'embouchure de l'OEscus, aujourd'hui *Isker*.

Nous voyons dans Thucydide (1), que ces Illyriens étoient voisins de la Macédoine, et qu'ils s'étendoient jusque sur la mer Hadriatique vers *Dyrrachium*. De tout cela on doit conclure que le nom d'*Illyrie* étoit encore une désignation vague à laquelle on donnoit tantôt plus tantôt moins d'étendue. Thucydide (*II*, 96) emploie le nom de *Pæones*, comme celui de plusieurs petits peuples habitués sur les deux bords du Strymon. Strabon (2) l'étend jusqu'à une partie de la Macédoine, et assure que les *Pélagons* étoient *Péoniens*. Dion ne veut pas que ce nom soit le même que celui des *Pannoniens* ; cependant plusieurs écrivains les ont confondus, et je crois qu'il avoit la même origine, quoique les Romains eussent restraint le nom de Pannonie au pays compris entre le Danube, la Drave et la Save. Ce nom de *Peonien* se donnoit à des peu-

1 Thucyd. IV, 124. Adde I, 24, 26.
2 Strab. Epitom. l. VII, p. 331.

ples très-éloignés les uns des autres. Homere (1) joint les Péoniens aux Léleges et aux Pélasges de l'Asie mineure, sujets de Priam ; ainsi ce nom semble avoir encore été de même que ceux d'Illyriens, de Thraces et de Getes, une désignation vague ou une épithete qui pouvoit convenir à la plupart des peuples de la nation des Mysiens.

Strasbon *(VII, p. 315)* parlant de la petite nation des *Iapodes* voisins de l'Illyrie et de la Carniole, observe qu'ils ont adopté l'armure des Gaulois, mais qu'ils ont conservé l'usage particulier aux autres nations Illyriennes et aux Thraces, de se *stigmatiser.*

Hérodote (*V*, 3, 6) nous apprend que chez les Thraces, ces stigmates étoient un privilege accordé aux seuls *nobles*, ou à ceux qui n'avoient d'autre occupation que la guerre et la chasse. Les femmes Thraciennes étoient jalouses de cette même distinction : c'étoit par le

(1) Iliad. X, vers. 427.

nombre et la variété des stigmates qu'elles avoient sur le visage et sur le corps, qu'on jugeoit de la noblesse et du rang des familles dont elles sortoient. Le commerce des Grecs et des Romains avoit fait abandonner cet usage aux Illyriens et aux Thraces, mais il subsistoit encore chez les Getes au temps de Dion Chrysostôme (1), c'est-à-dire, sous Domitien. Pomponius Méla (2), parlant des Agathyrses, habitans des bords du *Marisus*, dit que ces peuples s'impriment sur le corps et sur le visage des marques ineffaçables : *Ora artusque pingunt sic, ut ablui nequeant.*

Hérodote est presque le seul qui ait parlé historiquement de ces Agathyrses; leur nom ne se trouve plus, ni dans les historiens, ni dans les géographes exacts, et ceux qui en ont fait mention depuis lui, ne les plaçant qu'au hasard et par

1 Plut. de serâ numinis vindictâ moral. p. 557. Athénée, XII, 524. Dio. Chrisost. orat. X. p. 234. Dio Cass. LXVIII, p. 765.

2 Mela, II, 1. Herod. IV, 104.

conjecture, les rangent vers les extrémités de la Sarmatie et de la Scythie parmi les peuples dont ils ne connoissoient que le nom. Méla, Pline et Ptolémée lui-même sont souvent dans ces cas, lorsqu'il s'agit des pays situés au-delà des bornes de l'empire de Romains, ou de celui des successeurs d'Alexandre.

Hérodote *(ibid)* dit que le *Marisus* arrose le pays des Agathyrses, qui observoient la plupart des coutumes des Thraces, et par conséquent celle de se stigmatiser. Strabon ne parle point des Agathyrses, et fait couler le Marisus dans le pays des Getes; ce fleuve arrose la Transilvanie et la basse Hongrie. Il y a quelque apparence que le nom d'Agathyrses étoit celui que les Scythes donnoient aux *Getes*, à cause de la coutume qu'avoient les nobles (1) de se stigmatiser; car c'est en décrivant sur le rapport des Scythes les pays situés au-

1 En Turc *agha*, maître, seigneur; *durouschi*, piqûre, blessure, cicatrice. *voy. Meninski. Lexic*, racine; *dorti*, aculeus; *dortisch*, punctura; *do:tmak*, pungere.

delà du Danube, qu'Hérodote (*V*, 3, 6) parle des Agathyrses, et depuis lui il n'en est plus question dans les historiens.

L'usage bizarre et douloureux de ces stigmates, par lequel les hommes et les femmes se faisoient un mérite de défigurer leurs traits, a été assez commun; les peuples de l'île Britannique ne l'ont quitté que sous la domination romaine (1). A l'autre extrémité de notre continent (2), les *Tongouses* du fleuve Jénisca se cicatrisent et se tailladent encore le visage et les mains par une opération très-douloureuse : nous avons trouvé à-peu-prés la même coutume établie chez presque tous les peuples de l'Amérique septentrionale. Comment est-il arrivé que des nations si éloignées les unes des autres se soient rencon-

1 Isbrant. voyag. fait en 1692. p. 58 du VIIIe. vol. des voyages au nord.

2 De là venoit le nom de *Brittones* qu'on leur donnoit: *Brith*, pictus; *Brithon*, picti; *Brithenes*, *Britannia*, pictorum ins ula, en Gallois : *Camden* et *Davies*.

trées dans une coutume si singuliere, et fondée sur des idées si peu naturelles ?

Nous ignorons quels ont été dans les premiers temps les habitans des pays situés au nord des Getes, sur le sommet du mont Carpath, et dans les vastes plaines de Pologne et de Lithuanie. Ces pays étoient-ils occupés par les peuples nommés depuis *Sarmates*, c'est-à-dire, par des Slaves ou Esclavons ? L'étoient-ils par des *Fenni* ou *Finniens* ? C'est un problême historique que nous ne sommes plus en état de résoudre. Hérodote parle de plusieurs nations répandues dans ces plaines depuis le Tyras jusqu'au Tanaïs ; il donne à quelques-unes de ces nations des noms grecs, sans doute d'après les habitants d'*Olbia*, ville grecque, à l'embouchure de l'Hypanis et du Borysthenes ; ces noms sont ceux de *Melanchlæni* ou de robes noires, et d'*Androphages* ou de mangeurs d'hommes.

Les autres noms qu'emploie Hérodote

(IV, 21, etc.), et qui ne se retrouvent plus dans les historiens postérieurs, sont ceux de *Boudini*, de *Neuri*, de *Iurkæ*, de *Thyssagetes*, etc. ces noms semblent avoir été des épithetes prises de la langue des Sarmates et de celle des Scythes, plutôt que des noms adoptés par ces nations. Hérodote donne le nom de *Boudini* à deux nations différentes, l'une à l'occident du Borysthênes, et l'autre à l'orient du Tanaïs : il remarque, au sujet de l'une et de l'autre, qu'elles habitoient un pays couvert de bois, et que jusque-là on ne trouvoit que des plaines dégarnies d'arbres. *Bouta* ou *Bouda* signifie une forêt dans la langue des *Calmouks* (1).

Hérodote *(IV, 23.)* dit que les *Iurkæ* menent une vie errante, et ne vivent que de leur chasse, pour laquelle ils se mettent hommes et femmes à l'affût sur les arbres de leurs forêts. *Orga* et *Orghou* dans la langue des Calmouks, signifie proprement s'élever, monter au-dessus.

1 Vitsen, Tartar, Vocab. Calmouk.